L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1155 - VENDREDI 02 MARS 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224



Sommaire



DOSSIER SPÉCIAL *p.17-23*
Enseignement agricole: les métiers porteurs d'emploi

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Assemblée générale des JA: Une affluence exceptionnelle !

P 06 **Actualité** Nièvre
"Manger local, c'est génial": 21 producteurs nivernais ont déjà dit oui aux collèges

P 09 **Actualité** Yonne
Conférence économique départementale: Les impacts de la crise sur l'activité agricole

P 14 **Filières** Élevage
Journée d'études: La Simmental a le sourire

P 16 **Filières** Cultures
Dégâts de gel sur céréales: Que penser de "l'effet paillasson" qui distingue les variétés de blé ?

Encart: Mailing Mazeron (sur certains cantons)

Salon international de l'agriculture 2012

La Bourgogne se déguste au salon

Comme chaque année la Bourgogne est massivement représentée pour sa journée du mercredi, le 29 février. Mais tout au long du salon, des animations et des dégustations offrent au visiteur un voyage à la découverte d'une région qui puise sa richesse dans son histoire, sa culture et ses hommes qui en font une destination incontournable. *Pages 10-11*





Concours charolais

Paris, rendez-vous des champions

Comme de coutume, le Concours général charolais a eu lieu lundi sur le grand ring du Salon de l'Agriculture. Les Bourguignons comptaient parmi les propriétaires des quarante plus beaux bovins de la race.





l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Assemblées générales

02/03, Châtillon, 18h30, Salle Luc Schreder à Chatillon
06/03, Pontailler S/Saône,18h30, Salle des fêtes de Pontailler s/Saône
08/03, Nuits Terre et Vins, 18h30, Maison de Nts St Georges
09/03, Aignay le Duc, 18h30, Salle Roidot à Aignay le Duc
13/03, Ouges Noiron , 18h30, Salle des fêtes de Noirons sous Gevrey
15/03, Dijon, 18h30, Espace Tabourot à St Apollinaire
16/03, Is sur Tille, 18h30, Salle polyvalente de Marcilly
21/03, Semur-Epoisses, 18h30, Espace de Loisirs d'Epoisses
22/03, Meursault, 18h30, Salle des fêtes de Puligny
23/03, Montbard18H30, Salle polyvalente de St Rémy
27/03, St Seine l'Abbaye, 18h30, Hôtel de la Poste à St Seine l'Abbaye
28/03, Gevrey-Chambertin, 18h30, Espace Chambertin à Gevrey-Chambertin
29/03, Nolay, 18h30, Salle des fêtes d'Aubigny la Ronce

Pouilly Produire des protéines pour mon élevage ?

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une journée sur l'autonomie alimentaire jeudi 15 mars à Pouilly-en-Auxois. Au programme: présentation en salle le matin avec témoignages et visites de parcelles et d'élevages l'après-midi : conduite culturales de quelques protéagineux (pois, féverole, légumineuses : atouts/contraintes, choix des variétés, principaux ravageurs...), recommandations pour les rations (valeurs alimentaires, consitions d'utilisation, exemple de rations), intérêt économique pour votre élevage (prix d'équivalence, chiffres et repères par rapport à votre système). Inscriptions obligatoires avant le 5 mars au 03 80 90 89 09.

Nièvre

Avenir Assemblée générale

L'association Avenir tiendra son assemblée générale le 13 mars, à partir de 9h30, dans les locaux de la Chambre d'agriculture de la Nièvre à Nevers.

CCFD Une Palestinienne de Gaza

Le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD Terre solidaire) organise une rencontre avec une Palestinienne engagée dans la réhabilitation des terres de Gaza, le mardi 13 mars à 17h à la salle Saint Seine de Corbigny, en présence d'Etienne Bourgy, technicien de la FD Cuma. Après un débat sur l'avenir de son pays, elle participera à un bol de riz solidaire ouvert à tous (apporter bol et couverts). Possibilité de covoiturage depuis Lormes. Contact: Marie Davenne au 03 86 20 17 57.

Groupama AG des caisses locales

Les sociétaires de Groupama Rhône-Alpes Auvergne sont invités à participer à l'assemblée générale de leur caisse locale, qui se tiendra, dans la Nièvre, entre le 16 mars et le 4 mai 2012. Le planning prévu est le suivant:
Caisse de Pouilly/La Charité: vendredi 16 mars à 18h à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire (thème: «*comprendre les allergies*»)
Caisse de Premery: mercredi 28 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Prémery (thème: «*les bienfaits du sommeil*»)
Caisse des Lacs du Morvan et Haut Morvan: vendredi 30 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Montsauche-les-Settons (thème: «*la foudre et le phénomène orageux*»)
Caisse de Moulins-Engilbert: vendredi 30 mars à 18h à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert (thème: «*la foudre et le phénomène orageux*»)
Caisse du Grand Nevers: mardi 10 avril à 17h30 au Centre des expositions de Nevers (thème: «*cambriolages et escroqueries: comment lutter?"*)
Caisse de Puisaye Nohain Forterre: vendredi 13 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Bouhy (thème: «*les bienfaits du sommeil*»)
Caisse des Amognes: vendredi 13 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Benin d'Azy (thème: «*du don d'organe à la greffe*»)
Caisse Aron et Bas Nivernais: mardi 17 avril à 18h au centre culturel François Mitterrand de Cercy-la-Tour (thème: «*cambriolages et escroqueries: comment lutter?*»)
Caisse de Tannay, Varzy, Vaux d'Yonne: mercredi 18 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Rix (thème: «*cambriolages et escroqueries: comment lutter?*»)
Caisse de Cosne/Loire et Donziais: mercredi 18 avril à 18h à la salle des fêtes de Pougny (thème: «*cambriolages et escroqueries, comment lutter?*»)
Caisse de Brinon/Beuvron et Corbigny: vendredi 20 avril à 9h30 à la salle des fêtes de Guipy (thème: «*cambriolages et escroqueries, comment lutter?*»)
Caisse de Bazois et St Saulge: vendredi 20 avril à 18h à la salle du foyer rural de Rouy (thème: «*la foudre et le phénomène orageux*»)
Caisse du Sud Morvan: mardi 24 avril à 18h à la salle des fêtes de Luzy (thème: «*les accidents domestiques*»)
Caisse de Mont Saint Alban: vendredi 27 avril à 9h30 à la salle culturelle de Lormes (thème: «*les accidents domestiques*»)
Caisse d'Abron et Entre Loire et Allier: vendredi 27 avril à 18h à la salle des fêtes de Saint Pierre le Moutier (thème: «*les accidents domestiques*»)
Caisse des bords de Loire: vendredi 4 mai à 18h à la salle des fêtes de Decize (thème: «*la foudre et le phénomène orageux*»)

LEGTA de Nevers/Cosne Portes ouvertes

Le LEGTA de Nevers/Cosne ouvrira les portes de ses deux sites, le samedi 17 mars prochain. Le site de Nevers/Challuy présentera la 2è générale et technologique, le BAC S, le BAC technologique STAV, les BTS et la licence professionnelle « traitement des eaux et des déchêts ». Le site de Cosne/Loire renseignera sur ses 4è et 3è agricoles, le CAPA PA/Vigne et vin et le bac professionnel en 3 ans. Renseignements au 03 86 21 66 00 (Challuy) et au 03 86 26 67 67 (Cosne/Loire).

Association Anciens de Challuy/Magny-Cours

L'amicale des anciens de Magny-Cours-Challuy se réunira en assemblée générale le samedi 17 mars prochain, à 17h30, dans le cadre de la journée portes ouvertes de l'établissement. Contact par mail à magnycours.challuy@laposte.net.

MSA Instants santé à Luzy

La MSA Bourgogne propose ses Instants santé sur le canton de Luzy, du 26 au 28 mars, à la salle des fêtes Marcel Joyeux. Ces examens de prévention, gratuits, concernent tous les adhérents de 25 à 74 ans. Pour la bonne organisation, prendre rendez-vous en retournant le formulaire d'inscription précédemment reçu.

Yonne

Apecita Permanence le 29 mars

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 29 mars à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Créer une société, accueillir un associé : aspects juridiques et financiers

Une formation de 2 jours sur ce thème se déroulera mercredi 7 mars et jeudi 15 mars, à la FDSEA de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière (nouveau bâtiment) à Auxerre.
Objectif : appréhender toutes les démarches nécessaires à la création d'une société ou préalables à l'entrée dans une société préexistante et les bons interlocuteurs.
Contenu : avantages et inconvénients des différents types de sociétés, les démarches à effectuer, la gestion du foncier, apports, capital social et compte courant, valeur et répartition des parts sociales, etc..
Il est nécessaire d'avoir particpé à une telle formation pour présenter un dossier au comité d'agrément des GAEC. Elle est également ouverte à tous ceux qui envisagent d'entrer dans une société déjà existante.
Inscriptions à la Commission agriculture de groupe : tél 03 86 49 48 20, télécopie 01 56 72 57 31, email : HYPERLINK "mailto:martine.nigon@fdsea89.fr" martine.nigon@fdsea89.fr

Transferts de foncier agricole Formation

Une formation sur le thème « Transferts de fonciers agricoles » aura lieu vendredi 23 mars, de 9 h 30 à 17 h 30, à la FDSEA de l'Yonne, 37 B rue de la Maladière à Auxerre
Objectifs : connaître les règles et procédures du contrôle des structures, les règles fondamentales des baux ruraux, les transferts de fonciers et de DPU
Programme : Qu'est-ce que le contrôle des structures ? Comment transmettre quand on est fermier ? Quelles libertés pour les propriétaires ? Les liens entre le transfert de foncier et le transfert de DPU
Inscription : auprès de Colette Casaramona au 03 86 49 48 10, télécopie 01 56 72 57 31, email : HYPERLINK "mailto:fdsea.yonne@fdsea89.fr" fdsea.yonne@fdsea89.fr

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, mercredi 7 mars, de 9 h 30 à 12 h
Sens : (Attention ! nouvelle adresse et nouveaux horaires).
Locaux de la Chambre d'agriculture, ZA Le Saule fendu, 8 impasse de l'Europe à Maillot, lundi 05 mars et lundi 19 mars, de 9h à 12h et de 14 h à 16 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Section des Anciens Exploitants FDSEA 89

A l'initiative de la Mutualité Française Bourgogne, dans le cadre de la Prévention Santé Seniors « Rendre chacun acteur de sa santé », un module Alimentation est proposé aux anciens exploitants. Dates proposées : les jeudis 15 mars, 22 mars, 29 mars, 5 avril, 3 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 14 juin, 21 juin, 28 juin.. ce module sera animé par une diététicienne et comporte également une séance sur la santé bucco-dentaire animée par un chirurgien-dentiste
Ces 11 demi-journées se dérouleront de 14 h à 16 h, à la FDSEA de l'Yonne, à Auxerre (Inscriptions pour le 1er mars)
Pour tout renseignement : tel 03 86 49 48 20

Examen du Permis de chasser 2012

La prochaine session d'examen du permis de chasser 2012 va débuter le 14 mars prochain.
Les dossiers d'inscription sont disponibles et peuvent être retirés au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne, 20 avenue de la Paix à Saint-Georges-sur-Baulches.
Les personnes intéressées peuvent contacter la fédération au 03 86 94 22 83, pour tout renseignement

Installation

PRI info

Côte d'Or "Je vous transmets mon exploitation. Et vous ?"

Vous vous interrogez sur votre cessation d'activité ? Un seul mot d'ordre : Anticipez ! Contactez le Point Info Transmission Association (PITA). Des conseillers vous aideront à clarifier votre projet et à trouver les réponses à vos questions. Ils pourront également vous accompagner dans votre démarche de recherche de repreneur ou d'associé en toute confidentialité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire Recherche un candidat à l'association sur une exploitation diversifiée

Dans le tournugeois, un GAEC à trois associés recherche un candidat à l'association en remplacement d'un départ en retraite. Exploitation diversifiée de 200 ha. Elevage de 70 vaches charolaises, conduite d'un troupeau de 30 vaches laitières, 40 brebis et 15 ha de céréales. Structure fonctionnelle et aux normes. Installation par reprise de parts sociales, investissement limité. Cette offre vous intéresse, contactez Gaël PELLENZ, conseiller répertoire à la Chambre d'Agriculture au 03 85 29 57 33. Il vous mettra en relation avec les exploitants (ref OAO 71 100 27).

Yonne Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

l'Infoàsuivre

Économie de marché

L'Europe agricole à l'heure des choix

Le climat européen, est suffisamment stable pour apparaître comme une bénédiction en terme de production. Pourtant l'Europe, centrée sur elle-même, stagne. D'autres pays concurrents avancent plus vite et prennent des parts de marché à l'export. Face à cette situation, l'Europe est confronté à un choix d'avenir : soit répondre à sa vocation nourricière, soit s'enfoncer dans le repli.

Le continent européen aurait-il manqué sa chance ? C'est la question que l'on peut se poser à la lumière des observations d'Hubert Védrine, ancien ministre et diplomate, lors d'une conférence organisée par Passion céréales et les Echos, le 22 février dernier à Paris. «*L'Union européenne a perfectionné ses institutions depuis trente ans, plutôt que de s'occuper des pays émergents dont l'objectif est de croître économiquement*» a-t-il déclaré en expliquant : pendant que l'Europe «*regardait son nombril*», la coopération et les échanges Sud/Sud se développaient. Les Etats-Unis ont ainsi mieux profité de la croissance des pays «*émergés*» et non plus émergents. Le train est passé, plaçant le continent européen à la croisée des chemins. Pour Hubert Védrine, le deal est évident «*soit l'Europe devient une sorte de suisse, centrée sur son bien-être et regardant à l'extérieur avec stupeur, soit le continent assume son rôle dans l'équilibre alimentaire et économique mondial*».

Des atouts essentiels pour une Europe qui « stagne »

Confortant ces propos, Jean-Pierre Langlois-Berthelot, président de France-Export céréales, a montré que les surplus agricoles se trouveront principalement aux Etats-Unis, dans l'Union européenne, ainsi que dans des pays comme la Russie, l'Ukraine ou le Kazakhstan d'ici 2050. Ces pays bénéficient d'une démographie stagnante ou baissière, ainsi que d'un climat relativement stable, constituant des atouts pour la production de céréales destinées à l'exportation. En revanche, nombre de pays du Sud verront leur déficit alimentaire se creuser durant cette période. La zone la plus stable pour la production de céréales reste l'UE.
Cette stabilité constitue un atout pour l'Europe et pourrait lui permettre de jouer un rôle important dans la lutte contre la volatilité des cours, a souligné Jean-Pierre Langlois-Berthelot. Mais selon lui, «*l'ambiance politique européenne rend la prise de risque difficile et met en avant le repli sur soi, ce qui n'est pas sans influence sur la capacité du continent à évoluer*», et donc à faire progresser sa productivité. Il ajoute que «*dans l'UE, la productivité a stagné depuis vingt ans, alors qu'elle a explosé en Asie et progressé en Amérique du Nord, grâce aux nouvelles technologies et à un marché tourné vers l'exportation*».
Dans le même temps le président de la fédération interprofessionnelle des activités céréalières marocaines s'est félicité de la signature de l'accord de libre échange entre l'UE et le Maroc. Il a insisté sur le fait que cet accord renforçait la coopération entre les deux pays et permettait d'alimenter un marché alimentaire marocain toujours déficitaire. Compte-tenu des besoins de son pays dans ce domaine, il a conclu sur la nécessité pour le Maroc de voir croître le niveau de productivité des exploitations agricoles européennes.

D'APRÈS AGRA.

Humeur

Alimentaire... si l'on peut dire

Un hamburger à la sauce fœtale...



«*Science sans conscience, n'est que ruine de l'âme*», mais pas seulement... La science débridée peut aussi ruiner nos estomacs, notre santé et tout un capital culturel vieux de quelques millénaires. Le docteur Mark Post, directeur du département de physiologie de l'Université de Maastricht (Pays-Bas) vient d'en faire la démonstration en annonçant qu'il mettait la dernière main (ou la dernière pipette), à un hamburger de synthèse, conçu en laboratoire à partir de cellules souches. Ces dernières, encore dans les éprouvettes, ont été prélevées sur du muscle de bœuf de 2 centimètres de long, 1 cm de large et 1 mm d'épaisseur. Elles seront ensuite mélangées à du sang et élevées dans du sérum fœtal de veau ! Le tout devrait être prêt à déguster (ou à vomir) dès l'automne prochain... Miam !
Si les industriels de l'agroalimentaire ne nous veulent vraiment que du bien, on peut espérer que la trouvaille de ce docteur Folamour de l'alimentation restera dans les éprouvettes. Si c'est avec ce genre de recettes que l'on espère nourrir l'humanité dans les décennies à venir, nous serons nombreux à regretter le bon vieux temps du steak à l'herbe. A moins que nous ne nous convertissions tous au végétarisme. A force de nous faire avaler tout et n'importe quoi sous des prétextes fallacieux, on comprend que la malbouffe a encore de beaux jours devant elle. Préservons nos vaches, nos veaux, nos moutons, nos cochons et nos poulets... avant que la viande de synthèse ne les condamne définitivement à disparaître de nos paysages et de nos assiettes. Bon appétit !

AMK



Assemblée générale des Jeunes agriculteurs

Une salle noire de JA

Rien à voir avec la réunion désertique de Beaune en 2011. L'affluence de l'assemblée générale 2012 des Jeunes agriculteurs a été tout simplement exceptionnelle. Un message très positif pour le réseau syndical côte d'orien.



Il n'y avait plus une chaise libre, à l'assemblée générale des Jeunes agriculteurs, la semaine dernière au lycée de Plombières-lès-Dijon.

Grosse satisfaction pour le réseau des Jeunes agriculteurs de la Côte d'Or. L'assemblée générale organisée vendredi dernier au lycée de Plombières-lès-Dijon a attiré beaucoup de monde.

La journée, élective, a également été constructive et a donné une image dynamique du réseau. L'engagement, le fer de lance des Jeunes agriculteurs, a longuement été débattu autour d'une table ronde. «Faites de la place aux jeunes» pourrait être le résumé de cette journée.

Le président Antoine Daurelle y va de son propre point de vue : *«L'engagement, il faut y goûter le plus jeune possible, c'est très important. C'est moins facile de s'engager quand on est plus vieux. Alors c'est vrai, quand on est jeune, on n'a pas forcément les compétences ni l'assurance pour s'engager. Mais il faut savoir que le réseau JA a des solutions. Nous sommes un peu une école de formations pour les jeunes»*.

Une table ronde «engagée»

Mickaël Moulin, administrateur à JA national, a pris une part importante dans les débats. Il s'est notamment adressé aux trois directeurs présents (François Depuydt, Pascal Demay et Michel Millot, représentant respectivement la Chambre d'agriculture, Dijon Céréales et Bourgogne élevage). *«Les organisations agricoles ont besoin de jeunes moteurs, de jeunes qui prennent des décisions. Ce sont les futurs responsables des OPA. Il faut que l'on accepte et que l'on écoute davantage les JA»* a souligné l'agriculteur venant des Vosges. Celui-ci a continué en imitant d'autres responsables d'organisations professionnelles qu'il a déjà côtoyés dans son parcours : *«Hey, les jeunes ! Vous avez de bonnes idées, mais bon, on va peut-être attendre un peu pour voter... On va discuter entre nous, on passera peut-être une de vos idées. Si c'est le cas, elle sera remise à notre sauce...»* Mickaël Moulin en tire une morale : *«il faut arrêter ça et prendre plus au sérieux les jeunes. Ça, on le voit partout en France. Mettons en avant les jeunes agriculteurs et intégrons-les, l'agriculture a besoin d'eux !»*



Mickaël Moulin, administrateur à JA national : *«Les organisations agricoles ont besoin de jeunes moteurs, de jeunes qui prennent des décisions. Ce sont les futurs responsables des OPA. Il faut que l'on accepte et que l'on écoute davantage les JA»*.

Intervention du secrétaire général

Sylvain Anus, le secrétaire général de JA21, a retracé les grands moments de l'année 2011. Dans les dossiers purement syndicaux, la mise en place des bassins laitiers a été citée. *«Un très gros travail syndical»* souligne le secrétaire. En ce qui concerne les installations dans le département, près de 80 ont été officialisées l'année dernière.

Concernant la conjoncture, Sylvain Anus a parlé de la sécheresse avec *«de gros dégâts par endroits»*, *«l'efficacité de la solidarité entre agriculteurs»*, mais aussi *«l'inadaptation du système d'assurance-récolte dans certains cas»*. La tuberculose bovine et les dégâts de gibier ont encore été deux grosses problématiques suivies par le réseau. Côtés festif et promotionnel, Sylvain Anus a rappelé la réussite de la fête départementale de l'agriculture à Aisey, avant de donner d'ores-et-déjà rendez-vous pour l'édition de Chevigny-Saint-Sauveur l'été prochain.

Un mot également sur la SAS agrisolaire 21: *«c'est un échec avec moins de 30 dossiers sur 100 et des tailles d'installations photovoltaïques souvent revues à la baisse. La raison est double : les changements des règles du jeu du photovoltaïque à mi-parcours et le partenaire bancaire de la SAS qui nous a un peu lâchés»*. En fin d'assemblée, Fabrice Faivre (président de la FDSEA), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture), Marc Frot (président de la commission «agriculture» du Conseil général) et Jacky Roche (directeur-adjoint de la DDT) ont salué tour à tour le fort dynamisme des Jeunes agriculteurs démontré lors de cette assemblée.

AURÉLIEN GENEST

Nouveau conseil d'administration

La journée était élective. Un nouveau conseil d'administration a été constitué

Il se réunira le 7 mars pour former un nouveau bureau. Région Auxois : Frédéric Chopard, Vincent Deffontaines, Lucie Poillot, Arnaud Parfait. Région Châtillonnais : Yann Frelet, Victor Matrat, Nicolas Porcherot. Région Plaine : Aurélien Chaillot, Fabrice Genin, François-Xavier Lévêque, Emilien Rolet. Région Hautes-Côtes : Mathieu Labonde. Région viti plaine : Jérôme Tournier. Région Val de Saône : Florian Jacquet, Vivien Lévêque. Liste départementale : Clément Babouillard, Antoine Daurelle, Simon Gevrey, Benoît Lahaye, Aurélien Viellard. Administrateurs stagiaires : Sylvain Anus, Nicolas Aubry, Florent Balme, Jérémie Cernesson, Nicolas Chauve, Yoann Garreau, Arnaud Guilleman, Charles Matrat, Benoît Pech, Lucien Rocault.





Assemblée générale de Bourgogne Pellets

Miscanthus: vers une évolution du statut ?

La société qui a succédé à la Sica Secopulpe à Aiserey enregistre un ralentissement des plantations en miscanthus. Bourgogne pellets veut faire évoluer le statut de la plante pour qu'elle devienne éligible aux surfaces en éléments topographiques (SET).



Cyrille Fèvre, président de Bourgogne Pellets : *«L'administration considère que le miscanthus est une plante invasive, c'est une grosse aberration. Nous irons lui présenter la culture le mercredi 21 mars pour lui prouver le contraire et pouvoir la classer en SET».*

«*Nous avons les débouchés, il nous faut maintenant les surfaces*» résume Etienne Genet, lors de l'assemblée générale de Bourgogne Pellets, la semaine dernière à Brazey-en-Plaine. Le directeur indique que la société commerciale Terr'Nova, créée par Bourgogne Pellets avec d'autres coopératives au plan national, connait un très bon développement. De quoi rassurer les planteurs. Oui mais voilà, le problème concerne les surfaces plantées. Bourgogne Pellets s'est fixé un objectif total de 1 000 hectares, avec des plantations d'environ 200 hectares annuels pour y arriver. «*Seulement 20 hectares de miscanthus vont être plantés en 2012, c'est clairement une déception*» signale Etienne Genet. Le directeur signale que le prix payé au producteur, de l'ordre de 70 euros/tonne, est un «*prix plancher*» : «*ce prix va augmenter dans les années à venir. Avec les 1 000 hectares que nous nous sommes fixés, les charges fixes diminueront et la rémunération des planteurs pourra être revue à la hausse*». Philippe Béjot, responsable des cultures, ajoute que les coûts de l'implantation, qui peuvent être vus comme un frein, sont passés de 3200€/ha à 2700€/ha. «*Nous produisons désormais nos propres plants. Une baisse de ces coûts à 2500€/ha est envisageable d'ici quelques temps*» signale Philippe Béjot.

«Pas une plante invasive»

Pour Cyrille Fèvre, le président de Bourgogne Pellets, quatre raisons expliquent le ralentissement des plantations pour 2012 : «*Les cours des céréales se maintiennent à un niveau élevé et qui pèsent forcément dans la décision. Il y a également le frein des mesures agro-environnementales : les agriculteurs qui sont engagés dans ces MAE ne plantent pas de miscanthus car il n'est pas admissible. Troisième raison : il y a encore de l'attentisme chez les agriculteurs : le miscanthus reste une nouvelle culture et ils attendent de voir les résultats*». Cyrille Fèvre termine sur une quatrième raison : «*il s'agit d'un problème de législation. Aujourd'hui, le miscanthus n'est pas une plante éligible aux surfaces en éléments topographiques (SET), bien qu'il soit une plante totalement environnementale. Notre objectif est de le faire classer en SET*». A ce titre, Bourgogne Pellets organisera une conférence mercredi 21 mars à Aiserey, en présence de «*tous les décideurs*» comme l'indique Cyrille Fèvre : «*il y aura l'agence de l'eau, le DGAL, la Draf... L'administration considère que le miscanthus est une plante invasive, c'est une grosse aberration. Nous irons lui présenter la culture pour lui prouver le contraire*». Autre objectif affiché par Bourgogne Pellets : le ciblage des zones de captage. «*La diminution des produits phyto et/ou engrais est obligatoire. Le miscanthus peut apporter une alternative sur ces zones*» ajoute Philippe Béjot. En attendant la date du 21 mars, l'heure est à la récolte du miscanthus qui vient de commencer. Avec le switchgrass, voisin du miscanthus, près de 400 hectares seront récoltés dans un rayon de 70 km autour d'Aiserey.
Quatre-vingt six planteurs de miscanthus sont concernés, et treize en switchgrass.

AURÉLIEN GENEST



L'heure est à la récolte pour 86 agriculteurs.

▶ Zoom sur...

Les SET

Les surfaces en éléments topographiques (SET) ont récemment été intégrées dans la conditionnalité. Il s'agit de maintenir sur son exploitation des éléments paysagers qui contribuent à préserver la biodiversité (haies, bandes enherbées, vergers,...). L'agriculteur doit maintenir un certain ratio de sa SAU. Philippe Béjot illustre : *«Si un agriculteur n'a pas de bois, pas de rivière, pas de prairies, il doit planter un pourcentage d'herbe sur son exploitation. C'est une jachère au final. Pourquoi avoir tout en herbe? il serait intéressant de pouvoir implanter le miscanthus sur une partie de ces surfaces. Les terres seraient ainsi valorisées».*

Centre équestre de la Barotte

Les travaux ont débuté



François Sauvadet (président du Conseil général) François Patriat (président du Conseil régional), au centre Hubert Brigand, (président de la communauté de communes du Pays châtillonnais) ont posé la 1ère pierre du centre équestre lundi après-midi.

Création de deux manèges, d'écuries pour 60 équidés, de selleries, de douches pour chevaux et de locaux d'accueil. A l'extérieur de deux carrières... La Communauté de communes a tout prévu pour faire de la Barotte la nouvelle vitrine du Pays Châtillonnais. Le projet de rénovation du centre équestre de la Barotte, d'un coût d'environ 2,6 millions d'euros, a pour but le développement de l'équitation pour une clientèle scolaire et privée en offrant un cadre rénové tout en confortant la filière équine. La formation professionnelle sur le territoire sera améliorée par la mise en place de formations courtes (maréchalerie d'urgence, bourrellerie d'urgence, etc.) et par la mise en place de formations pour adultes. La présence d'un tel organisme dans le Châtillonnais bénéficiera à la population et aux entreprises qui pourront ainsi trouver des solutions de formation de proximité dans de nombreux domaines. Plus largement, elle participe au développement économique et à l'attractivité du territoire. La rénovation du centre équestre est financée par la Communauté de communes du Pays châtillonnais, le département de la Côte d'Or via le contrat AmbitionS Côte d'Or, la région Bourgogne, l'Etat, l'Europe par l'intermédiaire du Feader et le Fonds Eperon. Dans le but de maintenir le centre équestre en activité, les travaux se dérouleront en deux phases principales et une phase intermédiaire permettant le transfert des activités des bâtiments actuels vers ceux édifiés dans la première phase (écuries, petit manège, structure d'accueil, locaux techniques, ateliers), puis la démolition des bâtiments existants avec la poursuite des travaux de la seconde phase (grand manège, petite carrière).

COMMUNIQUÉ

▶ Un des plus gros centre équestre de Bourgogne

L'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole La Barotte est composé du LEGTA La Barotte, du CFPPA La Barotte et de l'exploitation agricole La Barotte (120 ha de production laitière, d'ovins et de grandes cultures) avec une antenne à la ferme du hameau de Bierre-lès-Semur (production originale de lait de jument). Le site du lycée de La Barotte accueille au total 120 élèves par an. Un effectif en développement grâce à la création de nouvelles offres de formations et au regroupement des sites de Châtillon-sur-Seine et de Semur-en-Auxois. Avec l'ouverture de nouvelles formations équines en 2010 et 2011, le centre équestre produit plus de 500 heures de formation par semaine, il est un des *«plus gros centre équestre de Bourgogne»*. La rénovation et l'agrandissement des infrastructures se sont donc imposés pour améliorer les conditions de travail et de formation, mais aussi pour pérenniser l'offre de formation autour du cheval sur le territoire du Pays châtillonnais.

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Réseau de prairies sentinelles

La chambre d'agriculture publie un bulletin hebdomadaire "Herbe 58"

Après avoir mis en place un réseau de 22 exploitations de suivi de pousse de l'herbe, sur trois zones géographiques du département, la Chambre d'agriculture envoie le premier numéro du bulletin *«Herbe 58»* aux éleveurs.

Il est arrivé en fin de semaine dernière dans les boîtes mail des éleveurs nivernais. *«Herbe 58»* est un bulletin hebdomadaire (ou moins fréquent selon l'état de la végétation), rédigé par l'équipe élevage de la Chambre d'agriculture de la Nièvre. En fait de bulletin, il s'agit en fait de trois bulletins différents, un par zone géographique étudiée, afin de coller au plus près de la réalité de la pousse de l'herbe dans le Morvan, dans le Centre Nivernais et sur le Plateau de Bourgogne. Le réseau est constitué de 22 exploitations, réparties selon les zones, et choisie pour leurs représentativités: des éleveurs ou polyculteurs-éleveurs, avec des chargements de 0,9 à 1,6 UGB par hectare, des dimensions de 65 à 280 vêlages, des dates moyennes de vêlages allant de décembre à mars et des productions de broutards jeunes ou repoussés et de femelles maigres et finies... En fonction des observations, les techniciens de la chambre utiliseront Herbe 58 comme vecteur de leurs préconisations techniques en vue d'une bonne gestion de l'herbe par tous.


Herbe 58

Pays Corbigeois, Vaux d'Yonne, Bazois, Amognes, Vallée de la Canne, Entre Loire et Allier, Sologne Bourbonnaise

Numéro 0

Herbe 58 : qu'est ce que c'est ?

Des préconisations sur la gestion de l'herbe qui s'appuient sur un réseau départemental de suivi de pousse de l'herbe.

Trois régions naturelles étudiées dans le département

Les parcelles sentinelles dans votre région naturelle

Suivi de parcelle destinées à la fauche.

Suivi de parcelles destinées au pâturage

Le numéro 0 de Herbe 58 est arrivé en fin de semaine dernière dans les boîtes mail des éleveurs nivernais.

Parcelles destinées à la fauche

Dans chaque ferme suivie, les conseillers affineront leurs données techniques selon s'il s'agit de prairie permanente ou temporaire, de fauche précoce ou classique avec ou sans déprimage, afin de recueillir les informations sur la hauteur d'herbe et le stade de la végétation. Selon Agathe Gruet, l'équipe élevage s'appuiera sur la méthode des températures (développée par l'INRA) qui permet d'étudier l'évolution des stades de la plante en fonction de la somme de températures relevées depuis le 1er février. *«Ceci permet de donner des préconisations sur la récolte, de trouver le meilleur compromis entre rendement et qualité, selon le type de fourrage»*. Sur 32 parcelles destinées à la fauche, les techniciens vérifieront périodiquement les hauteurs d'herbe ainsi que l'évolution des stades (démarrage, épi 10 cm, floraison) durant tout le cycle. Grâce au bulletin, les éleveurs pourront anticiper les tendances significatives en fonction de leur groupe géographique et ainsi prévoir plus facilement l'arrêt du déprimage ou la date de récolte...

Parcelles destinées au pâturage

La Chambre s'intéressera également aux parcelles destinées au pâturage. 7 lots de vaches suitées de femelles et un lot de génisses de 1 à 2 ans seront suivis sur toute la saison. Les lots seront pesés à trois moments clés de la vie du troupeau: à la mise à l'herbe, en début d'été au sevrage des veaux. Cela aura pour but de mesurer la croissance des veaux et génisses ainsi que la reprise de poids des vaches.
Le choix a été fait de suivre un lot de vaches suitées de femelles afin que les mesures de croissance ne soient pas liées au niveau de complémentation. Des mesures de hauteur d'herbe, lors des changements de parcelles, permettront d'identifier la dynamique de repousse de l'herbe suite au pâturage et d'en dégager, là encore, des préconisations techniques.

Pour recevoir Herbe 58: contacter l'accueil de la Chambre d'agriculture de la Nièvre au 03 86 93 40 00 et laisser votre adresse mail.

E.C.

Des infos supplémentaires de votre département

un seul site !

AgriBourgogne.fr

"Manger local, c'est génial

21 producteurs nivernais ont déjà dit oui aux collèges


Les principaux de six collèges nivernais ont retrouvé une partie des agriculteurs nivernais qui adhèrent à la démarche, le 22 février, à la chambre d'agriculture.

Dans le cadre du programme stratégique Nièvre 2021, le Conseil général et la Chambre d'agriculture donnent la priorité aux produits locaux dans les assiettes des collégiens nivernais. Un repas 100% Nièvre a déjà eu lieu en novembre dernier dans six établissements. Six autres devraient suivre d'ici fin juin.

Donner la priorité au goût et, accessoirement, favoriser les circuits courts d'approvisionnement en produits locaux dans les cantines des collèges: telle est l'ambition déclarée du Conseil général et de la Chambre d'agriculture de la Nièvre depuis plusieurs mois. Une réunion d'étape a eu lieu, le 22 février à Nevers, afin de faire le point sur la mobilisation des principaux de collèges et des producteurs, en présence de Colette Mongiat, la vice-présidente du Département en charge de l'éducation.

Et, si l'organisation et les coûts des circuits courts, visant à réduire le nombre d'intermédiaires entre le champs et la fourchette, sont parfois difficile à intégrer, l'unanimité prévaut quand il s'agit de pérenniser et de développer le projet. *«Manger local, c'est génial»* est le mot d'ordre qui unit désormais les élus, les professionnels et les personnels pédagogiques nivernais.

Les collèges pilotes de Cercy-la-Tour, Donzy, La Machine, Luzy, Nevers Les Courlis et Saint-Amand en Puisaye donnent le ton en prévoyant de proposé aux collégiens pas moins de cinq repas 100% locaux d'ici fin juin. D'autres pourraient les imiter à la rentrée de septembre 2012.

Manque de légumes

L'aspect financier n'est pas le moindre handicap dans la lourde machine qui s'est mise en route. Les gérants des cantines ont d'autres habitudes d'approvisionnement, qui passent par l'achat en gros auprès de fournisseurs de restauration collective dont les prix défient souvent toute concurrence. Pourtant, avec l'aide financière de l'institution départementale -1 euro alloué aux intendants par repas, des points d'accords ont été trouvés avec les agriculteurs et producteurs locaux.

Déjà 21 d'entre eux, fournisseurs de viandes bovine, de fromages de vache et de chèvre, de volailles et de porcs, s'inscrivent dans la démarche collective. Tous habitués de la vente directe de leurs produits, chez eux ou sur les marchés nivernais, ils arrivent à s'adapter à la demande, tant en terme de volumes que de prix. Ils savent que ce n'est pas une aubaine commerciale mais bien un moyen supplémentaire de sécuriser leurs débouchés et surtout de promouvoir la qualité de leur travail auprès des plus jeunes. Avant qu'à leur tour, ceux-ci ne deviennent consommateurs.

Si la réunion du 22 février a mis en évidence la bonne volonté des agriculteurs, il reste toutefois à élargir la capacité d'offre. Ainsi, le groupe de pilotage, accompagné par Maud Perroy et Maxime Albert, de la Chambre d'agriculture, recherchent-ils des éleveurs d'agneaux, de porcs et surtout des producteurs de légumes. Les entrées et l'accompagnement des plats risqueraient de manquer de consistance, sinon... Ce n'est pas le plus facile, tellement les grossistes sont concurrentiels.

E.C.

▶ **Zoom sur...**

Christophe Boiron: *«un débouché de plus pour mes bourguignons»*

Eleveur de bovins en agriculture biologique à Poiseux, Christophe Boiron relativise l'opportunité que représente le circuit court d'approvisionnement des collèges: *"je suis rentré dans la démarche pour promouvoir certains produits que j'ai du mal à passer sur les marchés, par exemple les bourguignons"* concède-t-il. Le producteur est effectivement un habitué de la vente directe qui lui assure une part conséquente de son revenu. Et il prévient: *"on ne va pas s'aligner sur les prix des produits pratiqués par les grossistes, en divisant notre chiffre d'affaires par deux ou trois. D'autant moins qu'en bio, nos coûts de production sont très dépendants des protéïnes, qui sont trop chères à l'extérieur, et que le pois que je produis n'entre pas dans le cadre des primes. En plus, 2011 a été une année de sécheresse et là, les récoltes seront difficiles car tout a gelé"*. Christophe Boiron ne cache pourtant pas son enthousiasme pour le "manger local". Il a déjà livré deux fois des collèges du département (2 fois 20 kilos) et envisage encore de fournir 100 kilos d'ici juin. Quant au prix, il reconnait qu'il fait *"un effort considérable. Je descend à 7,50 euros du kilo mais c'est encore 40 centimes de plus que ce que paie habituellement le cuisinier du collège de Saint-Amand en Puisaye à ses fournisseurs habituels"*.

Formation Chambre d'agriculture

Dresser son chien de troupeau

Depuis plusieurs années, cette formation est proposée aux éleveurs de la Nièvre, qu'ils aient des moutons ou des vaches. Son succès ne se dément pas. Et pour cause !



Si la formation s'intitule *«dresser son chien de troupeau»*, c'est parce qu'elle s'adresse au couple que forment le maître et son chien. La formation est loin de n'être que théorique, même si des aspects alimentation, choix de la race, logement ou hygiène sont abordés. Très vite, avec le formateur, homme et animal sont mis en situation, pour observer leurs relations et la façon dont le chien se comporte face au troupeau. Dresser un chien ne s'improvise pas, et les conseils du formateur sont précieux. Le témoignage ci-contre montre combien des idées fausses courent encore la campagne sur cette question.

De plus en plus d'éleveurs font appel à un chien, qui, une fois bien dressé, se révèle être un partenaire précieux pour le travail. Utiliser un chien de troupeau offre de nombreux avantages : il permet de gagner du temps, de faciliter le travail de l'éleveur, mais aussi de diminuer les risques liés au contact des animaux, surtout en élevage bovin. Tous les ans, la MSA dénombre plus de 6 000 accidents liés à la manipulation des bovins.

Alors, plus d'hésitation : prenez votre chien et venez suivre cette formation.

▶ Formation

Une formation d'initiation a lieu les 25 avril et 30 mai

Une formation de perfectionnement (pour des éleveurs ayant plusieurs mois d'expérience et de travail avec leur chien) les 2 mai et 6 juin 2012
Formateur : Sébastien de Montmollin, agréé par l'Institut de l'élevage, éleveur lui-même dans l'Allier.
Coût : 90 € (une partie du coût de la formation est prise en charge par le Vivea). Ouvre droit au crédit d'impôt.
Pour tout renseignement, contacter le technicien ovin de la Chambre d'agriculture : C. Rainon, 06 72 39 76 43

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

Formation Chambre d'agriculture

Réussir ses agneaux d'herbe et de bergerie

Créer un atelier ovin sur l'exploitation, en complément ou non d'une autre activité, ne s'improvise pas. Le système d'exploitation défini le type de production à mettre en place : agneaux d'herbe, agneaux de bergerie, l'un ou l'autre ou les deux à la fois.



Dans la création d'un atelier ovin, il faut intégrer les notions de travail, dedisponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu, …

Le système d'exploitation existant va imposer le type de production à mettre en place.

La formation propose également d'étudier tous les postes importants à maîtriser : choix des races et dimension de l'effectif, mais aussi alimentation, logement et contention, suivi sanitaire, travail… en comparant les systèmes.

Des visites d'exploitations alterneront avec un travail en salle, pour permettre à chacun de formaliser son projet personnel ou de parfaire ses connaissances.

▶ Formation

«Réussir ses agneaux d'herbe et de bergerie» les 21 mars et 18 avril à Corbigny, 1 rue du Petit Fort

Formateur : Christophe Rainon , conseiller ovin à la Chambre d'agriculture de la Nièvre
Coût : 50 € (une partie du coût de la formation est prise en charge par le Vivea). Ouvre droit au crédit d'impôt.
Pour tout renseignement, contacter : C. Rainon, 06 72 39 76 43

Routes abîmées ?
GARDEZ le CAP...
... même à 40 km/h !



Système "ActiveCommand Steering"
Nouveau système de guidage fiable et complet avec contrôle dynamique de la stabilité, direction électrique à assistance variable





JOHN DEERE

Agrobiologiste de l'Yonne

Le rythme des conversions s'essouffle

Les agrobiologistes de l'Yonne réunis en assemblée générale à la MFR de Villevallier ont dressé un état des lieux des conversions bio sur le département. Après le boom des années 2009 et 2010, le rythme s'est un peu ralenti.

Le département de l'Yonne compte aujourd'hui 222 exploitations bio, parmi lesquelles, 70 en élevage polyculture, 70 producteurs Grandes Cultures, 42 viticulteurs, 26 en maraîchage et 6 arboriculteurs. Premier département Bourguignon pour ce qui est de la superficie, avec un total de 14 000 ha, et deuxième en nombre d'exploitations, après la Côte d'Or.

On a enregistré en 2011, 22 nouvelles conversions, pour une surface supplémentaire de 745 ha et 3 arrêts d'activité. Eleveurs et viticulteurs étant toujours en tête du tableau avec respectivement, 9 et 7 nouvelles conversions.

Plusieurs explications à ce ralentissement du rythme des conversions, parmi desquelles les interrogations concernant la future PAC et aux aides transférées sur le premier pilier. A ce jour, un agriculteur engagé en bio pour cinq ans, n'a aucune garantie sur ce qu'il percevra à compter de 2014.

Autre facteur pouvant expliquer cet essoufflement : les cours des céréales, les blés notamment, dont la tendance haussière incite moins à la conversion. La taille des exploitations peut aussi être une explication au phénomène, leurs propriétaires s'interrogeant davantage avant de franchir le pas. Plusieurs membres du Gaby considèrent toutefois que cette pause est salvatrice après le boom des années précédentes et permettra un meilleur accompagnement des nouveaux arrivants, dont les besoins techniques sont parfois plus importants que leurs aînés.

Un projet de pépinière à Mézilles

Un projet de pépinière est à l'étude à Mézilles en Puisaye, sur une surface d'1 ha mis à disposition par la commune. On en est à la recherche de financement pour l'acquisition de matériels. Un candidat s'est déjà mis sur les rangs pour y faire du maraîchage en culture biologique. Le but étant que le projet se développe et que l'on trouve des surfaces supplémentaires sur le secteur, afin de mutualiser les équipements. Le Centre d'Aide par le Travail situé sur la commune pourrait être intéressé par le projet, dans le but de s'approvisionner en légumes pour sa cantine.

Un débat s'est engagé, sur les moyens à mettre en place, afin d'assurer un approvisionnement sécurisé et pérenne des productions.

Un travail reste à faire au niveau organisationnel entre producteurs pour tenter de mutualiser les disponibilités, répertorier les demandes et mieux réguler les volumes. L'accompagnement des projets de commercialisation en circuits courts, reste une priorité pour le Conseil régional, qui vient de mettre deux actions en place à cet effet : un site Internet *«Loc'Halles Bio»*, qui a pour vocation de mettre en relation les producteurs et les acheteurs des lycées et autres collectivités, ainsi qu'un système, en zone rurale, de covoiturage des produits à l'image de ce qui se fait pour les personnes.

DOMINIQUE BERNERD



Les agrobiologistes de l'Yonne ont tenu leur assemblée générale le 21 février dernier à la MFR de Villevallier.

En images

Quand Saint-Léger-Vauban fait la foire !

Chaque dernier samedi de février, la commune de Saint-Léger-Vauban, connaît une effervescence inhabituelle pour sa traditionnelle foire concours. L'édition 2012, 46e du nom n'a pas failli à la règle et les visiteurs sont venus nombreux dans ce petit bourg de 400 âmes, village natal du Maréchal Vauban.

Succès populaire mais également évènement majeur pour les éleveurs de la région qui s'y rassemblent chaque année pour présenter le fruit de leur travail et sensibiliser le grand public aux problèmes de la profession. Egalement au rendez-vous, les élus politiques du département à l'heure de l'inauguration de la journée. Pas de quoi concurrencer la visite présidentielle effectuée au même instant du côté de la Porte de Versailles à Paris, mais comme l'a souligné le ministre Henri de Raincourt, présent à Saint-Léger : *«le vrai Salon, il est ici !»* Qui a dit que les Icaunais étaient chauvins… !

Une centaine de bovins rassemblés sur le foirail, une vingtaine de chevaux, une mini-ferme pour les plus petits, une collection d'animaux de basse-cour… les éleveurs ont cette année encore présenté leurs plus beaux animaux. Et côté animation, pas de quoi s'ennuyer, entre le défilé de vieux tracteurs, les spectacles de danses country, les stands des artisans et producteurs locaux, les expositions de matériels agricoles, les jeux pour enfants, etc..

Sans oublier la traditionnelle dégustation de charolais sous la rotonde, une fois encore bien petite, au vu des amateurs qui s'y pressaient à l'heure du déjeuner. La journée s'est ponctuée par une *«omelette géante party»*, suivie d'un bal gratuit.

D.B.



Un évènement incontournable pour les éleveurs de la région.



Même Buffalo Bill avait fait le voyage !



Des tracteurs pour tous, petits et grands…



Plus d'une centaine de bovins étaient présentés par les éleveurs de la région.



Ça tousse, ça crache, ça fume… Des vieux tracteurs quoi !

Conférence économique départementale

La crise: quels impacts sur l'activité agricole ?

Économiste à l'APCA, Thierry Pouch était l'invité de l'édition 2012 de la conférence économique départementale organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Revenant notamment sur les tenants et aboutissants de la crise actuelle et ses conséquences sur l'économie agricole.



Thierry Pouch, responsable du service références et études économiques à l'APCA, invité de l'édition 2012 de la Conférence Economique Départementale organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.

En première partie de la conférence, un tour d'horizon des filières agricoles départementales a été dressé par Vincent Gallois, en charge des études économiques et prospectives à la Chambre d'agriculture de l'Yonne :

En bovins viande, 2011 aura été une année atypique, enregistrant à la fois un accroissement des abattages, par crainte de déficit fourrager lié à la sécheresse, et une croissance exceptionnelle des exportations en viande et vif. Notamment sur le marché sud méditerranéen. Reste à savoir si les ventes en maigre compenseront le tassement observé sur l'Italie. Si le cours du broutard stagne, celui des jeunes bovins s'envole. L'accroissement de la vente en vif ayant pour conséquence une diminution d'activité pour la Sicavyl de Migennes. La filière icaunaise s'interroge : *«ces prix hauts favoriseront-ils la relance de l'engraissement engagée par Alysé et la Cialyn ?»*

En aviculture, on voit se développer les *«systèmes alternatifs»* en filière œufs : plein air, label Rouge, Bio… L'Yonne compte à ce jour 7500 poules bio en production, avec deux nouveaux projets en cours d'installation d'ici fin mai. Trois autres projets de poules plein air seront créés d'ici la fin de l'année portant le parc départemental à 45 000 animaux. Centre de conditionnement basé dans la Marne, la Sté CDPO souhaite augmenter sa production de 25 % et recherche des producteurs dans un rayon de 250 km. Un atout supplémentaire pour le département

Prix du lait : la tendance haussière constatée depuis 2009 se perpétue, avec des prix au dessus de 300, voire 320 €/1000 l. L'Yonne est toutefois en sous-réalisation, avec seulement 270 producteurs et une faible densité laitière. D'où cette question : *«les coûts de collecte seront-ils revus à la hausse du fait d'un manque d'exploitants ?»* En porc, en dépit d'un niveau de prix en augmentation, les mises aux normes *«Bien être»* ont pour conséquence de voir nombre d'élevages familiaux arrêter le naissage pour se concentrer sur l'engraissement. D'où une perte de potentiel de production.

Ovins et caprins : la relance portée par le groupement Alysé et la Cialyn porte ses fruits, avec 3 000 brebis de plus dans le département, pour un objectif de 2 500.

En viticulture, retour à la normale pour le Chablis, avec des prix comparable à la moyenne décennale et une diversification de ses destinations à l'exportation. Si en rouge le marché sera déterminant compte tenu d'une dernière récolte importante, les clignotants sont au vert pour le Crémant qui profite de l'embellie du marché des vins effervescents.

Grandes cultures : on constate un prix du blé en baisse depuis janvier 2011, pour un prix Rouen sous la barre des 200 €/tonne en janvier 2012.Les cours du colza sont eux au plus haut, à 457 €/t à pareille période. L'augmentation régulière du prix des engrais se poursuit.

Un horizon économique qui s'assombrit

Dégradation des comptes publics de la zone euro, récession, déficit commercial américain abyssal, volatilité chronique des marchés… Le tableau peint par Thierry Pouch, responsable du service références et études économiques à l'APCA, de la crise mondiale et de ses conséquences n'est pas des plus réjouissants ! Revenant notamment sur la « Règle d'or » instituée par le pacte budgétaire signé le 30 janvier dernier, contraignant les Etats à pratiquer l'autofinancement, l'économiste y voit matière à freiner la croissance, hypothéquant d'autant la solidité économique de la zone euro face aux défis du XXI^{ème} siècle. Alors que le seuil de chômage a dépassé les 10 % en zone euro, l'Italie et l'Espagne sont déjà entrées en récession, avec un taux de croissance respectif de leur PIB estimé à - 2,2% et -1,7% pour 2012. La France n'étant que légèrement positive à + 0,2%.

Les effets négatifs engendrés par la crise sur l'agriculture française sont bien réels : revenus cycliques pour les exploitants, volatilité chronique des prix agricoles, demande des ménages en baisse, diminution des crédits bancaires… L'horizon économique des producteurs s'obscurcit. Face à la volatilité des marchés, la planète s'interroge. En fait, souligne Thierry Pouch : *«tout dépendra de l'évolution de l'économie chinoise, qui siphonne pas mal de matières premières depuis quelques années, qu'elles soient énergétiques, industrielles ou agricoles»*. Quant au prix du pétrole, pas de miracle à attendre : *«aujourd'hui autour de 110 à 112 $ le baril, il pourrait atteindre d'ici deux ans, compte tenu de l'appétit des pays émergeants et des incertitudes géopolitiques, les 230 $, avec des conséquences catastrophiques pour les agriculteurs, en matière d'achat d'intrants»*.

Gardant le meilleur pour la fin, l'orateur a évoqué quelques impacts plus positifs de la crise : comme ce basculement du centre de gravité de l'économie mondiale vers l'Asie : *«sans doute vers la Chine. Reste à savoir si ses prétentions d'hégémonie seront régionales ou mondiales… !»* L'élévation des niveaux de vie et l'occidentalisation des modes de consommation alimentaire de pays émergeants a fortement impacté à la hausse les produits carnés, vins et alcools. A l'image des vins de Bordeaux, dont les exportations ont fortement progressé en direction de la Chine. Autre débouché intéressant : les importations de céréales émanant des pays d'Afrique du Nord, même si l'agriculture française doit faire face à une forte pression concurrentielle, conjuguée à une parité euro/dollar défavorable.

DOMINIQUE BERNERD
(D'APRÈS DOCUMENTS CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'YONNE)

Jeunes Agriculteurs

Samuel Legrand élu président

Après deux ans à la tête des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne, Emmanuel Simonnet a passé le flambeau à Samuel Legrand, qui vient d'être élu président à l'issue du renouvellement du Conseil d'administration du syndicat agricole. Installé hors cadre il y a cinq ans sur la commune de Charbuy, Samuel Legrand est exploitant céréalier et occupait le poste de secrétaire général lors de la dernière mandature. Entouré d'une équipe largement renouvelée, le nouveau président entend bien perpétuer le travail déjà engagé pour la promotion de l'installation de jeunes en agriculture. L'accent sera mis également dans les deux ans à venir, sur la multiplication des opérations de communication à destination du grand public, afin de le sensibiliser davantage sur le rôle des agriculteurs et leur avenir.



Elu président de JA 89, Samuel Legrand est exploitant céréalier, installé à Charbuy.

▶ Nouveau bureau des Jeunes Agriculteurs

Président : Samuel Legrand (canton de Toucy), exploitant à Charbuy
Secrétaire général : Julien Dromery (canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye), exploitant à Lainsecq
Secrétaire général adjoint : Yoann Defert (canton d'Avallon), exploitant à Saint-Père-sous-Vézelay
Vice président communication : Xavier Drothier (canton de Vermenton), exploitant à Vincelottes
Vice président installation : Loïc Guyard (canton de Saint-Sauveur-en-Puisaye), exploitant à Thury
Vice président Grandes Cultures : Julien Caillard (canton de Courson), exploitant à Courson-les-Carrières
Vice président viande : Sylvain Péchery (canton d'Avallon), exploitant à Brosses
Trésorier : Nicolas Poinsot (canton de Cruzy et Ancy-le-Franc), exploitant à Thorey
Trésorier adjoint : Cédric Germain (canton de Toucy), installé à Parly
Ont par ailleurs été élus présidents cantonaux :
Anthony Armand (Avallon) ; Pascal Bertheau (Courson) ; Adrien Rétif (Cruzy et Ancy-le-Franc) ; Thierry Dapvril (Des Deux Vallées) ; Karine Denis (Puisaye) ; Benjamin Goulley (Saint-Florentin) ; Jean-Baptiste Risset (Saint-Sauveur) ; Gwénael Laz (Toucy) ; Jérôme Puchat (Vermenton) ; Emmanuel Simonnet (Villeneuve l'Archevêque) ; Olivier Dechambre (Villeneuve sur Yonne)



Sia 2012

La Bourgogne se déguste au salon

Comme chaque année la Bourgogne est massivement représentée pour SA journée du mercredi, le 29 février. Mais tout au long du salon, des animations et des dégustations offrent au visiteur un voyage à la découverte d'une région qui puise sa richesse dans son histoire, sa culture et les hommes - producteurs, artisans, industriels ou professionnels du tourisme- qui en font une destination incontournable. Et plus si affinités...

En 2011 déjà il y avait foule lors de l'inauguration d'un espace Bourgogne où les politiques comme les représentants institutionnels se pressaient.

Animations, dégustations et démonstrations culinaires sont au menu d'une présence au salon plus que jamais dédiées à la valorisation des productions régionales. Sous la bannière *«Dégustez la Bourgogne»*, la Région valorise aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture, l'ensemble des production agricoles. Les circuits courts sont aussi mis en avant au travers de la plateforme régionale Loc'Halles et au service d'une plus grande proximité entre consommateurs et producteurs.

Plus de quarante exposants élargisssent ainsi un périmètre bourguignon dans lequel chaque jour les visiteurs peuvent assister à des démonstrations culinaires et à des dégustations. Pour la première fois sur le salon de l'Agriculture des élèves du lycée viticole de Beaune animent chaque jour des dégustations de vins AOC proposés par le BIVB. Point d'orgue de cette présence, la journée Bourgogne du mercredi, reste un rendez-vous incontournable pour les représentants politiques et professionnels de l'agriculture et des industries agroalimentaires de la région.

Les quatre départements de Bourgogne participent à l'animation collective et à la valorisation des atouts de la région sur le plan touristique en particulier. Terroir, gastronomie et histoire pour la Côte d'or et ses trésors, qu'ils soient de Vix ou d'Alésia. Tourisme rural, circuits courts et de proximité pour la Nièvre qui fait déguster les produits de son élevage. Voyage découverte d'une Saône et Loire multiformes où patrimoine et agriculture savent allier tradition et modernitén en matière d'énergies renouvelables en particulier. Nature, culture et gastronomie pour l'Yonne, à découvrir ou à approfondir au travers de son histoire, de ses produits du terroir, de ses vins et de ses paysages.

La filière cheval de Bourgogne a pris ses aises dans le Hall 4, où les Traits qu'ils soient d'Auxois ou d'ailleurs ont fait la démonstration de leur souplesse d'utilisation dans le tourisme comme dans les activités agricoles et para-agricoles.

Parmi les nouveaux représentants de la Bourgogne se distinguent le Cassissium de Nuits-Saint-Georges et la Fromagerie Hess de Beaune. Au titre des habitués, rompus au rythme soutenu du salon de l'Agriculture : les Ruchers du Morvan, la maison Rabuat et ses magrets fourrés au foie gras, les salaisons du Maconnais, les macarons Charlou, des producteurs fermiers de Bienvenue à la ferme et de Panier de Bourgogne, les Ruchers du Morvan, une quarantaine de domaines viticoles de Bourgogne et le Bistrot charolais.

Apiculteurs de Bourgogne

Le miel à l'honneur sur le stand régional de Bourgogne

Chaque jour du salon, le stand du Conseil régional est voué à des animations différentes, mettant en valeur les productions de Bourgogne. Dimanche dernier, c'était l'Association des apiculteurs de Bourgogne (ADAB) qui était à l'honneur. Un an après le lancement de la marque collective *«Miels de Bourgogne»*.



Jean-Bernard Garnier (à gauche) et Thomas Perroneau (de la société APIDIS) défendaient les couleurs des apiculteurs bourguignons, réunis autour d'une nouvelle marque collective. Les Miels de Bourgogne disposent de leur propre logo (au milieu).

La Bourgogne compte près de 80 apiculteurs professionnels et, parmi eux, une quarantaine adhèrent à l'Adab. Cette association, dont le siège est situé à Château-Chinon dans la Nièvre, était tête de pont dimanche sur le stand du Conseil régional, afin de mettre en avant les miels de Bourgogne auprès du public parisien. Un quiz audiovisuel pour les enfants, un pour les adultes -avec des pots de miel à gagner, des dégustations de la large palette de produits de la région, une recette de potage de potiron au miel réalisée par un chef bourguignon pour les visiteurs: l'Adab a mis les petits plats dans les grands. Et les curieux, par vagues successives, se sont agglutinés au stand comme des abeilles sur des fleurs. Celles-là même qui constituent la riche biodiversité floristique *«propice à l'apiculture dans le Morvan et dans la région»* expliquait Françoise Morizot, la directrice du Centre d'études et de ressources sur la diversification agricole (Cerd), venue prêter main forte à Paris. Si les professionnels de Bourgogne ont décidé de se réunir et d'initier une démarche de promotion commune, c'est *«pour mieux valoriser le savoir-faire et la diversité des produits apicoles de la région»* expliquait-elle entre deux dégustations. En 2011, l'Adab a ainsi déposé une marque collective -Les Miels de Bourgogne-, soumise à un cahier des charges et affublée d'une identité visuelle disponible pour les apiculteurs adhérant à la démarche. Quelques apiculteurs apposent déjà le logo sur leurs propres pots.



Les visiteurs du Salon ont pu déguster dimanche une large palette de différents miels garantis 100% Bourgogne.

Objectif: Chine

Durant toute la journée, deux apiculteurs bourguignons ont répondu aux questions des Parisiens. Jean-Bernard Garnier, apiculteur à Toussy dans l'Yonne, démontrait à qui voulait que *«le terroir de Bourgogne se prête à une large palette de miels diversifiés, du miel d'accacia, doux et très liquide, au miel de châtaigner, plus consistant, en passant par le miel de printemps, à base de colza»*. Thomas Perroneau, responsable de la société de négoce Apidis à Dijon, entreprise familiale qui dispose de plus de 4 000 ruches à travers toute la France, expliquait la transhumance de ses abeilles au rythme des saisons. Tous deux se font les ambassadeurs de la marque collective *«censée valoriser le travail des professionnels de Bourgogne»*. Et ils ne font pas les choses à moitié: Apidis ira défendre ses couleurs en mai à Shanghaï, en Chine, *«chez le premier producteur mondial de miel»*, où *« même auprès des populations locales il y a des marchés à prendre, tant les Chinois éprouvent une méfiance à l'égard de la qualité de leur propre production nationale»*. Dans le Morvan comme en Asie, dans le Gâtinais -où les apiculteurs revendiquent une IGP- comme à Paris, les Bourguignons butinent des parts de marché. Quand la Bourgogne, grâce aux abeilles, veut faire son... miel.

E.C.

Concours général charolais

Deux 1ers prix Côte d'Oriens

Comme de coutume, le Concours général charolais a eu lieu lundi dernier sur le grand ring du Salon international de l'Agriculture à Paris. Si les Bourguignons se sont faits relativement modestes quant à leurs classements, ils comptaient tout de même parmi les propriétaires des quarante plus beaux bovins de la race. Et puis quand même: deux Côte-d'Oriens finissent premiers de leurs sections.



Bienfaite et Dixdeder ont finalement été désignés champions 2012, après que Diligence et Casimir aient obtenu les prix de rappel de championnat. Bienfaite appartient au Gaec Micaud (Allier) et Dixdeder (à droite) à l'EARL Cordebois/Jacob (Cher).

Si les champions de Paris 2012 sont au nombre de quatre -les deux rappels de championnat (issus de Saône-et-Loire et de Vendée) ainsi que Bienfaite et Dixdeder (à un éleveur de l'Allier et un éleveur du Cher) finalement sacrés, Michel Baudot, le président du Herd Book Charolais, s'est félicité du haut niveau de la présentation de cette année: *«il doit forcément y avoir des déçus parmi les éleveurs mais c'est la loi de la haute compétition car les juges ont eu quelques difficultés à départager les animaux»* disait-il à l'issue du concours. Et l'éleveur de Côte d'Or était doublement heureux car, cette année, pour la première fois en 127 ans de participation familiale, son élevage est monté sur le podium grâce à Everest, un mâle de plus de 3 ans ayant fini 1er de sa section. Il scelle la supériorité Côte-d'Orienne, conjointement au très beau 1er prix décerné à Elise, une vache suitée de plus de 3 ans de l'EARL Nicolas Guénot.

Surprise au Prix de championnat

Côté Yonne, les éleveurs ramènent deux 2ème prix et deux 3ème prix. Et la Nièvre rapporte deux 2ème prix et un 3ème prix. La surprise, elle, est donc bien venue des prix de championnat. Avec beaucoup d'avance sur l'horaire, les juges se sont mis d'accord à rappeler les champions de l'an dernier, Diligence et Casimir. Comme le règlement stipule qu'il est interdit de réélire les mêmes animaux deux fois de suite, les juges ont donc décerné ce qu'ils appellent des Prix de rappel de championnat. Diligence et Casimir ont pu être ceints des larges rubans tricolores avant la photo finale. C'est seulement ensuite qu'ont été récompensés Bienfaite et Dixdeder, en tant que champions 2012, après une ultime délibération. Enfin, à l'heure de l'apéritif, c'est le Trophée des champions 2011 qui a été remis à un naisseur et à un détenteur: il s'agit de Serge Batho, de Saxi-Bourdon (58), qui était également juge sur le ring parisien, et du Gesco (Groupement d'éleveurs sélectionneurs charolais de l'Ouest) représenté par Vincent Gaborit, éleveur dans le Maine-et-Loire, qui ont vu leur taureau, Desperado, remporter le plus grand nombre de points aux concours charolais l'an dernier. D'une façon ou d'une autre, le berceau géographique de la race s'est encore une fois illustré à Paris, tout en prouvant son ouverture et son rayonnement.

EMMANUEL COULOMBEIX



Serge Batho, de Saxi-Bourdon (Nièvre) et Vincent Gaborit (adhérent au GESCO), de Véhier (Maine-et-Loire) ont reçu le Trophée des champions 2011, pour avoir fait naître et détenir Desperado, un taureau qui a été le plus primé dans les concours charolais l'an passé.



L'EARL Nicolas Guénot, qui a son siège en Côte d'Or mais une partie de l'exploitation à Alligny en Morvan dans la Nièvre, obtient, avec Élise, le 1er prix des femelles de plus de 3 ans.



Hasard du timing des visites officielles, le Commissaire européen, Dacian Ciolos, s'est invité sur le ring du concours charolais, à l'heure où venait juste d'être sacré Everest, le taureau du GAEC Côte-d'Orien Baudot/Laboisse. En digne président du Herd Book Charolais mais également sur le podium pour la première fois en 127 ans de présence familiale à Paris, Michel Baudot a accueilli le responsable européen qui a, en retour, fait l'éloge de 50 ans de Politique agricole commune.

▶ Le palmarès bourguignon du Concours charolais

Bien représentée dans les différentes sections du Concours général, la Bourgogne a envoyé 13 éleveurs charolais à Paris sur les 38 exposants français (41 bovins). S'ils ont connu des fortunes diverses sur le grand ring, ils étaient déjà le fruit d'une sélection très élitiste organisée depuis plusieurs semaines par les inspecteurs du Herd Book Charolais. Et ils constituent, quel que soit leur classement final de lundi, le gratin de la race. Voici donc le palmarès bourguignon.

Femelles:

- Firststar, 2ème prix de la section des génisses nées entre le 1er décembre 2009 et le 30 novembre 2010, appartient à l'EARL Olivier Dessauny à Magny-Cours (58).

Elise, 1er prix de la section des vaches suitées nées du 1er décembre 2008 au 30 novembre 2009, appartient à l'EARL Nicolas Guénot (21).

Diligence et Déesse, qui appartiennent à deux éleveurs de Saône-et-Loire (71), Bernard Andriot et Serge Vincent, se classent 1ère et 2ème de la section des vaches suitées nées du 1er décembre 2007 au 30 novembre 2008.

Bellissime, 3ème prix de la section des vaches suitées nées du 1er décembre 2005 au 30 novembre 2007, appartient à Florent Besson de Saincaize Meauce (58).

Mâles:

Feodal, 3ème prix de la section des mâles nés du 1er décembre 2009 au 30 novembre 2010, appartient au Gaec Cadoux père et fils de Saint-André en Terre Plaine (89).

Everest, 1er prix de la section des mâles nés entre le 1er décembre 2008 et le 30 novembre 2009, est la propriété du Gaec Baudot/Laboisse à Pont et Massène (21).

Darkvador, 2ème prix de la même section, appartient à l'EARL La Croix du Château à Joux la Ville (89).

Dudule et Dancing, classés 2ème et 3ème de la section des mâles nés entre le 1er décembre 2007 et le 30 novembre 2008, appartiennent à deux élevages nivernais (58), respectivement la SCEA Melaye Sennepin de La Celle sur Nièvre et le Gaec Gauthé d'Isenay.

Begonia et Célèbre, qui finissent 2ème et 3ème de la section des mâles nés avant le 1er décembre 2007, étaient présentés par deux Icaunais (89), respectivement la SCEA Riotte Schrapfer/GAEC Melet/ E. Evans d'Angely et le Gaec Cadoux père et fils de Saint-André en Terre Plaine.

PHAE 2012

La FNSEA demande des assouplissements pour les prorogations de contrats

Les contrats PHAE arrivant à échéance en 2012 et 2013 seront comme convenus reconduits jusqu'à la mise en œuvre de la prochaine PAC. Malgré tout, le ministère prévoit aujourd'hui une reconduction en l'état. Une position incompréhensible face à laquelle la FNSEA est dernièrement remontée au créneau.

La FNSEA avait dès 2010 émis le souhait que les contrats PHAE 2 contractés en 2007 et 2008, et arrivant à échéance avant la programmation 2014-2020 du développement rural, puissent être reconduits sans que les éleveurs ne subissent deux années blanches en matière de soutien aux surfaces herbagères. Après d'âpres discussions sur le plan national et communautaire, le ministère de l'agriculture avait donné son aval quant à la prorogation des contrats concernés, sans toutefois en préciser les modalités précises.

Aussi, et alors que les conditions de reconduction des dossiers ont dernièrement été envisagées par le ministère, la FNSEA est immédiatement remontée au créneau, afin de dénoncer auprès de Bruno Le Maire les intentions de ses services. Ceux-ci prévoyaient l'obligation de réengagement des surfaces à l'identique ainsi que l'impossibilité pour les éleveurs ayant atteint leur taux de retournement maximum (20 %) de Prairies Temporaires (PT) de retourner des surfaces engagées.

Ainsi, dans un courrier transmis au ministre fin février, la FNSEA rappelle que *«cette position intransigeante n'est pas adaptée à l'économie des exploitations agricoles»* et que les obligations envisagées par les services parisiens vont à l'encontre de toute logique agronomique. Afin de ne laisser personne sur le bord de la route, la FNSEA demande non seulement l'introduction d'une véritable souplesse quant aux parcelles pouvant être réengagées mais également la possibilité de remettre le compteur à zéro pour le retournement des parcelles de PT. Affaire à suivre …

S.L – FDSEA 58

En bref

Lait Une association de producteurs du Bassin Centre

A l'initiative du CRIEL (Centre Régional Interprofessionnel de l'Économie Laitière), une réunion de producteurs laitiers de la grande région Centre, incluant la Nièvre, s'est déroulée le 24 février à Theillay, dans le Loir et Cher. 160 éleveurs ont répondu présents à ce qui préfigure une association transversale à l'échelle du bassin de production Centre. Les producteurs présents, dont quelques Nivernais, ont montré leur intérêt pour cette future organisation de la filière laitière dans le bassin, d'ici à 2015, année de la fin des quotas. Cette organisation prétend assurer la défense des intérêts de ses adhérents dans l'exécution des contrats avec l'aval, par tous les moyens que ceux-ci voudront bien leur confier. Le siège de l'Association des Producteurs de Lait du Bassin Centre est situé au 13 avenue des droits de l'Homme 45000 Orléans. Pour les éleveurs laitiers intéressés la cotisation s'élève à 20€, cotisation qui courra sur une durée de 5 ans renouvelable à compter de la date de signature.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

SIA La FNSEA interpelle le Premier ministre

Lors de sa visite au SIA, le Premier ministre François Fillon, également en charge de l'Environnement, s'est entretenu le 27 février, sur le stand de la FNSEA avec son président Xavier Beulin, sur le thème de la relation agriculture/environnement. *«J'ai demandé au Premier ministre de permettre aux préfets d'être nos interlocuteurs en vue d'une approche administrative plus coordonnée des dossiers en souffrance»*, a expliqué Xavier Beulin, à l'issue de l'entretien. *«Beaucoup de petits problèmes d'ordre administratif et qui touchent à l'environnement pourraient ainsi être levés rapidement»*. D'une façon générale, c'est *«de manière transversale»* et *«non pas simplement à travers les grandes directions qui sont elles-mêmes décentralisées »* suite à la révision générale des politiques publiques (RGPP) que les dossiers doivent être traités, a rappelé la FNSEA qui a également abordé la question du stockage de l'eau : «quelle suite donnée au plan annoncé ? Quelles traductions sur le terrain ?», a interrogé le président du syndicat.

FDSEA 89

Interrogations autour du foncier

Le foncier était au cœur des débats lors du dernier conseil d'administration de la FDSEA de l'Yonne, au travers notamment des propositions de la section des bailleurs sur le dispositif d'indemnisation des terres en zone de captage et du fonctionnement de la CDCEA.

Bernard Delagneau, président de la section des bailleurs a présenté aux administrateurs de la FDSEA de l'Yonne, réunis pour leur conseil de février, la position adoptée à la majorité de la section en matière d'indemnisation des propriétaires sur les terres en zone de captage : les bailleurs sont partisans de la mise en place d'une servitude avec une indemnisation à hauteur de 50 % de la valeur vénale du foncier. Sous conditions toutefois, de rester propriétaires des terres concernées, tout en limitant la servitude dans le temps : il a été formulé le vœu de ne pas dépasser une période de 10 ans, afin de pouvoir réévaluer chaque décennie la servitude ainsi mise en place. Conscients de l'importance de la chose, les administrateurs présents souhaitent voir leur représentant à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, Etienne Henriot, continuer à travailler sur le sujet, tout en incitant à la prudence : si la mesure était adoptée, faire en sorte que l'administration ne la rende pas obligatoire et évolutive sur les zones de captage. Cette proposition a également soulevé des questions, quant au devenir du prix du loyer qui en découlerait et de l'application du statut de fermage.

Interrogations autour de la CDCEA

De retour d'une réunion à la FNSEA sur le thème de la consommation du foncier agricole, Damien Brayotel a soulevé le problème du fonctionnement de la Commission départementale de consommation des espaces agricoles (CDCEA: absence d'état des lieux concernant l'emprise des zones d'activités et zones industrielles existantes ou à l'étude, alors même que cela permettrait une meilleure gestion de l'emprise sur les terres agricoles. A été notifié également le manque de suivi de la décision du Préfet après l'avis donné par la commission.

Parmi les autres sujets abordés lors de ce conseil de février : une synthèse du travail effectué lors des différentes réunions cantonales qui se sont tenues pendant cet hiver. Thèmes le plus souvent abordés lors de ces réunions : *«l'agriculture, source de multiples gisements de croissance»*, *«les nouveaux outils de gestion»*. Concernant le premier thème, le conseil considère que la réflexion entamée par la FDSEA de l'Yonne autour des circuits courts et du développement de la méthanisation, est en adéquation avec le sujet et peut y répondre en partie. Pour le second, les administrateurs constatent que les systèmes collectifs s'essoufflent, alors même que la démarche individuelle ne suffira pas à les remplacer. Le syndicat restant un catalyseur pour gérer collectivement des problèmes individuels.

Conséquences du gel sur les cultures

Suite aux fortes températures négatives enregistrées ces dernières semaines dans le département, un premier constat des dégâts sur les cultures a été dressé. Si seulement 5 % des colzas semblent touchés par le gel, on estime les dégâts pour les blés à 20 %, avec une forte incidence variétale et de 40 à 50 % pour les orges. En ce qui concerne les pois, les dégâts sont fonction du stade de la culture. Les plus touchés étant ceux au-delà de 5 feuilles. Pour les agriculteurs assurés, il est important de déclarer leurs pertes éventuelles le plus rapidement possible. Après visite de l'expert l'agriculteur aura le choix entre bénéficier d'aides pour re-semer la parcelle ou la laisser en l'état et toucher l'indemnité correspondante à la récolte. Les modalités pour la mise en œuvre du système étant différentes selon les assureurs.

FDSEA 21

Des poulets pour le réveil du Châtillonnais ?

La FDSEA 21, va à la rencontre des citoyens du Châtillonnais pour débattre du développement des élevages hors sol.

Vendredi 09 Mars 2012 à partir de 20h00, la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Côte d'Or organise une réunion publique d'information dans la salle Luc Schreder de Châtillon sur Seine.

Suite aux récents blocages de projets de construction de poulaillers dans le Châtillonnais, le syndicalisme agricole du département souhaite réunir les populations rurales pour échanger sur la filière avicole de Côte d'Or.

Ouverte à tous, cette réunion sera l'occasion pour la profession agricole -en présence de Mme Cécile Legrand, sous-préfète de Montbard et de Marc Frot vice-président du Conseil Général- d'exposer son point de vue sur les élevages de volailles et de débattre avec la salle des opportunités de développer de nouvelles activités économiques sur le territoire.

La soirée s'articulera autour de présentations de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et de la Direction Départementale de la Prévention des Populations (DDPP) qui exposeront les règles à suivre par les agriculteurs pour structurer un projet, suivie d'une intervention de Soreal, acteur économique de la filière et de témoignages de producteurs. Un débat avec la salle enrichira les échanges.

Un poulailler ne représente pas de nuisances. Il respecte scrupuleusement les règlementations environnementales, sanitaires en vigueur. Il permet de consolider des revenus et de créer des emplois pour maintenir des actifs dans nos zones rurales. Il répond à la demande des marchés et des consommateurs. Nous en sommes convaincu, alors pourquoi pas vous ?

COMMUNIQUÉ



Rendez-vous

Les prochaines réunions cantonales FDSEA 21

- **Canton de Precy Sous Thil : 6 Mars à 14h00**
- **Canton de Sombernon : 6 Mars à 14h00**
- **Canton de Saulieu : 7 Mars à 14h00**
- **Canton de Liernais : 9 Mars à 14h00**
- **Canton de Vitteaux : 9 Mars à 14h00**

Convention MSA de Bourgogne / Centres sociaux

1ère réunion du comité de suivi régional

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec les Centres sociaux, la MSA de Bourgogne vient d'organiser le premier comité de suivi régional à Pouilly-en-Auxois. Une étape importante qui permet de définir les conditions de la mise en place sur le terrain de ce partenariat privilégié.



La journée fut studieuse pour les représentants des centres sociaux et ceux de la MSA, qui ont avancé dans la formalisation d'un partenariat au service d'actions de proximité encore plus efficientes.

La Caisse régionale MSA de Bourgogne s'est engagée dans un dispositif de soutien au développement social local avec l'appui des centres sociaux. Cet engagement qui s'est concrétisé par la signature d'une convention de partenariat entre la MSA et la Fédération des centre sociaux et socioculturels de France, se traduit pour la MSA de Bourgogne par la signature d'une convention avec neuf centres sociaux bourguignons : Pouilly-en Auxois, Arnay le duc et Gevrey Chambertin pour la Côte d'Or, Portes du Morvan, Luzy et Prémery pour la Nièvre et Louhans, Cuisery et Cuiseaux pour la Saône et Loire. Le 17 février dernier les centres sociaux concernés et les représentants de la MSA de Bourgogne se sont rencontrés à Pouilly en Auxoix à l'occasion du premier comité de suivi régional, en charge du suivi global du dispositif.

Au titre de l'accompagnement de projet de développement social sur les territoires de la MSA s'appuie ainsi sur les centres sociaux ruraux, qui représentent des acteurs de proximité essentiels par leur connaissance du contexte et des problématiques rencontrées par les populations locales. C'est un partenariat privilégié qu'il s'agit d'animer et qui va se traduire concrètement sur le terrain par des actions ciblées où chacun des partenaires pourra apporter ses compétences et ses connaissances. La MSA de Bourgogne articule sa politique sociale autour de trois axes forts qui sous-tendent une action sociale de proximité : La famille, l'enfance, la jeunesse - Les actifs agricoles en situation de précarité - Les seniors et les personnes âgées.

Dans ce partenariat la Caisse régionale de la MSA de Bourgogne assure la représentation de ses élus au sein des centres sociaux, un accompagnement technique et une participation au financement de la fonction d'animation globale. L'appui de la MSA permet ainsi aux centres sociaux de prendre également en compte les besoins spécifiques des populations agricoles. Ce dispositif de soutien au développement social local en lien avec les centres sociaux s'étend sur une période de trois ans (2011-2012-2013). Le comité de suivi régional qui s'est réuni à Pouilly-en-Auxois est en charge du suivi global du dispositif, mais au plan local, c'est le comité d'accompagnement départemental qui est chargé de la mise en œuvre opérationnelle du dispositif dans chacun des départements. Les comités départementaux vont maintenant se réunir dans le courant du printemps 2012, pour un bilan intermédiaire en 2013, avant le bilan final de 2014.

AMK

Groupement d'employeurs

Un premier salarié pour Agri Ressources 21

La machine se met en route pour le nouveau groupement d'employeurs de la Côte d'Or. L'objectif est de recruter sept salariés en un an.



Laurent Jacquin, agriculteur à Chamblanc (ici à droite), a décidé d'utiliser le groupement d'employeurs pour faire face au départ en retraite de son père.

Tristan Rose, 24 ans, travaille depuis le 13 février à l'EARL Jacquin à Chamblanc, dans le canton de Seurre. Le nouveau groupement d'employeurs de la Côte d'Or, Agri Ressources 21, est très fier de compter son tout premier salarié. *«Ce n'est qu'un début»* signale Céline Flückiger, *«notre objectif, sur la première année du groupement, est d'avoir sept salariés pour 10 adhérents»*. D'après l'animatrice emploi de la FDSEA, un deuxième salarié serait sur le point de rejoindre Agri Ressources 21 ces prochains jours, trois autres exploitations ayant manifesté leur souhait de faire partie de l'opération.

Aucune contrainte administrative

Laurent Jacquin, le premier adhérent d'Agri Ressources 21, fait partie des agriculteurs qui avaient fait part d'un besoin en main d'œuvre, il y a un an, lors d'un recensement effectué par la FDSEA. *«L'arrivée de Tristan est une première pour mon exploitation, nous n'avions jamais fait appel à un salarié»* explique Laurent Jacquin, qui justifie son choix : *«il y a de plus en plus de travail car mon père est aujourd'hui en retraite. Je voulais me décharger du poste traite. La gestion d'un salarié peut faire peur avec toute la partie administrative, mais avec le groupement, je n'ai rien à faire. C'est lui qui gère les dossiers. Tout compris, cela me coûte 14,30 euros de l'heure»*.

Travail axé sur la traite

Tristan Rose, qui habite la ville voisine de Seurre, a directement frappé à la porte de l'EARL Jacquin, orienté en polyculture-élevage. Laurent Jacquin a ensuite contacté le groupement qui est officiellement devenu l'employeur du jeune Seurrois. *«Les personnes intéressées à l'idée de nous rejoindre peuvent nous contacter seules ou avec leurs futurs adhérents ou salariés, il ne faut pas hésiter»* insiste Céline Flückiger. A Chamblanc, Tristan s'occupe aujourd'hui de la traite des 40 Simmental et Prim'Holstein de l'exploitation. Une partie de son temps de travail à effectuer reste disponible et le regroupement d'employeurs recherche actuellement une autre exploitation pour l'accueillir.

"Renseignements auprès de Céline Flückiger à la FDSEA de Côte d'Or: 03 80 68 67 68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr.

AURÉLIEN GENEST

En bref

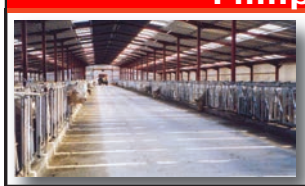
Pour informer les *«seniors»*

Grâce aux bonnes relations des élus MSA et de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA 89, une soixantaine d'anciens exploitants a pu assister à deux réunions d'informations MSA le 14 février à Auxerre et le 21 février à St Clément. Ces *«seniors»* sont à présent *«incollables»* en ce qui concerne le remboursement des soins médicaux et en particulier le parcours de soin, les participations forfaitaires, les franchises médicales, les affections de longue durée et les médicaments génériques. Au menu de cette copieuse journée, le plan d'Action Sanitaire et Sociale 2011-2015 a été détaillé, le volet aides à domicile pour les personnes âgées ayant suscité de nombreuses questions. Pierre Allard, président du comité départemental 89, Christophe Pichon, responsable du service GDR et Maryline Bodier, animatrice de l'échelon local à la CRMSA de Bourgogne étaient les animateurs de ces journées fort appréciées par les participants.

Groupama : 10 000 déclarations de sinistres «gel»

Le dégel n'est pas encore terminé et déjà Groupama avance prudemment le chiffre d'environ 10 000 déclarations de sinistres du fait du gel. Le blé dur, les orges, les escourgeons, les pois protéagineux et de place en place, le colza, seraient les principales cultures concernées par ces déclarations. Les semaines à venir diront si cette estimation reflète la réalité des situations, alors que les instituts invitent à bien examiner les parcelles au cas par cas afin d'évaluer les dégâts et d'envisager si nécessaire de re-semer.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Journée d'études en Côte d'Or

La Simmental a le sourire

Le syndicat départemental de la race Simmental française vient d'organiser une journée d'études dans le canton de Selongey. Les satisfactions sont nombreuses à l'issue de l'assemblée générale et de la visite d'élevage.



Meilleure productivité, meilleure qualité du lait, prix en hausse... Le bilan de l'année 2011 est positif pour les éleveurs de la race Simmental française, malgré la hausse du prix des intrants.

Les éleveurs de Simmental française sont globalement satisfaits de l'année 2011. Comme l'a rappelé Sylvain Aubry, le président du syndicat, les prix du lait et de la viande ont augmenté, tout comme le revenu des éleveurs (ce qui a permis de faire face à l'augmentation du prix des intrants). *«Les atouts de la race Simmental, et notamment sa mixité, ont démontré encore une fois l'intérêt que peut apporter cette race»* mentionne Sylvain Aubry. Les résultats laitiers, exposés par Jean-François Dessolin, technicien à Côte d'Or conseil élevage, sont très satisfaisants. La Côte d'Or, qui compte 70 animaux en plus, enregistre une progression moyenne de 61 kg de lait par vache. Le taux protéique augmente de 0,3g/l après plusieurs années de stagnation. Autre point intéressant, et non le moindre, la baisse de 17% des taux cellulaires, passés de 261 000 à 216 000 cel/ml entre 2010 et 2011. *«Nous sommes revenus dans la moyenne de la race, mais nous avons toujours du mal à expliquer les pics de 2010»* commente Jean-François Dessolin. La présentation des résultats technico-économiques Galacsy a mis en avant le très bon *«produit viande»* de la race Simmental française.

Rendez-vous à Épinal

Sur le plan génétique, les progrès de la race au niveau départemental sont jugés *«incontestables»*. En effet, le nombre de mères à taureaux recensées a augmenté. Le nombre grandissant d'animaux entrant en station de testage prouve la dynamique des différents élevages du département. Sylvain Aubry a rappelé que le programme d'amélioration génétique de Côte d'Or, soutenu par le Conseil général, était toujours d'actualité. En ce qui concerne le schéma de sélection, l'année 2012 sera bouleversée par la mise en œuvre du génotypage des animaux. Enfin, Sylvain Aubry a félicité les éleveurs pour leurs prestations dans les concours nationaux. Le prochain rendez-vous est d'ailleurs fixé les 30 et 31 mars à Épinal pour le très attendu rendez-vous d'Eurogénétique. Sur les 80 Simmental qui participeront au concours, seuls 11 animaux représenteront la Côte d'Or. *«La sélection devra être rigoureuse et sévère»* signale le président du syndicat.

AURÉLIEN GENEST



Une visite de la SCEA Chevalier, à Crecey-sur-Tille, était organisée à l'issue de l'assemblée générale. Fait marquant de l'exploitation : la mise aux normes datant de 2010. Un système de traitements des effluents liquides a été réalisé avec un filtre à paille et un triple lagunage. *«Il y a quatre installations de ce type dans le département»* indique Jean-François Dessolin.

Syndicat d'élevage ovin

«Schmallenberg» est en Côte d'Or

L'assemblée générale du syndicat d'élevage ovin s'est déroulée la semaine dernière à Pouilly-en-Auxois. Au programme (malheureusement) : l'arrivée du nouveau virus en provenance de l'Est.

«*Encore une saloperie, fait ch...*» lance un éleveur en arrivant à l'assemblée générale du syndicat d'élevage ovin. Hubert Mony entend cette remarque et ne la contredit pas : *«On ne pourra pas y échapper»* ajoute le président du syndicat. Le technicien Jean-Marc Bidoire présente le nombre d'élevages touchés dans le département : *«Il y a trois cas positifs et seize suspicions en Côte d'Or»*. Contacté lundi par téléphone, Stéphane Ratay, le directeur du Groupement sanitaire de Côte d'Or qui est intervenu lors de cette assemblée, fait part d'un nouveau cas confirmé le week-end dernier. Les ovins sont nettement plus touchés que les bovins : sur les 277 analyses positives au niveau national, seules huit concernent les bovins.

Des malformations

Les responsables de la transmission du virus seraient, *«à priori»*, les mêmes insectes vecteurs que ceux connus lors de l'épisode FCO. Ces derniers seraient passés dans les élevages avant le gel hivernal et viendraient d'Allemagne ou des Pays-Bas. *«Schmallenberg»* est d'ailleurs le nom de la ville allemande où les premiers cas positifs ont été détectés.

Les dégâts liés à ce virus ne devraient toutefois pas être comparables à ceux de la FCO, comme le précise Hubert Mony : *«La fièvre catarrhale touche tous les animaux, quel que soit le stade physiologique. Schmallenberg n'a pas de conséquences sur les adultes mais seulement sur la portée. De plus, les brebis sont sensibles uniquement dans le premier tiers de la gestation»*. Les symptômes du virus se résument principalement à des malformations chez les nouveaux-nés.

Lors de son intervention, Stéphane Ratay a fortement invité les éleveurs à faire analyser leur troupeau, la visite du vétérinaire étant prise en charge par l'État. Selon le niveau de dégâts, d'éventuelles indemnisations seront mises en place mais rien est encore officiel.

«Pas de découplage»

Lors de cette assemblée, il a également été question du syndicat d'élevage ovin ! Jean-Marc Bidoire a présenté les actions techniques menées en 2011 avec notamment le contrôle de performances (6 000 brebis pour 35 élevages en Côte d'Or, 1 000 brebis pour 3 élevages dans l'Yonne).

Les bonnes retombées de l'accord cadre entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général ont été développées (agrandissement des troupeaux, aide génétique, achats de béliers, de femelles inscrites), de même que la forte participation du syndicat dans la filière ovine (concours, journées promotionnelles...). Présent à Pouilly-en-Auxois, Dominique Chambrette a renouvelé son soutien aux ovins en rappelant qu'ils ont *«toute leur place dans le département»*. Le président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or a également évoqué la future Pac en indiquant que les moutonniers devront veiller à garder une prime couplée à la brebis.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Marc Bidoire et Hubert Mony ont fait un point comptable sur les élevages déjà touchés par le nouveau virus.

Le mot du président

Dans son discours, Hubert Mony a principalement parlé des marchés: ***«La production ovine a permis en 2011 de dégager un revenu intéressant grâce à un bon niveau de soutien, mais aussi un prix rémunérateur (prix moyen 2011 : 5,46€ qui progresse de 2,8% par rapport à 2010). La hausse du prix de la viande d'agneau a aussi une incidence néfaste sur la consommation : celle-ci baisse de 6% en 2011. Ces prix élevés s'expliquent par le manque d'offre aussi bien en France qu'à l'étranger. En effet, les grands pays producteurs diminuent leur cheptels. Le risque est de voir cette viande d'agneau se marginaliser dans les rayons des supermarchés et d'accroître encore la baisse de la consommation. C'est pourquoi la FNO insiste et met des moyens (avec la reconquête) pour installer des jeunes bergers, augmenter la productivité des brebis et augmenter plus globalement la productivité de notre travail dans nos élevages».***

«Je pense que les élevages en sélection doivent remettre en cause un certain nombre d'habitudes et de pratiques afin d'améliorer l'efficacité de notre travail en génétique. La sélection nous prend beaucoup trop de temps et d'énergie. Il faut absolument trouver des solutions sans quoi nous aurons bien du mal à continuer. La passion ou la raison? Beaucoup de sélectionneurs de posent cette question. Surtout au moment où le prix de l'agneau de boucherie est élevé, faut-il continuer à faire de la génétique? Pourtant, l'augmentation de la productivité de nos brebis passe aussi par la génétique et les marges dégagées par les ateliers ovins devraient tirer le marché des reproducteurs. D'ailleurs, le recensement des béliers de chaque élevage demandé à partir de 2012 sert à évaluer le niveau de résistance à la tremblante mais également à connaître l'efficacité des différents schémas de sélection. A l'heure actuelle, France Agri-Mer écrit le livre blanc de la génétique pour donner une perspective aux différents organismes de sélection, avec comme ligne directrice la réduction du budget lié à la sélection».

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

L'herbe à éléphant trace son avenir

A la découverte du Miscanthus, à Varanges

Dans le cadre d'un projet étudiant, cinq élèves du lycée agricole de Quétigny (avec le soutien de Bourgogne Pellets) organisent une journée sur le thème du miscanthus. La journée aura pour but de promouvoir cette culture et sera animée par un chantier de récolte. La commune de Varanges (21110) dans le département de la Côte d'Or accueillera l'évènement le mercredi 14 Mars 2012 à partir de 14h00 jusqu'à 16h00.



Les initiateurs du projet, étudiants au lycée agricole de Quétigny : Rémi Ducreux, Jordan Bourcelot, Nicolas Card, Alexandre Rougier et Baptiste Collot.

Par sa grandeur et son imposant potentiel de production en biomasse, cette graminée vivace provenant d'Asie appelée parfois le roseau de Chine a retenu l'attention de la recherche agricole européenne ainsi que celle de quelques investisseurs pionniers dans ce domaine. Son métabolisme lui permet d'atteindre une productivité exceptionnelle avec des rendements pouvant atteindre 12 à 20 tonnes de MS/ha/an soit un équivalent de 7000 litres de fioul. Cette plante hybride, stérile avec un rhizome non invasif, n'a aucun risque d'envahissement et de contamination des parcelles alentours. Plantée pour une durée de 15 ans environ, la culture pérenne se destine à remplacer les jachères et parcelles peu adaptées aux matériels. Seule la première année d'implantation reste délicate suite à la présence d'adventices. Les seules interventions en première année sont le désherbage (mécanique ou chimique) et le broyage. Le suivi du Miscanthus reste donc très minime, ce qui en fait une culture très respectueuse de l'environnement, préservatrice de la biodiversité et maîtrisant des bilans énergétiques des exploitations très bas.

Un marché à conquérir

Conditionné sous forme de granulés, le miscanthus peut être utilisé par les particuliers ou les communautés de communes comme combustible, paillage horticole (paysagistes) ou encore utilisé en litière équine. Des futurs débouchés dans l'agro-plastique et même dans l'éco-construction réservent de beaux jours à cette culture. Bien que le Miscanthus ne soit pas encore éligible aux fameuses SET (Surface Equivalente Topographique), la culture reste tout de même admissible aux DPU dans le cadre de la PAC. En France, le miscanthus a déjà conquis 3000 ha.

Novatrice dans la région, la coopérative Bourgogne Pellets à Aiserey (crée en 2009) perce le filon de la filière biomasse en Côte d'Or. Elle dispose déjà de 388 ha de Miscanthus et 277 ha de Switchgrass dans un périmètre de 70 km (Saône-et-Loire et Jura). Philippe Béjot, responsable des cultures dédiées à Bourgogne Pellets, a pour objectif l'implantation de 200 ha chaque année pour arriver rapidement à une surface totale de 1000 ha en 2015, afin de répondre à la demande.

Rendez-vous le 14 mars pour en savoir un peu plus et découvrir cette culture sur le terrain. Parking visiteurs sur la place de la mairie de Varanges. En cas d'une météo peu favorable à la récolte, la journée sera reportée. La confirmation de cette journée sera indiquée sur le site de Bourgogne Pellets. (http://www.bourgogne-pellets.fr/)

LE GROUPE MISCANTHUS DU LYCÉE AGRICOLE DE QUÉTIGNY



Photo: Bourgogne Pellets

Colza

La situation après les gelées

Suite aux dernières gelées, OléoMail, la lettre d'information régionale du Cetiom, fait le point sur la situation du Colza. L'intégralité de cette lettre est disponible sur le site www.cetiom.fr

Dans la grande majorité des situations de la zone, le gel a eu peu d'impact sur les colzas qui ont globalement su résister au gel malgré l'absence de neige sur la majorité de la zone Est du Cetiom. Très souvent, seules les feuilles ont été touchées par le gel (brunissement puis chute) ce qui n'induira probablement qu'un impact limité sur le potentiel des colzas, même en cas de défoliation complète.

Des cas ponctuels ont été signalés avec un impact plus fort du gel notamment dans les secteurs du Nord-Picardie et Seine-Maritime. Les situations et les causes possibles de ces dégâts sont très hétérogènes d'une parcelle à une autre et à l'intérieur même des parcelles selon l'exposition de la parcelle au froid et la fragilité des colzas lors des gelées (élongation automnale, élongation de la tige, petits colzas…).

Ainsi, on peut trouver des situations avec uniquement quelques pieds touchés jusqu'à presque toute la parcelle atteinte (plus rare). Pour ces parcelles particulières, il faut se donner le temps d'évaluer la situation avant toute conclusion hâtive (attendre au moins la reprise de végétation voire le début de montaison) en ayant toujours à l'esprit la capacité de compensation importante de la culture et le peu de rentabilité économique d'un retournement de parcelle de colza.

Observer

En situation de gel, observer les symptômes pour mieux évaluer l'impact et les capacités de compensation.

En cas de symptômes de gel (hors feuilles), au moment de la reprise de végétation (voire début montaison) prendre en compte la densité de plante restante, le contexte pédoclimatique et la qualité d'enracinement avant toute décision.

Le retournement d'une parcelle de colza est rarement rentable.

La simulation représentée sur le graphique nous montre que, grâce à un contexte élevé de prix (400 - 450€/T), les charges opérationnelles (cf. hypothèses) sont très vite rentabilisées (à partir de 10q/ha). Il faut avoir également à l'esprit les frais de destruction de la culture, le peu de possibilité de culture de remplacement (http://www.cetiom.fr/colza/cultiver-du colza/accidents-climatiques/destruction-et-remplacement/) et l'effet négatif parfois observé sur celle-ci après retournement de colza au printemps.

Dans tous les cas, l'utilisation d'un fongcide ou d'un régulateur ne se justifie pas au printemps sur dégâts de gel (et présence de botrytis), Raisonner le régulateur de printemps comme habituellement en fonction de la densité de peuplement, de la sensibilité variétale, de la disponibilité en azote. Attention après un régulateur, le stress post application (gel, sécheresse) conduit à des pertes de rendement et doit inciter à limiter les applications au strict nécessaire.

D'APRÈS OLÉOMAIL - CETIOM*

* Retrouvez l'intégralité du document sur http://www.cetiom.fr/espaces-regionaux/publications-documents/regions-nord-et-est/oleomail/



Fertilisation azotée

Synthèse des reliquats sortie hiver dans la Nièvre

Cette année, près de 130 prélèvements ont été réalisés par les agriculteurs de la Nièvre. En l'absence d'analyses, le Plan Prévisionnel de Fertilisation azoté peut utiliser les estimations issues d'un réseau de référence départemental.

A cet effet, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, en concertation avec les autres acteurs économiques du département proposant des analyses de RSH, vous présente la synthèse départementale 2012 par profondeur de sol et par précédent. Ces valeurs sont indispensables pour ajuster la dose totale à apporter sur céréales et maïs. Exception pour les oléagineux, la méthode des pesées pour le colza et Heliotest pour le tournesol n'utilisent pas les valeurs de RSH.

L'analyse climatique

La quantité d'azote présente dans le sol à la sortie de l'hiver dépend essentiellement de trois facteurs : la quantité d'azote laissée par le précédent, la minéralisation automnale et le lessivage hivernal. La quantité d'azote laissé par le précédent traduit l'écart entre le rendement réel et le rendement objectif. Plus le rendement réel s'éloigne de l'objectif utilisé pour calculer sa dose totale, plus le reliquat post-récolte est important et susceptible de se retrouver au printemps. Les causes sont diverses : mauvaise implantation, accident climatique (notamment sécheresse cette année), échaudage de fin de cycle, objectif de rendement trop ambitieux, accident de culture (phytotoxicité d'herbicide), défaillance de l'itinéraire technique (dégât d'insecte, pression maladie élevée).

Du côté de la minéralisation automnale, l'année 2011 est marquée par une somme des températures nettement supérieure à l'année dernière. La dégradation de la matière organique du sol en nitrates nécessite humidité, température et oxygénation. L'automne dernier a donc été très favorable à la minéralisation. Ce qui aurait pu laisser présager de fort reliquats sortie hiver. Néanmoins, cet automne doux a aussi permis une croissance importante des cultures qui ont donc déjà consommé en partie l'azote minéralisée à l'automne.

Pour ce qui est du lessivage hivernal, ce dernier est légèrement supérieur à l'année dernière pour la station de Nevers par exemple: 317,8 mm cette année contre 306,9 en 2010 sur la période 1er octobre-1er mars.

En conclusion, une période de minéralisation longue mais profitable aux cultures et le lessivage hivernal expliquent en partie un niveau de RSH moyens pour cette année pour tous les types de sol.

L'équipe Grandes Cultures
grandescultures@nievre.chambagri.fr

Tableau synthétique des reliquats 2012 selon le type de sol et le précédent

Type de sol	Profondeur de sol*	Précédents				
		Colza	Légumineuses	Tournesol	Maïs	Pailles enlevées
Argilo calcaire superficiel et sable superficiel	**30cm** 1 horizon	**25**	**40**	**15**	**-**	**20**
Argilo-calcaire moyen et sablo-limoneux moyen	**60cm** 2 horizons	**40**	**30**	**30**	**(35)**	**40**
Argilo calcaire profond, Limon argileux profond, Limon battant	**90cm et +** 3 horizons	**40**	**(55)**	**45**	**(45)**	**40**

(entre parenthèses : valeur extrapolée)

NB : le RSH doit être utilisé sur la profondeur de sol exploitable par les racines et par tranche de 30cm.

Exemples *:* une orge de printemps précédent blé, pailles enlevées, en limon argileux profond affichera un RSH de 40 unités;
un blé précédent colza en argilo-calcaire superficiel (Calcosol caillouteux) aura un RSH de 25 unités.

Remerciements faits à Soufflet Agriculture et Axereal pour la fourniture de leurs valeurs nivernaises.

Dégâts de gel sur céréales

Que penser de *"l'effet paillasson"* qui distingue les variétés de blé ?

«Foin, paille, paillasse, paillasson»… Un florilège d'expressions d'actualité, caractérisant assez bien la première impression visuelle que l'on peut avoir de la campagne. Le niveau élevé des biomasses produites depuis le semis, puis détruites - totalement ou partiellement - par le gel, renforce cet effet visuel.

Au-delà du ressenti visuel, le diagnostic précis des capacités de reprise de végétation des plantes est rendu encore plus compliqué avec les gelées de ces derniers jours (-4°C à -9°C sous abri) Sous une couleur quasi homogène se cache une grande disparité de comportement des cultures.

Les observations des bases de tiges que nous avons réalisées à la loupe binoculaire montrent un état très variable du plateau de tallage mais qui laisse espérer des possibilités de redémarrage dans un grand nombre de parcelles.

Cependant, il faut d'attendre encore plusieurs jours pour évaluer plus sûrement l'état des cultures et leur capacité à produire nouvelles feuilles et nouvelles talles. C'est contradictoire avec la nécessité de décider vite car nous sommes début mars. Toujours peser le pour et le contre d'un remplacement de culture : quelles sommes déjà investies, quel potentiel de rendement de la nouvelle culture, etc …

Concernant la proportion de feuillage nécrosé, les différences entre variétés de blé sont marquées, dans la plaine, comme dans les essais.

Même si certaines variétés caractérisées comme sensibles au froid (note Geves), sont bel et bien les plus touchées (et vice-versa), nos observations confirment le fait qu'il ne s'agit pas d'une loi générale.

Par conséquent, des dégâts foliaires importants ne peuvent être directement mis en relation avec une capacité de résistance au froid.

Le meilleur indicateur de la résistance au froid sera, bien évidemment, le nombre de plantes perdues suite à ces épisodes de gel.

Comment prendre une décision ?

1/ en ce moment, pour se donner une première idée de l'intensité des dégâts, on peut observer dans la végétation, l'éventuelle émission de nouvelles feuilles ou racines à la base des plantes *(cf. photos n°2,3,4,5)*. Cette présence de végétation à priori vivante est indépendante de l'intensité des dégâts foliaires.

- en cas de végétation totalement *«grillée»*, Il faut observer d'encore plus près en coupant au cutter le maître-brin pour identifier la couleur de la tige :

- si le bas de la tige est de couleur jaune-vert et l'épi translucide, la plante restera probablement viable.
- si le plateau de tallage et/ou l'épi sont de couleur brunâtre, la tige n'est plus viable. Ces symptômes s'accompagnent souvent d'un port flasque de l'ensemble de la plante *(photos 6 et 7)*.

2/ si le diagnostic final (comptage du nombre de pieds viables) conduit à des pertes importantes, il convient de quantifier précisément l'ampleur du phénomène avant de prendre une décision de re-semis.

Les essais *«densités de semis» permettent d'appréhender la conséquence d'une perte de plantes sur le rendement final, le retournement, peut être envisagé* s'il reste moins de 100 à 150 plantes/m² viables.

Avec de telles densités testées dans des conditions normales, un blé est susceptible d'enregistrer une perte de rendement variable de -15% par rapport à une densité de 300 plantes / m². Pour les escourgeons la perte peut aller de -5 à -20%. Tout ça sans oublier que ces références ont été établies avec des plantes en bonne santé.

Luc Pelce
et Matthieu Killmayer
Arvalis – Institut du végétal
Bourgogne – Franche Comté

Arvalis



Tapis de feuilles grillées.



Tiges encore vertes.

Arvalis



▲ Certaines feuilles reprennent leur développement et de nouvelles feuilles sont émises. ▼

Arvalis





Un plateau de tallage et un épi brunis signes d'une plante qui va disparaître.



Port flasque d'une plante gravement touchée. ▶

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

Machinisme agricole

Des métiers pleins d'avenir

Conduire, entretenir, réparer ou vendre des engins et des machines de travaux agricoles... la filière de l'agro-équipement et de la maintenance de matériels offre de réelles perspectives d'emplois.

Le machinisme agricole est une filière où l'offre d'emplois est plus importante que la demande. Or, les métiers sont très variés : mécanicien réparateur, technicien de maintenance, magasinier, conducteur de matériels, conseiller en machinisme, gestionnaire d'un parc de matériels, technico-commercial, technicien de bureau d'études... Sans compter que les possibilités d'évolution sont intéressantes : chef d'atelier, responsable de magasin ou d'agence, entrepreneur de travaux, formateur technique, etc.
Les métiers liés à la maintenance des matériels exigent de plus en plus de compétences techniques en hydraulique, électronique embarquée et informatique parce que l'activité s'exerce sur des matériels sophistiqués intégrant des technologies de pointe. Ces métiers demandent aussi une grande polyvalence pour être capable de diagnostiquer la panne, d'y apporter une solution et de prévenir les pannes futures par un bon entretien du matériel. Les machines étant de plus en plus perfectionnées, les techniciens sont aussi amenés à se spécialiser en fonction de l'évolution technologique.
S'agissant des conducteurs d'engins agricoles, le métier permet aux jeunes de concilier l'intérêt pour les travaux agricoles et la mécanique. Mais il demande de solides connaissances en mécanique, informatique et agronomie, sans oublier la maîtrise des règles de sécurité, le respect des délais et une capacité à gérer des situations inattendues.

Acquérir de l'expérience sur le terrain

Du CAPA maintenance des matériels au BTSA agro-équipement, la formation par alternance permet d'allier la théorie en cours et la pratique en atelier ou en entreprise. C'est un excellent moyen d'apprendre le métier sur le terrain et d'acquérir ainsi de l'expérience. Les élèves de la maison familiale rurale de Saint-Martin-en-Haut (Rhône) dans les monts du Lyonnais peuvent en témoigner.
Les formations dispensées dans cette MFR, qui compte 225 jeunes majoritairement des apprentis, sont réparties en quatre options. Un peu plus de la moitié des effectifs d'élèves a choisi l'option mécanique automobile, tandis que l'autre moitié a opté pour l'un des trois secteurs d'activités qui recrutent tout particulièrement, à savoir le machinisme agricole, les engins de travaux publics, les matériels de parcs et jardins.
«Sachant que la Région Rhône-Alpes nous demande une enquête sur le suivi des élèves sept mois après la fin des formations, nous estimons le taux d'insertion professionnelle entre 92 et 95 % pour les apprentis», précise Brice Larcher, directeur de la MFR de Saint-Martin-en-Haut. Cela montre bien que *«ce sont des métiers manuels pleins d'avenir, très intéressants»* et évolutifs vers des emplois plus qualifiés. Et d'ajouter, *«nous venons d'embaucher un formateur supplémentaire en engins, ce qui nous permettra de conforter nos formations en agricole, travaux publics, parcs et jardins pour mieux répondre à la demande des entreprises. Nous souhaitons développer des formations sur la partie maintenance des matériels, pourquoi pas en niveau III à l'avenir»*.

C.B.



Dans la filière de l'agro-équipement, la formation par alternance permet d'allier la théorie en cours et la pratique en atelier ou en entreprise.

Repères Les parcours de formations

■ **Les formations proposées dans le domaine du machinisme agricole sont accessibles par la voie scolaire ou la voie de l'apprentissage en alternance.**
- Après la 3e en 2 ans : CAPA production agricole et utilisation de matériels - CAPA maintenance des matériels (option agricoles).
- Après la 3e en 3 ans : bac professionnel agro-équipement - bac professionnel maintenance des matériels agricoles.
- Bac +2 : BTSA agro-équipement - BTSA génie des équipements agricoles.
- Bac +3 et +5 : licences professionnelles - écoles d'ingénieurs.





Filières

Mécanicien agricole, une formation porteuse

L'objectif de toute formation est de conduire à l'emploi. Certaines formations ne semblent pas attirer les jeunes pourtant soucieux de leur avenir professionnel, et cela souvent par manque d'informations et de connaissance du métier futur. La mécanique agricole fait partie de ces cursus un peu délaissés, bien qu'ouvrant sur des perspectives intéressantes et diversifiées.

Au regard des difficultés qu'ont les professionnels à recruter des jeunes intéressés par la mécanique agricole, le syndicat national des entreprises de service et distribution du machinisme agricole (Sedima) ainsi que les constructeurs du secteur se sont émus de cette situation. Aussi, ont-ils décidé de communiquer ensemble, à l'occasion du prochain Salon de l'agriculture, sur les opportunités que représentent les métiers de la mécanique agricole. *«5000 emplois pour la maintenance agricole»*, tel est le slogan retenu pour attirer les jeunes vers ces métiers peu repérés bien que porteurs. Les futurs départs en retraite, et le niveau constant des offres dans ce domaine soutenu par une certaine dynamique économique, en font un secteur attractif pour des jeunes qui aiment la mécanique, le contact avec la clientèle et la nature.

Trois niveaux de formation

Pour entreprendre des études de mécanique agricole, deux voies sont possibles, soit par le biais de la formation initiale à la sortie de la classe de troisième, soit par l'apprentissage avec un partage du temps entre école et entreprise. L'apprentissage est accessible aux jeunes de 16 à 25 ans ou ayant 15 ans au sortir de la classe de troisième.

Par ailleurs, trois niveaux s'offrent aux jeunes selon leurs capacités et leurs ambitions. D'une part le CAP qui conduit au métier de mécanicien de premier niveau, le baccalauréat professionnel, le plus porteur en termes d'embauches et le BTS menant tant aux métiers du technique que du commercial. Actuellement, le Sedima compte environ 4 000 jeunes en formation sur les trois niveaux.



Toutes les formations sont assorties de nombreuses semaines de stage permettant à l' apprenant de découvrir le métier dans un contexte professionnel réel et de se sentir plus opérationnel à l'embauche.

Des formations valorisantes

Toutes les formations sont assorties de nombreuses semaines de stage (22 semaines en baccalauréat professionnel, cursus classique), ce qui permet à l' apprenant de découvrir le métier dans un contexte professionnel réel et de se sentir plus opérationnel à l'embauche.

Après la classe de troisième, trois ans sont nécessaires pour l'obtention du baccalauréat professionnel. *«99 % des jeunes que nous avons en formation, explique Gilbert Daverdisse, responsable de formation au Sedima, ont un travail à l'issue de leurs études et ont souvent le choix entre plusieurs offres d'emploi.*

87 % obtiennent un contrat à durée indéterminée dès le départ de leur vie professionnelle. Quant au salaire, avec un peu d'expérience et selon la région, il avoisine 1 800 euros. De plus, les jeunes ont des perspectives d'évolution au sein du métier soit en devenant technicien itinérant, soit chef d'atelier, voire en empruntant une voie plus commerciale. Le métier en lui-même bénéficie toujours d'avancées techniques et le professionnel doit être au fait des nouveautés en matière d'électronique, d'informatique , de logiciels… afin de parfaire le panel de ses connaissances».

Poursuite d'études

Après un CAP de mécanique agricole, l'accès à un baccalauréat professionnel est possible. Le jeune intègre alors une deuxième année de Bac pro , ce que réalisent environ 20 % des élèves. Proportion identique pour les étudiants qui accèdent à un BTS AE (agroéquipement) après à un baccalauréat professionnel. Les titulaires d'un baccalauréat Sciences et techniques industrielles peuvent aussi intégrer la filière BTS par la voie de la formation initiale.

CH.B

Environnement

Le fossé entre le rêve et la réalité

Traitement des déchets, de l'eau, maîtrise des pollutions, nettoyage des espaces industriels : ce sont principalement les domaines qui recrutent dans les métiers de l'environnement.

«Développement durable, croissance verte, nouvelles énergies, biodiversité, ces notions sont très à la mode et présentes dans tous les discours. Cela ne peut qu'attirer les jeunes, explique Patrick Berger-By, directeur du Centre d'information d'orientation de Bourg-en-Bresse (Ain). *Ils rêvent tous de protéger les océans, de sauver les animaux en voie de disparition, de préserver la biodiversité».*

La réalité est malheureusement beaucoup moins glamour. En effet selon le document «Après le Bac» de l'Onisep 2011, *«dans le domaine de l'environnement, les débouchés se situent principalement dans le traitement de l'eau ou des déchets (la moitié des emplois du secteur) et dans la maîtrise des risques industriels, c'est-à-dire les pollutions».*

Patrick Berger-By précise aussi que ce qui touche à l'hygiène des locaux, le nettoyage des bureaux est également classé dans la catégorie environnement. *«Ce sont des métiers en tension, comme on dit, mais que les conseillers ont quelques scrupules à proposer à des jeunes en recherche d'orientation».*

En 2007, dans son document les métiers de l'environnement, l'Onisep présentait la part des emplois dans le domaine de la protection de l'environnement(1) : déchets (99 700), eaux usées (95 200) réhabilitation des sols et des eaux usées (25 700), bruit (12 900), nature et paysage, biodiversité (11 100), pollution de l'air (10 700).

Si le nombre des emplois «verts» sont en hausse (+ 4,2 %), ce n'est pas non plus l'important appel d'air imaginé. On ne note pas l'apparition de nouvelles spécialités ou filières. On dira plutôt que les fonctions «verdissent» en intégrant des préoccupations écologiques. C'est vrai dans le bâtiment avec l'engouement pour la construction bois (maison individuelle, bâtiment d'élevage, …) et ça l'est également dans l'agriculture, avec le BTS agricole spécialisation conduite agriculture biologique, par exemple.

Dans les domaines en lien ou proche de l'agriculture, ce sont avant tout des métiers scientifiques et techniques qui là aussi concernent le traitement de l'eau, des déchets ou la maîtrise des pollutions.

On peut citer le domaine des énergies durables, comme la méthanisation, les agro carburants, la chimie, la bio chimie, les analyses de l'eau, de l'air, l'étude des sols, du climat …

L'Onisep tient à préciser aussi que l'offre de formation en environnement et développement durable a explosé ces dernières années, beaucoup trop, par rapport aux réels besoins du marché.

MAGDELEINE BARRALON

(1) Source ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et des Logements.

Maison Familiale Rurale de LIERNAIS
PORTES OUVERTES Samedi 24 mars 9h - 17h - Mercredi 30 mai 14h - 18h
4ème-3ème: • Réussir son orientation • Découvrir un métier grâce aux stages en alternance • Obtenir le diplôme du brevet
Formation professionnelle: • vous voulez devenir: Agriculteur, salarié agricole, mécanicien agricole, conducteur de machines agricoles
• CAPA Productions Animales et Végétales
• Bac Pro Agroéquipement
• Bac Pro Productions Animales
MFR LIERNAIS - 21430 Liernais 03 80 84 41 60 - www.mfrliernais.fr

MAISON FAMILIALE DE GRANDCHAMP
21200 Ruffey les Beaune
Centre de **FORMATION**
VITI-VINICOLE COMMERCE des VINS
• 4ème, 3ème Métiers de la nature et des services •
• Bac Pro 3 ans Vigne et Vin •
• Bac Pro 3 ans Commerce des Vins •
• BTSA Commerce des Vins •
PORTES OUVERTES
24 mars de 9 h à 17 h
Tél. 03 80 26 61 44
Site: http://mfr.grandchamp.free.fr

LYCÉE AGRICOLE DU MORVAN
TOURISME RURAL
De la 4ème au BTS en passant par le BAC PRO
AGRICULTURE NOUVEAUTE BTS ACSE par alternance
NATURE
AQUACULTURE
SERVICES ET SOCIAL
LEGTA du Morvan Château-Chinon
PORTES OUVERTES
Samedi 31 mars de 9h00 à 17h00
Internat / Demi-pension
Contactez-nous: 03 86 79 49 80
Rue Pierre Mendès France - 58120 CHATEAU-CHINON - site: http://formavenir.pronde.net

Après un BTSA, une licence professionnelle ?

Un pied dans le monde professionnel, tout en se formant

La licence professionnelle se prépare en un an, après un diplôme bac+2. Une ancienne élève du lycée agricole de Quétigny raconte son parcours, qui l'a conduite à un poste de technicienne d'expérimentation.



Fille d'agriculteurs dans la Marne, Marine Lepage a opté pour une licence professionnelle au lycée de Quétigny, en Côte d'Or. Elle travaille aujourd'hui à Arvalis-Institut du végétal, à la ferme de Tavanne, sur la commune d'Arc-sur-Tille.

« *Après mon BTS, je ne me sentais pas forcément prête à entrer dans le monde professionnel. Je pense qu'il me manquait des connaissances* » se rappelle Marine Lepage, 23 ans, fille d'agriculteurs dans la Marne. Un BTSA *« technologies végétales »* en poche, l'élève du lycée de Quétigny décide de continuer. Un master, un diplôme d'ingénieur? *« Non, les trois ans d'études supplémentaires me faisaient un peu peur »* confie Marine, qui décide d'opter pour la nouvelle licence professionnelle de son établissement, intitulée *« Agriculture, nouvelle technologie et durabilité »*.

Travail en entreprise

La possibilité d'avoir un contrat de professionnalisation durant cette année de licence a particulièrement attiré l'attention de l'étudiante : *« pour moi, c'était une façon de mettre un pied dans le monde professionnel, tout en continuant de me former »* explique t-elle. Durant l'été 2009, une de ses demandes est acceptée à la coopérative Interval, en Franche-Comté. Marine y passera plusieurs semaines durant son année de licence. *« Avec ces passages en entreprise, on acquiert de l'expérience, c'est très positif »* ajoute la jeune fille. L'autre partie de son emploi du temps sera consacrée à des cours, principalement axés sur l'agronomie.

Acquisition d'un raisonnement

« La différence entre le BTS et la licence? En BTS, on apprend beaucoup de techniques. Grâce à la licence, on acquiert un certain raisonnement qui m'est très utile aujourd'hui » enchaîne Marine Lepage. Après un contrôle continu, un rapport de stage et quelques épreuves terminales, Marine sort de sa licence en septembre 2010. L'hiver suivant, elle décroche un CDD de six mois au Cetiom en tant que technicienne d'expérimentation, le métier qu'elle voulait. Dans la foulée, en septembre 2011, elle trouve le même travail à Arvalis-Institut du végétal. Mais cette fois-ci, en CDI !

AURÉLIEN GENEST

Licence professionnelle agricole : mode d'emploi

Dans le cursus européen Licence-Master-Doctorat (L-M-D), la licence professionnelle est un diplôme délivré par les universités qui permet d'accéder au premier niveau L (Bac+3). Formation supérieure, la licence permet d'approfondir les connaissances dans les domaines de la production (animale, végétale, vin), du management et du marketing. Elles ouvrent l'accès à un métier dans la filière de son choix et peuvent même offrir une possibilité d'ouverture à l'international.

Les enseignements sont modularisés en unités d'enseignement. La formation intègre en général la réalisation d'un projet tutoré, ce qui amène les étudiants à travailler en équipe et en relation avec des structures professionnelles. Un stage ou un apprentissage en milieu professionnel vient clôturer le cycle de formation et prépare l'étudiant à la fonction visée. Il donne lieu à la rédaction d'un mémoire.La sélection d'entrée s'effectue sur dossier, elle peut être complétée par un entretien devant un jury de sélection regroupant au moins un représentant de chaque unité partenaire.

A Dijon, les partenaires de la licence «Agriculture, durabilité, nouvelles technologies» sont l'université Agrosup Dijon, l'EPL Quétigny-Plombières et la profession agricole. Cette licence professionnelle est rattachée à l'UFR Sciences de la vie, de la terre et de l'environnement. Elle est ouverte à des candidats en formation initiale, en contrat de professionnalisation ou en formation continue. Elle s'adresse aux étudiants titulaires d'un BTSA (Technologies végétales, conduite des systèmes d'exploitation, équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, gestion et protection de la nature), d'un DUT ou d'une licence 2 en rapport avec l'environnement, les sciences de la terre et de la vie.

La formation se décompose en deux partie intégrées dans un contrat de professionnalisation de douze mois : une partie théorique (400h d'enseignement et 12h de projet tutoré et 50h d'harmonisation en fonction du profil du candidat) et une partie pratique d'une durée de huit mois, dans l'entreprise signataire du contrat de travail. Les enseignements démarrent à l'issue d'une période de mise à niveau en sciences de l'environnement, en agronomie et en sciences économiques car les candidats arrivent d'horizons et de cursus de formation différents.

DANS UN CADRE AGRÉABLE
LE LYCÉE HORTICOLE de PLAGNY-SERMOISE
vous accueille pour préparer après la classe de 3e

EN DEUX ANS
CAPA : "Services en milieu rural"

EN TROIS ANS
BAC professionnel "travaux paysagers"
BAC professionnel "productions florales et maraîchères"

PORTES OUVERTES le SAMEDI 17 MARS
- Vente d'arbres, d'arbustes et bisannuelles -
et le SAMEDI 12 MAI 2012 de 9 h à 18 h
- Vente de plantes à massifs annuelles -

L.P.A. DE PLAGNY-SERMOISE
128, route de Lyon, 58000 Nevers Tél : 03.86.59.72.30



Réforme du lycée

Cap 2012 pour le bac STAV

Dans la continuité de la réforme des lycées commencée en 2009, la rénovation du bac STAV constituera l'actualité de la rentrée 2012 dans les établissements d'enseignement agricole bourguignons. Un «toilettage» nécessaire pour donner une meilleure lisibilité à la filière technologique et conforter son attractivité.



Photo: Réussir

La série technologique STAV est essentielle dans l'enseignement agricole. Elle est considérée comme une «voie d'excellence» pour préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures courtes (BTS) en vue d'une insertion professionnelle rapide mais permet également, grâce aux passerelles qu'elle autorise, l'accès à des études supérieures longues ou l'entrée en université...

Depuis 2009, les filières agricoles ont connu un ample mouvement de rénovation, une lame de fond qui atteint à la rentrée 2012 la filière technologique avec la rénovation attendue du bac STAV (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, agronomie, alimentation, environnement, territoires). Une série spécifique de l'enseignement agricole. Cette évolution s'apparente plutôt à *«un toilettage»* commente Madeleine Asdrubal, chef du service de la formation et du développement à la DRAAF, *«elle prend en compte les fondamentaux de la réforme des lycées et répond à la volonté de favoriser la poursuite d'études tout en construisant des filières bien identifiées, sur trois ans, ouvrant la possibilité aux élèves de changer de voie en cours d'études»*. La voie professionnelle amène ainsi à une insertion rapide dans la vie professionnelle, tandis que la voie technologique permet de s'orienter vers l'enseignement supérieur «court».

En raison de son importance en termes d'effectifs d'élèves et d'établissements agricoles concernés, la série technologique STAV est essentielle dans l'enseignement agricole. Elle est considérée comme une *«voie d'excellence»* pour préparer les élèves à la poursuite d'études supérieures courtes (BTSA) en vue de leur insertion professionnelle. Mais grâce aux passerelles, elle autorise aussi l'accès à des études supérieures longues, à l'entrée à l'université...

La réforme qui s'applique à la rentrée 2012 vise donc à rendre le bac techno STAV plus lisible pour les futurs élèves et leur famille, mieux positionné par rapport au bac S et au bac Pro. Avec en ligne de mire, l'objectif d'améliorer le recrutement des jeunes attirés par des méthodes pédagogiques plus *«terrain»*, désireux de poursuivre des études supérieures et intéressés par le monde du vivant. *«Les fondamentaux de l'enseignement agricole sont préservés»* confirme Madeleine Asdrubal, l'architecture générale de l'enseignement est conservée mais *«les contenus sont réaménagés»*, *«à moyens constants»*. Les établissements seront donc certainement amenés à réaliser des arbitrages pour introduire les nouveaux éléments que sont : l'accompagnement personnalisé, le tutorat, les stages de remise à niveau ou encore les stages passerelles prévus par la réforme. La rénovation prévoit également de donner une *«culture internationale»* en instaurant l'enseignement de deux langues vivantes.

La rénovation de la série STAV qui s'actualise à la rentrée 2012 découchera sur une première session d'examen en 2014.

ANNE-MARIE KLEIN

En chiffres L'enseignement agricole en Bourgogne

A la rentrée 2011, les effectifs de l'enseignement agricole en Bourgogne restaient stables (+0,1%). On comptait 6587 élèves de la quatrième aux classes post-baccalauréat.

L'enseignement agricole est assuré par 35 établissements : 14 lycées publics et 21 établissements sous contrat, dont 13 MFR.

Les établissements se distinguent en général par leur petite taille : un peu moins de 190 élèves en moyenne et une forte activité d'internat. Les internes représentent 70% des élèves accueillis dans le public et 60% dans le privé.

A noter que la part des enfants d'agriculteurs reste supérieure à la moyenne nationale : 14,1% en Bourgogne contre 12% dans l'Hexagone.

La part de l'enseignement agricole reste significative dans l'enseignement professionnel public et privé bourguignon : elle représente presque 18% des 24 529 élèves du second cycle professionnel et des sections de techniciens supérieurs, 19 ,5% des 18 657 élèves du second cycle professionnel et 12% des 5872 élèves des sections de techniciens supérieurs.

Enfin, tous les secteurs de production sont représentés au sein des établissements d'enseignements agricoles de Bourgogne

IPERMA
58330 - St Saulge
Tel. 03 86 58 33 87 - Fax 03 86 58 34 74
PORTES OUVERTES
Samedi 7 avril de 10h00 à 18h00 • Vendredi 1er juin de 14h00 à 18h00
• 3ème et 4ème E.A.
• BEPA Services aux personnes
• BAC PRO services aux personnes et aux territoires (en 3 ans)
• BEPA conduite d'engins et de travaux agricoles
• BAC PRO AGROÉQUIPEMENTS EN 3 ANS (apprentissage dès la 2ème année)
• Préparation aux concours AIDE-SOIGNANT et AUXILIAIRE de puériculture
INTERNAT
IPERMA: site: www.iperma.net
Les métiers du machinisme agricole et des services aux personnes

UNE FILIERE AGRICOLE DE LA 4ÈME AU BAC PRO
50% du temps en stage: 20 semaines par an
PORTES OUVERTES
LE SAMEDI 24 MARS 2012
DE 9H00 À 17H00
MFR
4ÈME ET 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
Supports: Polyculture, élevage, espaces verts, animaux, services à la personne
FORMATION EN 3 ANS
après la 3ème
BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante ÉLEVAGE «statut stagiaire»
BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole)
Système à dominante CULTURES «statut apprenti»
MAISON FAMILIALE RURALE de QUÉTIGNY
BP 50046 - 33 Bd de Bellevue - 21802 QUETIGNY Cedex - Tél. : 03 80 46 35 49 • http://mfr.quetigny.free.fr

Lycée de Champs-sur-Yonne

Un Bac pro qui se «vend» bien !

La rénovation de la voie professionnelle permet désormais d'accéder au baccalauréat en 3 ans après la troisième. Comme au lycée public Albert Schweitzer de Champs-sur-Yonne, qui s'est spécialisé dans la filière commerce et vente



Laetitia, Eudoxie, Céline, Dylan, Paulo, Vincent, tous élèves de 2nde pro «Conseil Vente» au lycée professionnel de Champs-sur-Yonne, s'affairent autour du rayon frais de ce magasin ATAC, pour un mini stage d'application sur le terrain.

Technico-commercial, «merchandiser», chargé de clientèle, chef de produit… Le Bac Professionnel Conseil Vente permet d'acquérir une véritable qualification professionnelle commerciale débouchant sur une réelle opportunité d'emplois les plus divers. Cette filière en 3 ans a ouvert à la rentrée 2009 au lycée professionnel de Champs-sur-Yonne, remplaçant l'ancien BEPA, qui s'articulait autour de deux volets, l'un en produits frais, le second autour des produits horticoles. Là où auparavant le lycée avait des difficultés à recruter, le passage en Bac pro a redonné ses lettres de noblesse à la filière et depuis, *«on refuse du monde»* comme l'explique Jean-François Besson, directeur de l'établissement, soulignant que *«de plus en plus de jeunes viennent ici par choix et non par défaut comme du temps du BEPA»*.

Cette formation professionnelle de niveau IV est destinée à un public de jeunes attirés par un enseignement concret, qui aiment le contact et la négociation. Spécificité de l'enseignement agricole, elle est spécialisée plus particulièrement dans les produits alimentaires, avec des stages articulés autour de la vente directe, du réseau Bienvenue à la ferme ou de supermarchés de l'alimentation. Si la formation privilégie la mise en situation professionnelle, notamment par le biais du magasin pédagogique du lycée, deux options supplémentaires ont été mises en place au sein de l'établissement. La première intitulée *«Communication, expression théâtrale»*, a pour but de permettre au jeune de développer certaines techniques, tout en facilitant son expression et sa communication, qualités indispensables aux métiers de la vente. La seconde option *«Vente par Internet»* d'une durée de 3 heures par semaine, permet l'acquisition de techniques et une approche réglementaire de la réalisation de site ou de vente par internet.

Aujourd'hui, si plus de 80 % des emplois proposés sont dans la filière alimentaire, la grande distribution a du mal à trouver de nouveaux responsables de rayons. D'où l'intérêt manifesté pour ce Bac pro et la multiplicité de partenariats avec le lycée pour des applications sur le terrain. Comme ce vendredi matin, au magasin ATAC de Champs-sur-Yonne, où des élèves de 2nde accompagnés de leur professeur de technique commerciale, Christine Noye, réapprovisionnent le rayon frais, faisant au passage un peu de *«facing»* du côté des fromages (technique destinée à refaire le rayon pour le rendre esthétiquement *«vendeur»*).

A l'issue de leur formation et après obtention de leur Bac Pro *«Conseil Vente»*, les élèves peuvent poursuivre leurs études en BTS ou DUT, notamment au travers d'un BTS TC (Technique Commerciale), pouvant conduire à la fonction d'adjoint au gérant.

DB

CHALLUY-NEVERS
Tél. 03 86 21 66 00
SITE INTERNET: www.epleanevers-cosne.educagri.fr

Lycée Agricole LEGTA NEVERS/COSNE

COSNE-COURS/LOIRE
Tél. 03 86 26 67 67

SITE de **COSNE** et de **CHALLUY**
Samedi 17 mars 9h-17h30
& mercredi 9 mai après-midi

PORTES OUVERTES

COSNE
• **4ÈME - 3ÈME** Agriculture-Environnement - Services
• **BAC PROFESSIONNEL** - Productions Agricoles - Elevage - Viticulture

CHALLUY
SECONDE GÉNÉRALE
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol - Développement durable
BAC S
• Agronomie - Écologie et LV2 Espagnol - Développement durable
BACS TECHNOLOGIQUES
• Sciences et technologies de l'Agronomie et du Vivant
- Systèmes de productions: animales et végétales
- Environnement et aménagement
BREVETS DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS
• Productions Animales (*possibilités : élevage du cheval* / élevage bovin, ovin)
• Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (gestion)
• Gestion et Maître de l'eau
• Aménagements paysagers (par apprentissage)
LICENCE PROFESIONNELLE : Traitement des eaux et des déchets

OPTIONS FACULTATIVES POSSIBLES: Hippologie - Équitation - Rugby

Apprentissage agricole

Un taux d'insertion de 88% !

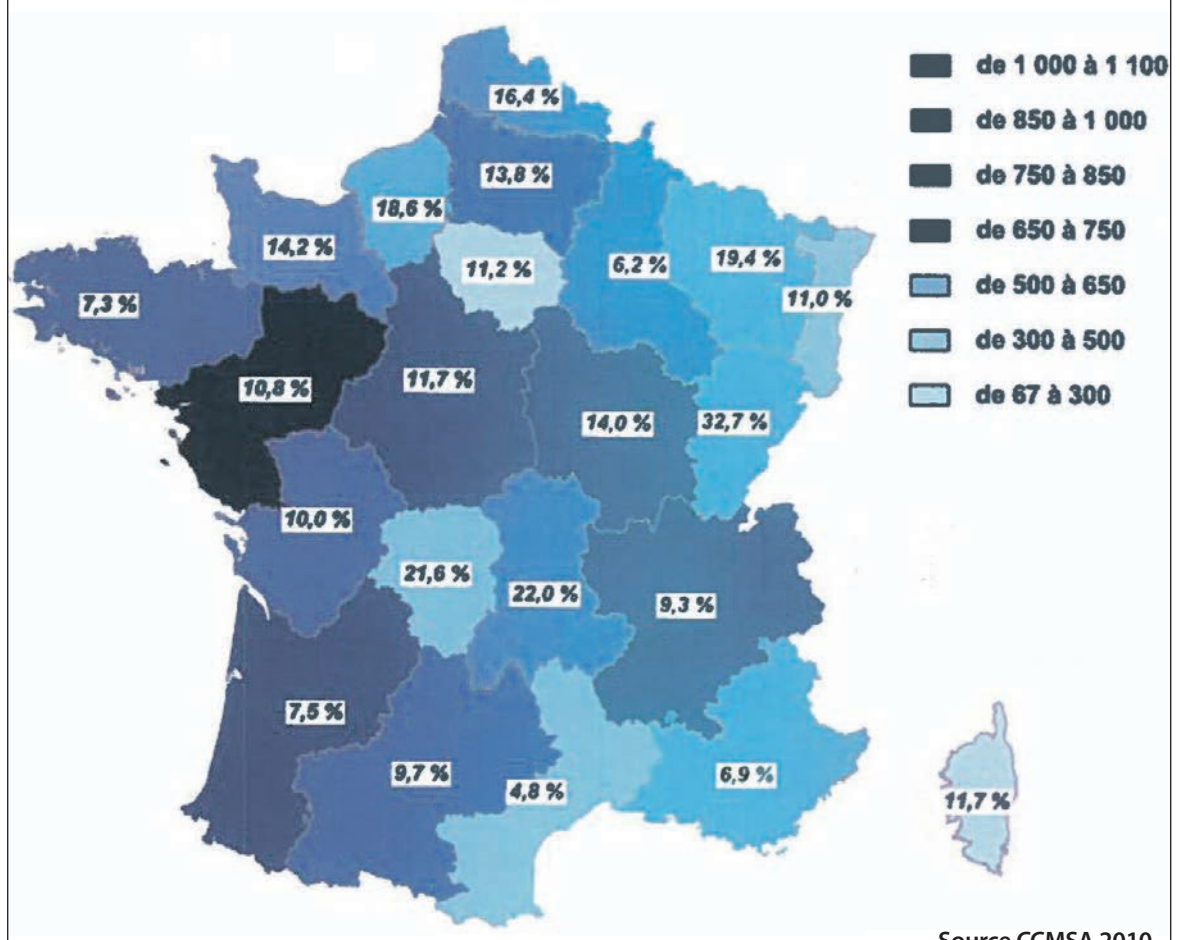
Qui sont les employeurs d'apprentis ? Qui sont leurs employeurs ? Quelles sont les caractéristiques des contrats d'apprentissage ? Grâce à trois études, (CCMSA 2004-2010, l'étude FNSEA/IFOP 2011 et l'étude « Rémunération » FNSEA (étude GPE) 2010), on constate que l'apprentissage en agriculture est une réussite. Explications.

Plus de 30 000 jeunes âgés de 15 à 26 ans choisissent la voie de l'apprentissage. La possibilité, pour eux, d'acquérir des expériences professionnelles et humaines au sein de l'entreprise, de découvrir les réalités du monde du travail tout en bénéficiant d'une formation concrète et solide. Aujourd'hui, l'apprentissage peut-être vu comme une réussite. Le taux d'insertion étant de 88 %.

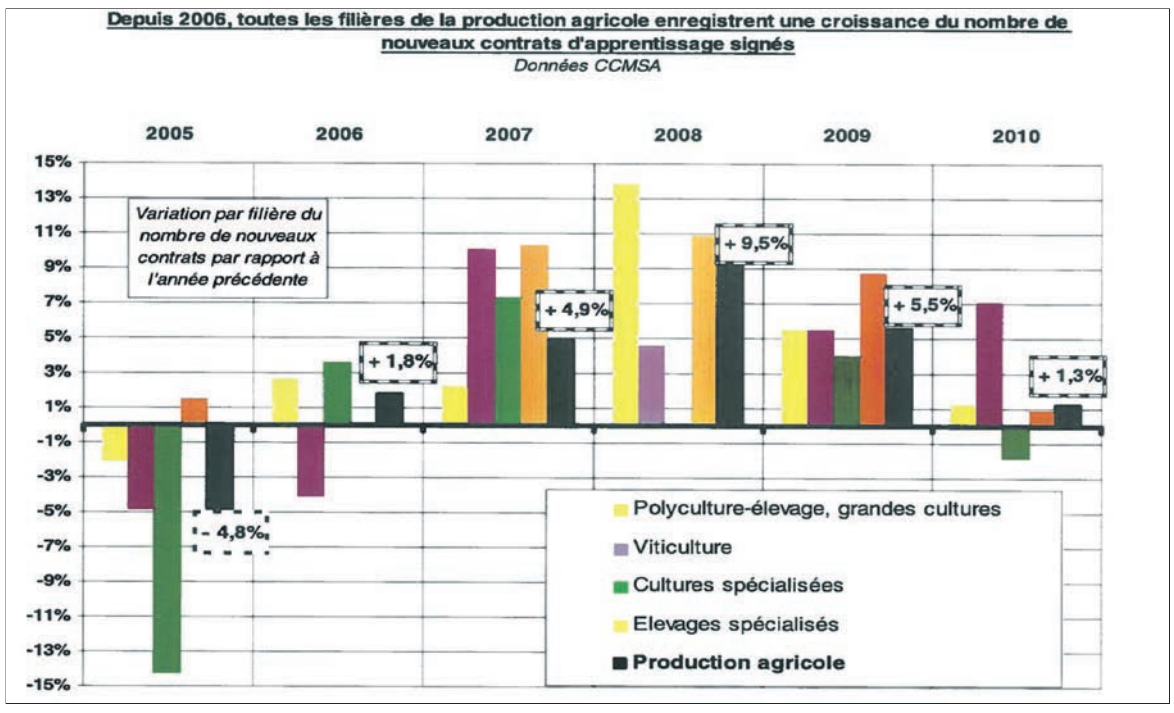
Les exploitants sont de moins en moins réticents à accueillir des apprentis. Ainsi en 2010, 10,6% des agriculteurs ont eu au moins un apprenti sur leur exploitation. Les exploitants qui prennent un apprenti ont déjà, la plupart du temps, un ou plusieurs salariés. La part des employeurs d'apprentis parmi les employeurs de polyculture-élevage ou de grandes cultures est très élevé (15%) au contraire des viticulteurs, dont seulement 5% des employeurs ont au moins un apprenti. Les exploitants en cultures spécialisées se distinguent sur leur propension à embaucher facilement plusieurs apprentis : lorsqu'ils sont employeurs d'apprentis, on en dénombre en moyenne 2 par exploitation, contre 1,2 pour les autres filières. Les jeunes exploitants (moins de 40 ans) embauchent plus facilement un apprenti : ils sont 50% de plus que les autres exploitants à en accueillir un sur leur exploitation. La volonté de partager et la transmission du savoir-faire sont les principales raisons d'embauche d'un salarié en apprentissage. En effet, les exploitants attachent beaucoup d'importance au temps passé à la formation et à l'accompagnement d'un apprenti.

Nombre d'employeurs d'apprentis par région

Employeurs ayant au moin un apprentis.



Source CCMSA 2010



Repères

Plus de 19 200 contrats d'apprentissage signés en 2010

Les contrats d'apprentissage augmentent en moyenne de 1,3% par an depuis 2005, ce qui représente 19 222 contrats en 2010. 60% des contrats signés concernent les grandes cultures et la polyculture élevage. Les plus fortes progressions du nombre de contrats ces 5 dernières années sont observées en élevages spécialisés. En cultures spécialisées, 70% des 3 656 contrats d'apprentissage ont été signés en horticulture et 23% en maraîchage. Pays de la Loire, l'Aquitaine, Rhône Alpes et Centre sont Les régions où le plus grand nombre de contrats d'apprentissage a été signé en 2010. Le taux de rupture de contrats d'apprentissage est proche de 10% et tend à diminuer. Dans 2/3 des cas, celle-ci est souvent à l'initiative de l'apprenti. Dans l'apprentissage, les femmes représentent désormais plus de 21% des apprenties en 2010, là où elles étaient seulement 18% en 2004. Il existe une disparité dans les filières : les élevages spécialisés sont les plus proches de la parité avec près de 40% d'apprenties. A l'inverse, les viticulteurs, les exploitants en polyculture-élevage et en grandes cultures embauchent peu d'apprenties, autour de 16%. Au final, l'âge moyen des apprentis est de 19 ans en production agricole et près de 70% des apprentis ont entre 16 et 19 ans à la signature de leur contrat.







EPL des Terres de l'Yonne

Faire sa seconde générale à La Brosse

Aujourd'hui, l'enseignement dispensé au lycée d'Auxerre La Brosse n'est plus seulement à vocation agricole. L'établissement proposant une classe de 2nde générale et technologique avec un socle commun strictement identique aux autres lycées de l'Éducation nationale.



Quand «secondes générales» et «secondes pro» s'affrontent, le temps d'un Quizz organisé par France Bleu Auxerre, qui émettait en direct depuis le lycée la Brosse vendredi dernier toute la matinée.

Depuis 1882, année de sa création, l'ancienne *«École d'agriculture»* a connu de nombreuses modifications. Devenu aujourd'hui Lycée d'Enseignement général et technologique (LEGTA), l'établissement n'est plus dédié spécifiquement à l'enseignement agricole. Les réformes sont passées par là et désormais, les jeunes au sortir de la classe de 3ème peuvent choisir La Brosse pour intégrer une classe de 2nde générale et technologique identique à celle que l'on peut trouver dans les autres lycées de secteur de l'Éducation nationale. Véritable année de découverte pour bien choisir son Bac, la seconde générale et technologique est une classe d'orientation à l'issue de laquelle les élèves de La Brosse ont plusieurs options possibles :

Préparer dans le même établissement un Bac technologique STAV (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) orienté vers la nature et le vivant, avec trois options : production agricole, aménagement et valorisation des espaces, transformation et laboratoire)

Se diriger, dans d'autres lycées agricoles, vers un Bac S renforcé en biologie-écologie, avec l'option *«Agronomie, Territoire et Citoyenneté»*

Poursuivre dans un lycée de l'Éducation Nationale, un Bac général (L, ES, S) ou technologique (STG, STI).

Rugby et équitation au programme

Aujourd'hui, les deux classes de 2nde générale et technologique que propose le lycée d'Auxerre La Brosse comptent une quarantaine d'élèves. La formation comprend un bloc d'enseignement général de 25h30 commun à tous les établissements, qu'ils soient lycées agricoles ou autres lycées de secteur. Sont comprises dans ce tronc commun, deux heures d'aide individualisée dans lesquelles les élèves bénéficient d'une pédagogie adaptée. Deux enseignements d'exploration sont également au programme de cette classe de 2nde, dont l'un, spécifique à l'enseignement agricole : l'EATDD (Écologie Aménagement Territoires et Développement Durable). Dédiée à des jeunes attirés par les sciences de la nature, l'aménagement ou les biotechnologies, cette option permet d'étudier en pluri-disciplinarité, toutes les caractéristiques d'un territoire donné (géologie, pédologie, flore, paysage, démographie, faune tissu économique et social etc..)

Les élèves choisissant d'effectuer leur classe de 2nde générale à La Brosse ont également à leur disposition deux options facultatives : la première liée à l'équitation, sous forme de 2 heures hebdomadaires en partenariat avec un centre équestre de la région accompagnées de séquences théoriques sur l'enseignement de l'hippologie. La seconde est une activité rugby, une fois par semaine, en partenariat avec le Rugby Club Auxerrois, sous l'égide d'un professeur d'histoire-géographie de l'établissement, Jonathan Laborde. Pour ce natif du Sud Ouest : *«les valeurs d'engagement, de loyauté, d'abnégation, liées à la pratique de ce sport et qui manquent peut-être à la société en général, ont une corrélation évidente avec l'enseignement et le monde agricole»* Et quand on sait que le président du RCA est lui-même viticulteur, la boucle est bouclée !

DB



JOURNÉES PORTES OUVERTES
Sam. 24 mars (9h - 17h30)
Sam. 12 mai (9h - 12h)

Lycée Lucie Aubrac — CFPPA

Mâcon-Davayé

Filières professionnelles
3e Enseignement Agricole
Bac Pro
- CGEA Vigne et Vin
- Conseil Vente Vins et Spiritueux

Filières générales et technologiques
Seconde générale et technologique (Ecologie - Développement durable)
Bac technologique STAV
BAC S (Biologie - Ecologie)

Filières BTSA
BTSA viticulture œnologie
BTSA technico commercial (vins et spiritueux)

Formations pour adultes
Viticulture oenologie (BTS / BR REA / BPA)
Elevage caprin (BP REA, CS)
Agro-alimentaire (CAPA IAA / CS Animateur qualité)

Rentrée possible toute l'année sur des formations de courtes et longues durées

Tél. 03 85 33 56 00
Les Poncétys - 71960 Davayé
www.macon-davaye.com - Mail : epl.davaye@educagri.fr
Tél. 03 85 35 83 33

Fiscalité

Remboursement partiel de la TIC et de la TIGN : déposez vos dossiers avant le 15 avril !

La DDT de Côte d'Or communique les modalités de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fioul domestique et au fioul lourd ainsi que de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TIGN) pour l'année 2011. Attention, la date limite de retour des dossiers est fixée au 15 avril.

Le dispositif de remboursement partiel de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers (TIC) applicable au fioul domestique et au fioul lourd ainsi que de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel (TIGCN) a été reconduit pour l'année 2011.
Depuis le 1er novembre 2011, le gazole non routier (GNR) est devenu obligatoire en remplacement du fioul domestique pour les véhicules agricoles. Sa fiscalité et le montant de son remboursement partiel sont identiques à ceux du fioul domestique. Les factures de gazole non routier présentant une date de livraison comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2011 sont acceptées.

La présente campagne de remboursement concerne la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011.
Les montants de remboursement son les suivants:
• 5 € par hectolitre pour les quantités de gazole non routier et fuel domestique acquises entre le 1er janvier au 31 décembre 2011,;

• 16,65 € par tonne pour le fuel lourd acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2011 ;

• 1,071 € par millier de kilowattheures pour les volumes de gaz acquis entre le 1er janvier au 31 décembre 2011.

La procédure de remboursement concerne :
- les exploitants agricoles à titre individuel ou sociétaire,
- les entreprises de travaux agricoles et forestiers,
- les coopératives d'utilisation en commun du matériel agricole (CUMA),
- les autres sociétés ou personnes morales ayant une activité de production agricole.

Les formulaires relatifs à l'année peuvent être retirés depuis le 28 février auprès de la Chambre d'Agriculture et de la DDT de la Côte d'Or. Ils peuvent également être téléchargés sur le site Internet de la DDT de la Cote d'Or (http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr).

Un seul exemplaire, pour les trois demandes (fuel domestique, fuel lourd et gaz naturel), est mis à disposition des bénéficiaires. **Les demandeurs devront indiquer séparément leur consommation des premier et second semestres 2011 sur la même demande**.

Pour chaque type de remboursement, il n'est accepté qu'une seule demande par personne ou société, toutes les demandes multiples seront rejetées.

Les formulaires de demande, remplis et complétés de toutes les pièces nécessaires, doivent être envoyés à l'adresse suivante :
Direction régionale des finances publiques de la Côte d'Or
Cellule remboursement TIC - TICGN
1 bis, Place de la Banque
21042 Dijon cedex

NB : Les demandes de remboursement de l'année 2011 doivent être déposées avant le 15 avril 2012.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ DDT 21

Des infos supplémentaires de votre département
un seul site !
AgriBourgogne.fr

DDT de l'Yonne

PMTVA : Ouverture de TélePAC dès le 1er mars

Comme pour la campagne 2011, le formulaire de Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes 2012 ne sera pas adressé aux éleveurs Icaunais. L'établissement de la demande pourra se faire :
Soit en télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr à compter du 1er mars 2012. Il conviendra d'utiliser le code Télépac 2012 qui a été transmis avec la lettre de fin de campagne 2011 durant la dernière semaine de décembre 2011.
Soit en prenant rendez-vous à la DDT, vous serez alors accompagné pour télédéclarer votre demande : contact téléphonique: 03 86 48 42 28

Attention : Pour des raisons évidentes de disponibilité, il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment pour être accompagné par la DDT
Soit, dans le cas d'une déclaration postérieure au 1er avril 2012 en établissant votre demande conjointement à l'aide surface.
Un courrier a été adressé à tous les éleveurs ayant sollicité la PMTVA en 2011 avec les informations utiles à l'établissement de la demande.
En 2012, les règles relatives au dispositif d'octroi de la PMTVA reposent globalement sur des conditions identiques à celles qui ont prévalu pour la campagne 2011. Restent ainsi notamment inchangées.
La période de dépôt des dossiers qui va du 1er mars au 15 mai 2012,
Les conditions d'éligibilité du demandeur et du troupeau,
Les obligations liées à la détention obligatoire des animaux,
Le caractère allaitant du troupeau qui est vérifié par les naissances et la période de détention des veaux sur l'exploitation.
Si vous êtes nouveau demandeur ou si vous n'avez pas été destinataire de la notice explicative et du guide pour télédéclarer, demandez les à la DDT
Contact : 03 86 48 42 28
ddt-sea@yonne.gouv.gt

DDT 89 - SERVICE DE L'ÉCONOMIE AGRICOLE

DDT de Côte d'Or

Déclaration PMTVA

A partir du 1er mars 2012 et jusqu'au 15 mai 2012, les éleveurs détenant des droits à prime animale (DPA) peuvent demander à bénéficier de l'aide PMTVA : Prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes. **Aucune demande papier ne sera adressée pour la campagne 2012.** La demande d'aide peut être réalisée par télédéclaration sur le site TELEPAC www.telepac.agriculture.gouv.fr à partir du 1er mars 2012.
Si vous êtes nouveau demandeur et pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la responsable de l'aide à la DDT: Chantal Magnon au 03 80 29 43.20 ou consulter le site de la DDT 21 www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Les éleveurs qui souhaitent être accompagnés dans la démarche de la télédéclaration peuvent trouver une assistance téléphonique ou prendre RDV auprès des structures ci-dessous.

AUXONNE	DDT	Tél 03 80 77 11 26
BEAUNE	DDT	Tél 03 80 25 09 00
CHATILLON SUR SEINE	DDT	Tél 03 80 91 36 15
DIJON	DDT	Tél 03 80 29 43 20
DIJON	FDSEA	Tél 03 80 68 67 67
DIJON	Syndicat de Contrôle Laitier 21	Tél 03 80 68 67 17
MONTBARD	DDT	Tél 03 80 92 55 14
SAULIEU	DDT	Tél 03 80 90 57 22
POUILLY EN AUXOIS	Chambre d'Agriculture	Tél 03 80 90 89 09
VITTEAUX	ELVEA –	Tél 03 80 49 67 12

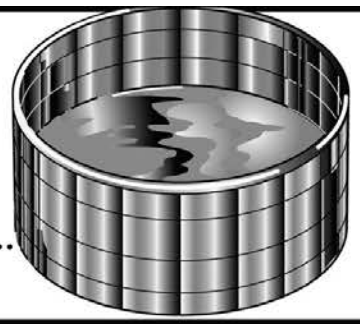
DDT de la Nièvre

Télé-déclaration PMTVA

La déclaration de la Prime de maintien du troupeau de vaches allaitantes doit être déposée en DDT entre le 1er mars et le 15 mai 2012.
Dans le cadre de la démarche «zéro papier», aucun dossier papier ne sera envoyé:
Vous devrez obligatoirement télé-déclarer votre dossier.
Télé-déclarer est simple, rapide et sécurisé. La DDT et les organisations professionnelles mettent tout en oeuvre pour vous assister dans cette télé-déclaration.
Comment
- En vous connectant depuis chez vous sur le site Telepac : https://www3.telepac.agriculture.gouv.fr/
- Sur rendez-vous à la DDT (site Charles Roy), des ordinateurs seront à votre disposition pendant toute la période pour télé-déclarer, un agent du SEA sera là pour vous assister
- Sur les marchés aux cadrans de Corbigny et de Moulins-Engilbert, en mars, la DDT sera présente pour vous aider à télé-déclarer
• Les lundis 5 et 12 mars au marché au cadran de Corbigny de 9h à 12 h
• Les mardis 6 et 13 mars au marché au cadran de Moulins-Engilbert de 9h à 12 h
- Sur rendez-vous à la chambre d'agriculture (Corbigny, Cosne, Decize et Nevers) 03 86 93 40 60
- Sur rendez-vous au CERFrance (Chatillon-en Bazois, Corbigny, Cosne, Decize, Luzy, Nevers, et Premery) 03 86 71 82 50
- Sur rendez-vous à la SICAFOME à Moulins-Engilbert 03 86 84 28 75
Pour télé-déclarer, vous devez vous munir de votre numéro Pacage, de votre code d'accès à Télépac (indiqué sur le courrier «notification des DPU 2011» reçu en décembre 2011).
Pour tout renseignement s'adresser à la DDT (site 24 rue Charles Roy à Nevers) ou en téléphonant le matin au 03 86 71 52 24, ou par mel : ddt-sea@nievre.gouv.fr

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Vos rendez-vous Formation

21 Anticiper et gérer les risques sur l'exploitation

- Identifier les risques assurables et non assurables sur votre exploitation,
- Explorer des pistes d'actions de prévention.

Lieu et date : Dijon le 9 mars 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contacts : M. Barrucand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 - fdsea21@wanadoo.fr
ou A. Parize - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 66 28.

21 Les protéagineux pour son élevage

- Définir la conduite culturale la plus adaptée pour intégrer des protéagineux dans ses rations,
- Anticiper l'impact sur les performances des animaux et en évaluer l'intérêt économique.

Lieu et date : Pouilly en Auxois 15 mars 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : E. Pillant - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 90 89 09.

21 Conditionnalité des aides appliquée à l'exploitation.

- Identifier les points de vigilance pour un diagnostic d'exploitation réussi,
- Se préparer à un éventuel contrôle.

Lieux et dates : Dijon le 16 mars 2012 ; Châtillon sur Seine le 19 mars 2012 et Pouilly en Auxois 20 mars 2012.
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : C. Cuisin - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 28 81 27.

21 Promotion de l'activité touristique ou des produits sur Internet

- Rendre visible votre activité sur le web.

Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Lieu et date : Vitteaux le 6 mars 2012.
Contacts : A.-M. Ormancey ou M. Orsini - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 68 66 50.
En savoir plus: CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

58 Classer ses documents

Acquérir une méthode de travail pour être efficace dans le classement des documents d'une exploitation agricole: tel est l'objectif de la formation proposée par la Chambre d'agriculture, le 5 mars ou le 12 mars, de 9h à 17h30, à Nevers. «Les papiers: du classement à la destruction» est une formation d'une journée destinée aux agriculteurs en cours d'installation ou qui souhaitent organiser leur travail administratif. Contact: Laurence Evers au 06 72 39 76 36 ou par mail: laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

58 Médecines manuelles sur animaux

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux.
Objectif: permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. **Contact:** Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation «Alimentation et homéopathie vétérinaire», qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny.
Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche OBSALIM, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique...
Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants.
Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

58 Grandes cultures: sécuriser ses prix de vente

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prévoit l'organisation d'une formation de trois jours sur le thème «sécuriser ses prix de vente en grandes cultures». Les dates retenues sont le 24 avril, le 2 et le 14 mai, à Nevers ou à Cosne-sur-Loire en fonction des inscriptions. L'objectif est double: Permettre aux producteurs d'utiliser de manière opérationnelle et régulière les marchés à terme européens (céréales et oléagineux) en parfaite connaissance de cause (coûts, risques résiduels engandrés) ; Permettre de mieux comprendre les nouveaux contrats proposés par les organismes stockeurs (contrat en prix à fixer indexé sur le MAT, contrat en prix de vente avec intéressement à la hausse). Jean-Pierre Nicolet, conseiller grandes cultures de la Chambre d'agriculture de l'Indre, sera l'intervenant principal. Tarif: 150 euros par participant.
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou par mail: benedicte.bracq@nievre.chambagri.fr.

89 Bases de l'agronomie en agriculture biologique

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Avallon, mardi 6 et lundi 12 mars, de 9 h à 17 h, sur le thème de «Appréhender les bases de l'agronomie en Agriculture Biologique»
Objectifs : Améliorer les pratiques culturales et optimiser la production, comprendre les bases physiques et chimiques du sol, raisonner sa fertilisation, adopter sa rotation à l'exploitation, adapter ses interventions à la culture, etc.
Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion et ceux certifiés AB
Contacts : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Approche de la biodiversité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 1,5 jours, à Chablis, mercredi 7 mars et mardi 16 octobre, de 9h à 17h30, sur le thème de «Approche de la biodiversité avec les vers de terre». **Objectifs :** Mettre en œuvre la technique de diagnostic quantitatif et qualitatif des vers de terre et connaître la biodiversité des sols viticoles. Public et pré-requis : exploitants et salariés agricoles.
Contacts et renseignements : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

89 Comprendre les marchés pour progresser

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1 jour, à Auxerre, 14 bis rue Guynemer, vendredi 9 mars, de 9 h à 17 h 30, sur le thème de «Comprendre les marchés pour progresser»
Objectifs : Connaître le contexte du marché des céréales et en particulier du blé, connaître les principaux acteurs (coopératifs, privé, metteurs en marché, exportateurs, acheteurs…), faire découvrir aux jeunes agriculteurs les différents modes de commercialisation des céréales, présenter le marché à terme des céréales, son vocabulaire, son fonctionnement
Contacts : Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 48

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

PROMO CLÔTURES ÉLECTRIQUES du 12 au 30 mars
NOUVEAU patura LACMÉ - HORIZON
L'Éleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS
Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

PUBLI-INFORMATION

Groupama prévention

Panneaux photovoltaïques et sécurité

Le développement des énergies renouvelables et particulièrement des panneaux photovoltaïques génère de nouveaux risques : risque d'incendies, risque d'infiltrations en toiture, vol des panneaux photovoltaïques, difficulté d'intervention des pompiers sur des dispositifs de production de courant continu...

L'installation de panneaux photovoltaïques nécessite donc le respect de certaines règles de prévention afin de sécuriser leur fonctionnement et leur environnement :

• Le choix du matériel :
Les panneaux doivent être conformes à la norme NF EN 61-730 ou à minima NF EN 61-215 et installés selon le guide UTE C 15-712. Les matériels sont de classe II (modules photovoltaïques, connecteurs et câblage) et un indice de protection minimum IP55.

• L'installation des panneaux sur les bâtiments : le bâtiment recevant les panneaux doit présenter peu de risques vis-à-vis de l'incendie (proscrire notamment les bâtiments d'élevage intensifs hors-sol et les hangars à fourrages ou à paille) et une résistance suffisante aux charges Neige et Vent de la région.

• L'utilisation d'un local technique : les onduleurs, les coffrets de protection électrique, les compteurs et les organes de coupure sont installés et regroupés dans un local technique incombustible, ventilé, clos, fermé à clé et réservé exclusivement à cet usage. Les installations électriques sont conformes aux normes en vigueur et entretenues périodiquement par une entreprise qualifiée.

• La prise de terre et les liaisons équipotentielles : les équipements électriques sont reliés à une prise de terre. Les liaisons équipotentielles sont réalisées en raccordant toutes les masses métalliques telles que l'ossature des panneaux, la charpente, les tuyauteries… à cette prise de terre et, le cas échéant, au réseau de protection déjà existant.


© Elenathewise - Fotolia.com

• Les protections contre la foudre : les équipements électriques sensibles sont à protéger contres les surtensions par un ou plusieurs parafoudres : protection par parafoudre au niveau des onduleurs (côtés réseau et panneaux).

• Les protections contre l'incendie : des extincteurs adaptés à la nature des risques sont à prévoir, par exemple : extincteur 2 ou 5 kg CO_2 pour la protection des équipements électriques et électroniques, extincteurs 6 ou 9 litres eau + additif dans le reste du bâtiment.

• Nos autres recommandations :
- Vérification initiale de l'installation par le Consuel (attestation obligatoire pour le raccordement), puis contrôles périodiques.
- Thermographie infrarouge de l'installation par un bureau de contrôle technique.
- Contrat d'entretien à exiger avec visite au minimum une fois par an
- Protection contre le vol (vis de fixation de sécurité, marquage, géo localisation).

Pour de plus amples informations, le service prévention de Groupama Paris Val de Loire se tient à votre disposition.

MERLO
CONÇUS pour DURER !
Dérouleuse à bottes rondes WARZEE
5 800 € HT jusqu'au 31/03/12 sur modèles en stock
Attelage euro, JCB, Manitou, Merlo
DÉMO sur demande
• transmission hydrostatique • polyvalence
• suspension de cabine • économie de carburant
AXEQUIPEMENT
Aunay - Clamecy - Imphy - Beaune
VENTE LOCATION SAV MATERIEL de remplacement
Laurent BENOIT, responsable manutention
06 82 69 57 73 - benoitlaurent@axequipement.com

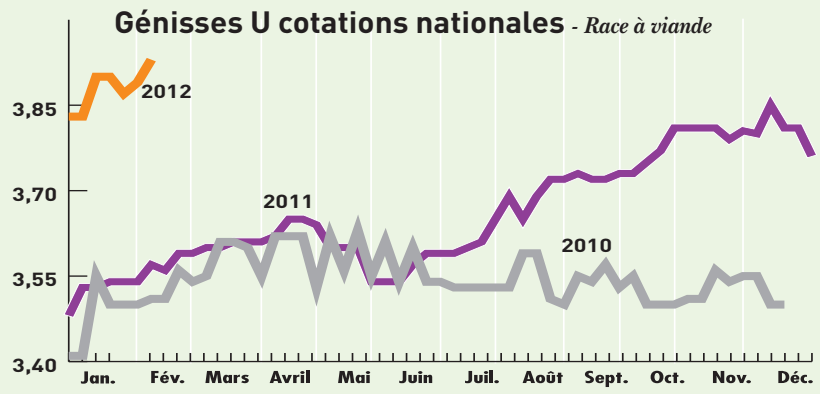
Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)*

Les marchés en Sud-Est Centre

Marchés	cat.	Sancoins 22/02/12	Corbigny 27/02/12	Bourg-en-Bresse 28/02/12	St Christophe-en B. 22/02/12	M.Engilbert *maxi* 21/02/12	National : 22/02 au 28/02/12
Effectifs		-	447	595		-	
Génisses	U	3,90 €		4,20 €	4,20 €	-	3,95 €
	R	3,75 €		3,80 €	-	-	3,66 €
	O			3,35 €	-	-	3,20 €
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 €	-	
Charolais	U	-	-		4,20 €	-	
	R	-	-		3,89€	-	
Vaches	E	-	-		-	2,44 €	
	U	3,80 €	nc	3,75 €	3,81 €	2,33 €	3,81 €
	R	3,66 €	nc	3,55 €	3,66 €	2,00 €	3,56 €
	O	3,31 €	nc	3,25 €	3,20 €	-	3,15 €
Taureaux	U	-	-	2,90 €	3,05 €	2,05 €	2,91 €
	R	-	-	2,80 €	2,97 €	-	2,84 €
Broutards (235-390 kg) *maxi*			3,20 €				
Génisses (16-24 mois) *maxi*			2,21 €				

Génisses U cotations nationales - *Race à viande*

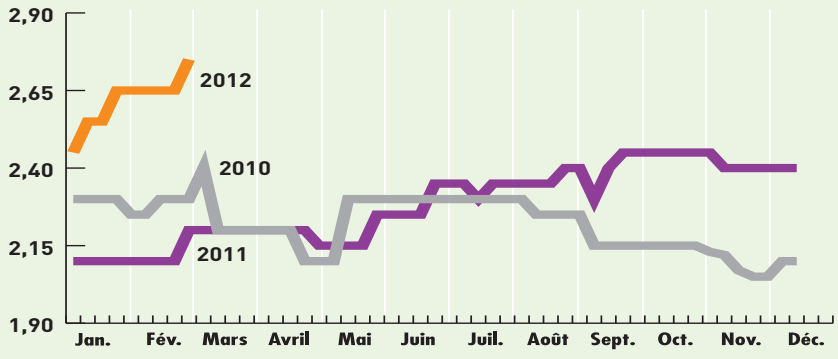


Broutards *Marchés de Bourg-en-Bresse du 28/02/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,55 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,65 €	2,40 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,50 €	2,35 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,40 €	2,25 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,50 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,35 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,25 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,45 €	2,05 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	1,95 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,20 €	1,85 €	nc

Tendance : Vente facile dans toutes les catégories.

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Broutards (6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi) *Marché de St-Christophe-en-Bresse du 22/02/12*

	U	R	
Charolais mâles			
250 à 300 kg	3,40 €		2,89 €
300 à 350 kg	3,47 €		2,89 €
350 à 400kg	2,79 €		2,55 €
Charolais femelles			
< 220 kg	3,60 €		2,54 €
220 à 300 kg	3,08 €		2,48 €
> 300 kg	2,87 €		2,28 €

Tendance :
Vente très active. La demande est très forte dans toutes les catégories.

Sicafome *(prix au kg vif)* *Marché de Moulins-Engilbert du 28/02/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	3,37-3,55 €	-
200 à 250 kg	3,13-3,48 €	-
250 à 300 kg	2,82-3,18 €	2,75-2,96 €
300 à 350 kg	2,75-2,98 €	-
350 à 400 kg	2,55-2,84 €	2,49-2,66 €
400 à 450 kg	2,48-2,73 €	2,44-2,60€
450 à 500 kg	2,41-2,63 €	2,35-2,45€
500 à 564 kg	2,32-2,52 €	2,28-2,32 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,49-2,78 €	-
250 à 300 kg	2,34-2,57 €	2,18 à 2,32 €
300 à 350 kg	2,32-2,54 €	-
350 à 400 kg	2,26-2,45 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,20-2,30 €	2,09-2,20 €
450 à 600 kg (12-24 mois)	2,08-2,41 €	-
(24-36 mois)	2,01-2,48 €	1,96-2,04 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,92-2,25 €	1,81-2,16€
5 à 10 ans	1,88-2,23 €	1,72-2,00€
+ 10 ans	1,71-2,04 €	1,63-1,87 €

Tendance :

Apports satisfaisants. Plus de 100 acheteurs étaient présents sur le marché, permettant ainsi de commercialiser plus de 98% des animaux.
Broutards: Vente totale. Toues les catégories de poids se négocient facilement.L'offre est toujours de bonne qualité. La plus-value est plus marquée dans les sujets de 300 à 400 kg.
Laitonnes-Génisses: Meilleure demande et cours en légère progresion.
Vaches-Génisses 3 ans: La forte hausse enregistrée la semine passée se confirme cette semaine malgré des apports bien plus importats. Vente quasi totale et cours très fermes.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* *Cotations Dijon 20/02/12 au 26/02/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,66 €	2,54 €
350 kg	-	2,59 €	2,50 €
400 kg	-	2,52 €	2,43 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	2,34 €
500 kg	-	2,33 €	2,28 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,29 €	2,24 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,13 €	2,09 €

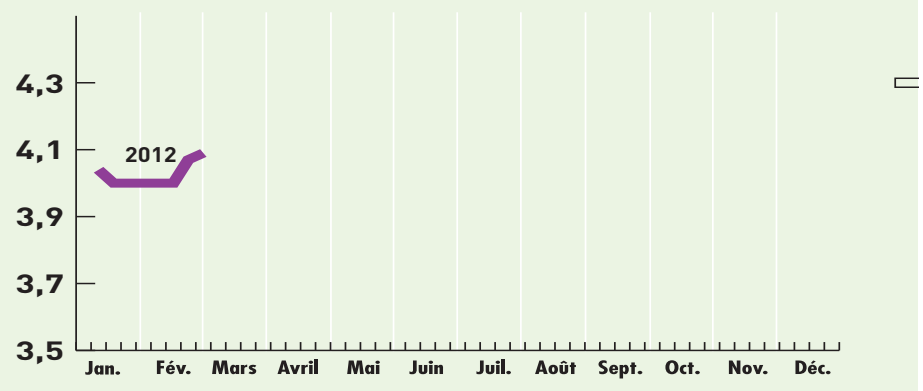
Tendance :
L'offre se restreint mais la demande demeure bien orientée.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 20/02/12 au 26/02/2012*

Jeunes Bovins **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc	4,09 €	3,89 €				
Races mixte				3,63 €	3,63 €		
Races lait					Inc	Inc	Inc
Bœufs **Etat engraissement 3**	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	Inc		Inc				
Races mixte				Inc	Inc	Inc	
Races lait						Inc	Inc
Vaches **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,75 €	3,72 €	Inc			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,80 €	3,75 €	3,72 €				
Limousine -10 ans +350 kg	Inc	Inc	Inc				
Races mixte				3,35 €	3,31 €		
Races lait					-	3,08 €	3,02 €
Génisses **Etat engraissement 3**	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	4,06 €	3,96 €	3,85 €	3,74 €	-	-	
Viande +350 kg	4,03 €	3,97 €	3,87 €	3,78 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Sicagemac *(prix au kg vif)* *Marché de Corbigny du 27/02/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
235 à 390 kg	720-1040 €	2,66-3,20 €
400 à 450 kg	980-1000 €	2,35-2,58 €
455 à 535 kg	1090-1230 €	2,30-2,49 €
Laitonnes		
230 à 335 kg	520-830 €	2,15-2,58 €
360 à 405 kg	810-920 €	2,19-2,32 €
Génisses		
410 à 500 kg (12-24mois)	890-1100 €	2,15 - 2,21 €
420 à 840 kg (24-36 mois)	770-1600 €	1,82 - 2,05 €
Vaches		
légères	830-930 €	
entre-deux	990-1250 €	
lourdes	1290-1960 €	
Taureaux		
560 à 1250 kg	-	-

Tendance :
Très forte demande en sujets légers, cours en hausse. Fermeté des tarifs de 400 à 450 kg, légers recul en lourds et plus particulièrement dnas les plus de 500 kg.
Vente rapide et totale en laitonnes et genisses d'export, cours soutenus.

Pour les génisses et vaches, la présentation est de très bonne qualité, l'offre ne couvre pas la demande, entraînant une nouvelle hausse des tarifs.

Tendances

SEMAINE DU 28 FÉVRIER AU 2 FÉVRIER 2012

Bovins de boucherie

Le déficit de marchandises dynamise les échanges. Les charolaises haut de gamme sont stables avec une demande mesurée. Le commerce est plus actif pour les bonnes génisses et les jeunes vaches charolaises viandées.
Dans les allaitantes de choix secondaire, la tendance haussière se poursuit faute d'offre suffisante. Dans les réformes frisonnes et montbéliardes, le déficit de disponibilité en France et en Europe pose des difficultés pour les industriels.
Après les fortes hausses de ces dernières semaines, les tarifs semblent se stabiliser pour les vaches frisonnes ou montbéliardes. La demande reste soutenue pour les taureaux de réformes. En jeunes bovins, le commerce est régulier et les tarifs tendent à retrouver leurs niveaux de fin d'année. ■

Broutards

Les transactions demeurent régulières, même si les volumes sont plus importants. La dynamique sur le Maghreb ou la Turquie se poursuit et s'amplifie avec une demande intérieure plus forte pour la repousse avec une filière regonflée par des tarifs plus élevés dans les jeunes bovins finis. Les prix des bons charolais sont très convenables. Dans les femelles, les bonnes laitonnes charolaises maintiennent leurs cours. La petite marchandise se vend normalement sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La vente reste régulière avec une stabilisation des prix pour les veaux Montbéliards et une légère hausse dans les Frisons. Le placement est en revanche plus délicat dans la gamme plus légère ainsi que dans les croisés ordinaires. En veaux destinés aux labels, le commerce est plus difficile avec des sorties de fin-juillet. La tendance est baissière dans tous les bons croisés. ■

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)*

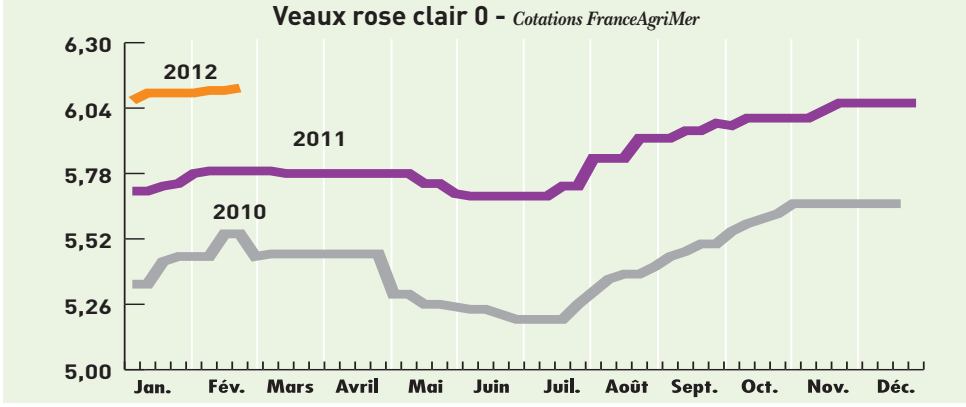
Cotation nationale FranceAgriMer du 22/02 au 28/02/12

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,47 €**	-	-	-
U	**7,74 €**	**7,48 €**	**5,89 €**	-
O	**6,24 €**	**6,19 €**	**5,15 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* *Marchés régionaux du 28/02 au 2/03/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*		**400-580 €**	**335-515 €**	**260-310 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**155**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**105**	-	-	**100-150 €**	**10 -150 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**593**	-	-	**100-165 €**	**100-130 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



(prix «départ élevage», hors taxe exprimé en euros/kg vif) *Cotations chevreau vif FranceAgriMer du 08/02 au 14/02/12*

Poids	Prix moyens	Valeurs	%
de 8 à 11 kg	**2,70 €**	**0,00**	**0,00 %**

Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) *Cotations FranceAgriMer du 20/02 au 26/02/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)*

Marché de Moulins-Engilbert du 27/02/12

Agneaux (218)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	**2,95-3,04 €**	**2,51-2,95 €**
Laitons (+44 kg)	-	**2,94-3,21 €**	-
Brebis (40)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	-	**1,10-1,46 €**	**1,03-1,23 €**

Divers

Agneaux maigres	-
Béliers (6)	**100 à 108 €/animal**
Chèvres (8)	**12 à 25 €/animal**

Tendance
Agneaux/Laitons Cours reconduits en extras. Tassement des prix en inférieur et en sujet trop gras.
Brebis Offre nettement insuffisante par rapport aux besoins. Cours très fermes.
Béliers-Caprins Cours sans changement.

Sicagemac *(prix au kg vif)*

Marché de Corbigny du 20/02/12

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**95-120 €**	**2,05-2,67 €**
Brebis	**40-96 €**	**0,78-1,17 €**
Béliers	**70-115 €**	-

Apports stable. Stabilité des tarifs en agneaux. Bonne demande en brebis, cours ferme.
Prochain marché lundi 5 mars, horaires habituels

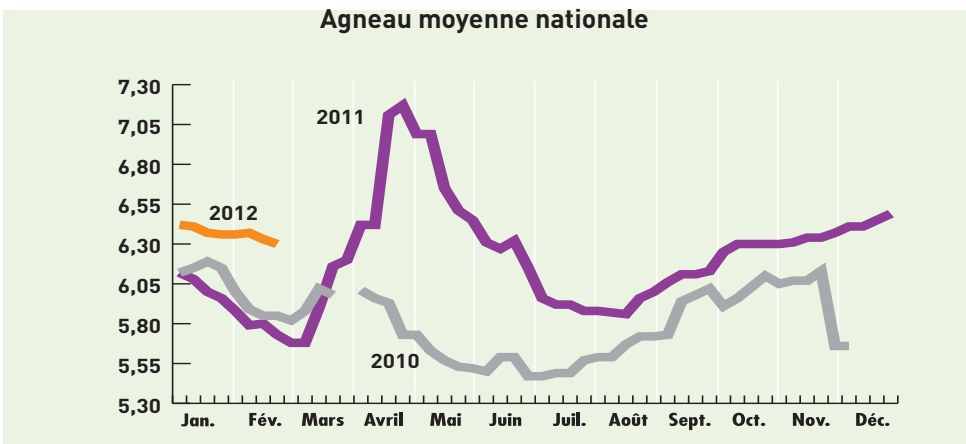
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) *Cotations Avignon FranceAgriMer du 20/02 au 26/02/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,61 €**	**6,34 €**	**5,75 €**
Couvert	16-19 kg	**6,43 €**	**6,20 €**	**5,58 €**
Gras	13-16 kg	**4,68 €**	**4,56 €**	**4,18 €**
Gras	16-19 kg	**4,51 €**	**4,24 €**	**3,96 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) *Cotations nationales FranceAgriMer du 20/02 au 26/02/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,34 €	**6,30 €**	**6,30 €**

Agneau moyenne nationale



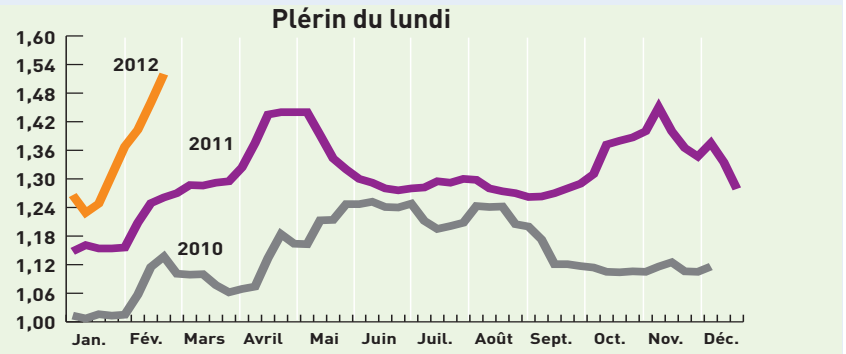
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 854 porcs présentés)

Cotations du lundi 28/02/2012

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,523 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes

Cotations FranceAgriMer du 17/02/2012 au 23/02/2012

1,66 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 07 à 09
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
07/2012	**1**	**6 500**	**0,26**	**0,26**	**0,26**	**3**
08/2012	**1**	**10 500**	**contrat**	-	-	**2**
09/2012	**0**	**0**	-	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 15/02/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,20 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 6,05 euros/tonne du 1er au 15 février pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	fév.-mars	200	N C
	BPMF	fév.-mars	200	N C
Sud Est	BPMF	fév.-mars	210	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	fév.-mars	205	N C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	fév.-mars	270	T C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	fév.-juin	193	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	fév.-mars	195	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 29/02/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France	-	**1,60 €**	-
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,70 €**	**0,80 €**	**0,45 €**
Céleri-rave France	**0,75 €**	**1,05 €**	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,80 €**	-	-
Courge France	**0,55 €**	**0,60 €**	-
Echalote France cat.I	**1,35 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,05 €**	**1,30 €**	**1,10 €**
Epinard France cat.I	**3,50 €**	**2,80 €**	**3,30 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,00 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,50 €**	-	**1,60 €**
Navet rond violet France	**1,30 €**	**1,40 €**	**1,20 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,16 €**	-	**0,17 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**1,25 €**	**1,50 €**	**1,00 €**
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,28 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,65 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,85 €**	-	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,85 €**	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

07 - Vds trac Ford 5640SLE Power Stard 5500H TBE 11500 euros + charrue Huard 3 corps non stop mécanique TBE 3000 euros
✆ **04 75 07 63 01**

18 - Vends tracteur Landini Legend, 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE..
✆ **Tél. 06.86.76.81.23**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 12 - 16 mois, origine IA, garanties sanitaires (réf. 0911)
✆ **03 80 62 15 52**
06 21 88 22 77

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - Vds Tracteur New Holland TMI20 Rel avant 124cv An 2003 3800H Citerne 4000L Atomiseur 2000L
✆ **04 75 71 81 71**

29 - VENDS 2 Same Panther 2 et 4 RM avec chargeur à réparer ou pour pièces. (réf. 0907)
✆ **02 98 71 35 20 midi**

38 - Vend Ergos 2005, 3800 H et épareuse Rousseau Velthea 560 PA 1500 H excellent état.
✆ **06 68 68 49 88**

38 - Vend tracteur MB trac + épareuse SMA 2080 avec lamier d'élagage possibilité travail.
✆ **06 09 90 04 58**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 77 27 82 58

42 - Vds tracteur Claas 426 chargeur T80 2007, 2800 h, faneuse Unifarm 5 m, tbé, cause retraite
✆ **04 77 63 45 90**

42 - Vds tracteur JD an 2000, be, 105 cv, clim., HMS aile av 4 rm 8000 H av ou sans chargeur Quick
✆ **04 77 51 41 10**

54 - Achète chargeur à pneus Cater Volvo même en panne camion 6x4 benne ou tracteur.
✆ **06 31 04 71 90**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 14 mois HBC et deux jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0913)
✆ **03 86 60 44 24**

69 - Vends Renault ARES 540 RZ cabine suspendue quadrishift relevage AV.
✆ **06 26 38 53 79**

74 - AV tracteur Zetor 5911, 61 cv, excellent état rotovator Khun.
✆ **06 50 54 03 19**

74 - Vds Char Hauswirt 9 m, ess av ar freine hydr ech ba ronde tbé 5200 euros et and Khun GA 280
✆ **04 50 78 27 74**

77 - Retraité VEND revues techniques tracteurs, toutes marques. Ecrire RTRE - BP 21 - 77940 Voulx pour prix et dispo. (réf. 09VB1)
✆ **RTRE - BP 21 - 77940 Voulx**

88 - Vends tracteur Claas 656 R2 1960 H année 2006 TBE.
✆ **03 29 09 75 78 - 06 07 61 82 64**

89 - VENDS John Deere 7710, 1997, 5 800 h., 40 km, PQ, rel. avant 580-38, 1ère main, disponible, TBE, 33 500 euros (réf. 0903)
✆ **06 77 87 28 81**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

89 - VENDS : - Latilforestier essence 1940, - Renault 3043, - Massey-Harris, 55 K, 1950, - David Brow 25, Diesel (réf. 090C)
✆ **06 80 32 54 26**

Travail sol

01 - Vds charrue Kverneland 4 corps à claire voie varilarge type LB 100 tbég 5500 euros
✆ **06.89.56.69.54**

26 - Vds Vibro Kongskilde 54 dents 5.40 M Repliage hydraulique double rouleaux crantés
✆ **06 84 39 31 52**

38 - Vds charrue TRE 65T 4 corps bon état lève palette cover croop sporte 18d divers courroie TX34.
✆ **06 78 52 42 14**

38 - Vds herse plate Quivogne 5,30 HV25 T force bon état + Berlingo ut diesel clim p met 102000 km.
✆ **04 74 90 63 45**

38 - Vends semoir céréale 2,5 m vibro avec rouleau 2,50 m monte botte attelage coté char moy. densi
✆ **06 88 34 30 61**

42 - Vds Rototiller RAU 3 m, tbé, rel. hydr. an. 2000, 3 vit., pneus Good Year 20-8-38, 40 et 80 % us
✆ **06 36 59 63 68**

84 - Vends semoir combiné pneumatique Amazone ADP303 spécial 2003, 3 M, herse KE303 Roulot Matrix Socs boitier analogue pour 15 000 euros HT.
✆ **06 30 53 89 92**

Récolte

01 - Vds RB RC 126 L volume variable pick up 2m liage ficelle
✆ **06.25.51.26.91**

07 - Vds enrubanneuse Kverneland UN 7556 année 2003 TBE 3000 euros HT
✆ **06 89 88 91 31**

07 - Vds ensileuse Auto NH FX300 4RM 3800H 1998 Bec Kimper 6R Pickup 3,20
✆ **06 08 58 89 80**
ou 04 75 58 04 45

18 - Vds pailleuse portée Audureau Turbodis Primor, 1990, bon état.
✆ **Tél. 06.21.76.41.22.**

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses MD et RB 120 x 120, Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Rivière, Casalis, Welger. (réf. 080F)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds Ramasseuse Noix RI9 Rousset 2001 Cabine 2 giro 1100H Pick up tole avant relevable
✆ **06 30 60 77 01**

26 - Vds Ramasseuse à noix Rousset RGV 1700 2001 1500H
✆ **06 75 89 74 41**

26 - Vds Faucheuse pendulaire Claas Disco 3100 contour 5 campagnes TBE
✆ **06 30 56 91 13**

26 - Vds Atomiseur Berthoud 1500L Voute noyers Faucheuse rotative Kuhn 5 disques Presse MD John Deere
✆ **04 92 66 01 22**

26 - Vd Luzerne 2»-3» et 4» coupe en balle ronde 120/120
✆ **06 83 48 29 67**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable, moiss. batteuse Claas, série 8
✆ **06 23 19 33 18**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS, 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur, TBE, chariot, cochet, coupe 618 (réf. 060A)
✆ **06 75 86 52 20**

74 - Vds chargeuse de bottes Omas 104 + tapis élévateur 10 ml 2000 euros, lève big bag 500 euros.
✆ **06 82 44 63 87**

Arbo-viti

38 - Vends laveuse noix 3 m diam 800 + bac à pierres
✆ **04 76 91 42 29**
06 78 17 36 61 HR

69 - A vendre ancien pressoir Beaujolais T bon état, complet en état de fonctionner ou pour décoration.
✆ **04 74 05 63 35**

Distribution

01 - Cse retraite vds distrib. engrais Kuhn 1500L jumelage Molcon 16-9-38, 5 bras - plateau 5 tonnes échelettes - 2 roues 169-24 usure 50%
✆ **04.74.51.90.80**

71 - Vds nourrissoupes porcs + vis alimentation 28 mètres.
✆ **06 73 73 68 14**

Épandage

71 - Vends épandeur engrais doubles plateaux, 15 et 24 m.
✆ **06 83 13 82 29**

74 - Vends épandeur à fumier Leboulch 12 m3, autochargeuse IH 515 Pottinger 30 m3, 8 couteaux, le tout en très bon état.
✆ **04 50 62 15 08**

Irrigation

38 - Vends tuyaux d'irrigation diam 50 avec porte arroseurs marque SOTRA
✆ **06 37 32 30 07**

Forestier

26 - Vds Broyeur forestier Franco 180 chaine 3000euros
✆ **04 75 44 18 15 (HR)**

Cave

69 - Vds ancien pressoir 4P type Marmonier 1,4 m. x 1,4 pour service ou décoration 400 euros.
✆ **04 74 04 48 25**

Manutention

58 - VENDS manitou MLT 634 LSU turbo, 2007, 4 500 h., avec T palet et benne multi fonctions (réf. 0906)
✆ **06 50 52 70 84**

Agri. divers

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf.060D)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Cse cess avicole vds radians électriques, abreuvoirs, mangeoires - épandeur 3t5 - disques herse 4m - atomiseur - enrouleur nylons
✆ **03.85.30.50.86. hr**

01 - Achète presses moy. dens., round baller, semoir à maïs pn., cover crop, charrue 3-4 corps, moiss.-batt. & tracteurs 4 RM.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds cureuse Agram derrière la roue - herse de prairie Josquin - bétonnière PDF
✆ **03.85.51.81.48. hr**

01 - Vds cse cessation 1 épandeur Gilibert 2003 Helioz 14 tab épand 12T - 1 presse Krone 1250 120x120
✆ **06.28.32.17.48**

21 - VENDS semoir à grain Nodet GC 4 m., - pneus occas. 11.5 80.15.3, - augets La Buvette F 8, le tout TBE (réf. 07VB1)
✆ **06 19 22 14 06**
06 75 85 55 91

21 - Recherche à débarrasser ou à petit prix, pour tracteur ancien (Ferguson TEA 20 - Petit gris) Tirant troisième point (petite rotule), cardan (ø 28,5mm), masses de roues avant. Étudie toutes propositions. (0500)
✆ **06 77 22 50 28**

26 - Vds Vaches génisses Montb abondance, Epandeur fumier, Presse MD, Arracheuse PT, Remorque fou
✆ **06 70 13 58 57**

26 - Vds Salle de traite 2x4 Delaval avec decro + Rideaux souples + semoir blé 13rangs
✆ **06 89 17 42 01**

26 - Recherche Arceaux pour Serre tunnel de 32mm de diam2m30 de large et 2m de haut + traverses + portes
✆ **04 75 25 08 68**

69 - Vds tank à lait Japy 1200 l. 1200 euros HT.
✆ **04 74 05 19 87**
ou 06 33 46 08 66

69 - AV tank à lait 1700 litres - 1200 euros épandeur engrais Khun 600 kg. 12 m. andaineur Khun 2,80 m. pour pièces.
✆ **06 67 15 78 12**

69 - A vendre, presse moyenne densité Rivière Casalis RC42 bon état de marche.
✆ **04 74 70 83 54 HR**

69 - Vends charrue Huard bis-socles retournement hydraulique, sécurité à boulon.
✆ **04 78 48 55 58 HR**

69 - Vends 1 faucheuse rotative Kuhn GMD 44 relevage hydr. - 1 vibroculteur 3 m. 29 dents.
✆ **04 78 48 64 47**
ou 06 89 85 36 39

69 - Vends épandeur à fumier Micro Ewang 6 T. hérissons horizontaux peu servi TBE. Un rotovateur 1 m. pour petit tracteur TBE. Une desileuse à cube Kuhn avec élevateur TBE.
✆ **04 74 26 36 10**

69 - Vds semoirs à engrais Vicon 300 l. et 600 l.. Faneuse andaineuse Stool. Monte bottes Gustin 8 m. moteur triphasé. Broyeur axe horizontal Agram 1,6 m.
✆ **06 80 57 68 31**

69 - AV brasseur à lisier FLYGT 2,5 cv. sur chariot, peu servi année 2003 à débattre - Rotovateur Howard type U 1,55 m. peu servi à débattre - Semoir à grains 2,5 m. à sabot, à débattre.
✆ **06 87 34 58 92**

69 - Vd 16 tuyaux IARIG Bauer galva L. 6 m. diam 40 150 euros - Vibro l. 3 m. BE 300 euros.
✆ **04 78 88 00 55**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Achète presse moyenne densité, semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

74 - Vds char Hauswirt 9 m, ess av. ar. freiné hydr. ech b ronde tbé 5200 euros et and. Khun GA 280.
✆ **04 50 78 27 74**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Cause cessation activité Vds tracteur New Holland, semoir, herse à disq., le tt TBE, peu servi. A débattre.
✆ **04 90 05 61 20**
ou 06 88 15 20 93

84 - Vds pulvé.600l, port.ram.hyd. 12 m, él.vanne 2007, filt. tamis – TBE – col cygne d.100, div. rac., multifr. Badalini 351 TBE, vibro. Vicomdents soup. 3 m+roues st., 30 asp. Irrifrance h :0,50. Tél. : 06 10 02 12 75
✆ **06 10 02 12 75**

89 - VENDS vis à grain Denis, 7 m. en 3 éléments, diam. 100, bon état. (réf. 0805)
✆ **03 86 66 33 72**

Elevage

01 - Recherche louves Legrain 2000 gts en bon état de fonctionnement
✆ **06.82.16.47.83**

26 - Vds Mat Elev 1 Emballeuse à oeufs 1 Silo galva 14T vis flexible 14M 1 Convoyeur à barrettes 14M 1500M Chaine ali
✆ **04 75 98 54 18**

26 - Vd Chaine d'alimentation PAL Abreuvoir Plasson+Mini-drink.Laine de verre 7cm environ 1e le m²
✆ **04 75 27 18 83**

26 - Vds Tank à lait Japy 1720 /1 salle de traite 2 fois 3 alpha moto reducteur Leroy sommer chaine fumier
✆ **04 75 48 23 49**

55 - Vds SDT Delaval décros compteurs 2x5 37 logettes Dac, désileuse 2m3, pulvé Rau 1.600 L 15 m hydro, au normes.
✆ **06 77 39 55 86**

55 - Vds SDT Boumatic 2x6 Epi 2000, décro, Flo Star, 6.500 euros - tracteur Ford 8240, 11.000 H, 6.000 euros.
✆ **06 79 74 81 86**

88 - Vends SDT 2x6 Melotte décro Waikato 12/9 programme lavage visible 01/04 dispo 01/05.
✆ **06 08 54 31 20**

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds 4x4 Santana SJ413 8CV pneus t terrain neufs BE 3000 euros
✆ **04 75 07 63 01**

07 - Quad Jobber 4x2 4x4 2008 3300km, benne basculante, 2 places homologué route cabine 4CV
✆ **06 75 35 89 27**

21 - Vends utilitaire FIAT Doblo 105 Maxi Pack 126 000km. Vitres électriques, fermeture centralisée direction assistée, Climatisation, radio CD, rétro électriques, galerie. Couleur : Blanc Prix 5 000 euros Hors taxes
✆ **06 23 08 80 42**

38 - Vds Citroën Berlingo HDI 92 cv 10-2007, 103000 kms nbres options prix argus TBE TVA récup.
✆ **06 77 18 07 37**

69 - Vds Kangoo frigorifique 08-2006, 57000 kms révisé, garantie, 9900 euros HT. Appelé Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vds chassis cabine Ivéco Dailly 35-8, moteur cassé, roulant, prix 800 E, BE, 1989.
✆ **06 11 88 59 95**
ou 06 24 61 42 24

Tourisme

21 - VENDS Peugeot 205 XAD, 1996, CT OK, 230 000 kms, 1 800 euros à débattre (réf. 0806)
✆ **03 80 51 87 65 HR**

26 - Vds ZX Break-1995-175800kms-1èremain-2000 euros-non fumeur-couchée garage
✆ **06 70 36 10 23**
04 75 25 44 44

69 - Vds 306 Symbio 1998 219000 km essence 1000 euros C2 Citroën pack Ambiance 95 53500 km. 5000 euros.
✆ **06 67 24 76 00**

69 - Vds Peugeot 106 es. 5 portes 1996 181000 km. controle OK + 2 pneus neige 1200 euros.
✆ **04 78 81 82 71**

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds regain bottes 120x120 px 150 E la tonne - 01250
✆ **04.74.51.86.18.**

01 - Vds 1200 gros piquets chataignier appointés 2 mètres 2 euros
✆ **04.74.55.64.18**

01 - Vds paille de maïs broyée 62 bottes de 1,20/0,70/2,50 m px 65 euros la tonne
✆ **06.82.16.47.83**

38 - Recherche faucheuse Kuhn 5 assiettes en bon état relevage hydraulique faire offre
✆ **04 74 59 25 34 HR**

38 - Vends Pulvérisateur - Hardi 600 l - Andaineur Gormik
✆ **04 76 31 84 10 HR**

38 - Vds faucheuse condit TAARUP 2 m - 800 euros Fourche à fumier tubulaire AGRAM 300 euros à débattre
✆ **06 86 25 52 51**

42 - Vds ensilage maïs 2011
✆ **06 75 39 54 15**
04 77 26 48 66

58 - VENDS paille 60 €/tonne, 70 BR envrion + fanes Pois 80 €/tonne, 60 BR environ. (réf. 08VB2)
✆ **06 32 93 56 44**

69 - Vds pommes de terre Monalisa sans traitement anti germe origine Mt du Lyonnais 0,30 euros/kg.
✆ **06 83 02 29 58**

71 - Vds ensilage maïs en bottes, drèche de brasserie, pdt, corn, tourteaux, luzerne...
✆ **07 60 26 46 43**

73 - Vds luzerne BR 120x120 2e coupe et foin PN.
✆ **06 13 20 17 28**

Fourrage

01 - Vds foin balles rondes nouées filet récolte 2011
✆ **04.74.51.70.16**

38 - Dép 38 - Paille de colza 90 euros / tonne - Foin 200 euros / tonne - Botte carrée 70/120 possibilité e transport
✆ **06 62 53 80 54**

67 - Vends regain balles rondes 120 x 135 de bonne qualité.
✆ **06 76 87 95 63**

68 - VDS paille, foin, orge, blé, mais, grain bio, controle cocert + vds tracteur Fendt 395 GT année 1995 dép. 68.
✆ **06 81 70 29 44**

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép.**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

71 - Vds enrubannage 2e et 3e coupe, possibilité livraison.
✆ **06 09 97 91 59**

71 - Vds foin BC et BR, regain enrubannage BR, départ ou rendu.
✆ **06 33 33 31 81**

88 - Vends foin et regain balles rondes 120x150 année 2011 sect Ramber.
✆ **03 29 65 30 14**

89 - VENDS foin de prairie, 2ème coupe, extra, BR 120 x 160 (réf. 0910)
✆ **06 70 98 33 82**

Pépinière

01 - Part cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

42 - Vds gros piquets acacia 1,90m, 2 euros/un
✆ **04 77 94 04 12 hr**

84 - Vends très beaux plants de figuier racines nues, Noire de Caromb, Sollies, Pastiliere, Long Août. www.figuiers.com.
✆ **06 31 15 84 22**

84 - Vends 25 000 plants lavandin Grosso, racines nues.
✆ **06 77 92 58 70**

Propriété

21 - CEDE exploitation d'élevage en Côte d'Or, 180 ha, DPU. (réf. 090A)
✆ **09 75 23 45 75**

39 - Couple cherche exploitation laitière. Faire offre
✆ **06 65 26 42 06**

42 - Recherche forêts résineux ou feuillus toutes régions toutes surfaces
✆ **06 47 36 81 94**

89 - VENDS prés proche d'Auxerre 2,6 ha et 70 ares. (réf. 0803)
✆ **03 86 33 10 90**

Divers

01 - Rche piquets acacia 2m20 appointés
✆ **04.74.23.62.83. hr**

07 - Kangoo DCI an 2004 80000km VE radio télécommande fermeture centralisée 4000 euros + transfere Alfalaval 4 poste lavage auto tank 520L Japy
✆ **06 89 64 26 89**
ou 04 75 67 11 07

18 - L'association charolais Val d'Aubois organise sa 2e foire aux taureaux le samedi 10 mars 2012 de 9 h à 18 h à Charly (Cher), Rte de Cornusse, restauration et buvette.

25 - A V. tonne à lisier Pichon 5000 l pneus routiers + DAL lait entier, 20 colliers + presse MD Claas + faucheuse 1,80 m tambours + rampe à fumier.
✆ **06 88 90 81 23**
ou 03 81 58 33 38

38 - A vendre enrubanage SORGHO et TREFLE violet 120 120 30 rouleaux
✆ **04 76 05 55 66**

38 - Presse BR JOHN DEERE 570 - 4 niches à veaux séchoir à noix poche souple 16 m3 rouleau lisse lourd 1,8 m
✆ **04 76 93 52 15**
06 12 15 35 90

38 - Vends roues complètes M F 16/9/28 pompe de forage 10 m3 à 40 m avec équipements
✆ **06 27 42 15 94**

38 - Vds moulin farine sur PDF, monte botte SAMAS 9 M, charrue vingnerone trisoc Nivon, vibro Sicam 2,5 m , 1 pneu Michelin 18.4.34 50% d'usure, coupe racine
✆ **04 76 64 22 63 HR**
06 79 60 86 36

42 - Vds moulin à farine, multi broie tout, 5,5 cv sur caisse
✆ **06 61 85 97 54**

42 - Vds tract. Fiat 80 90 avec chag. herse de prairie 5,30m - charrue trisoc NSM Huard, bon état
✆ **06 76 98 29 93**

42 - Vds benne basculante Siam 8t, peu servie - étendeur d'ensilage - compresseur d'air 100 l 380 Tbé
✆ **04 77 51 80 97 hr**

69 - Vds bétaillère pose à Terhauswirth 5,25 7 bêtes 2003 barrière latérale 5700 euros.
✆ **06 82 77 03 19**

69 - Vends cuve fuel neuve double paroi PEHD 1500 litres + station 50 l./mn. 950 euros HT.
✆ **06 80 74 55 70**

69 - Vends piquets de châtaigniers 2 m. appointés.
✆ **06 61 24 69 82**

69 - Vds hangars charpente bois 28 m. 15 m. - VD tunnel charpente lame collé couverture tolle ondule 40 m. x 15 m.
✆ **06 60 97 83 90 HR**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Epandeur à fumier her. vert. maxi 6T5.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Tract IH 75cv+charg., MF 60cv, Fordson 60cv, Semoir Vaderstad Rapid 4m repli 3m, Bétaillère, Vis sur chariot et portat, Cellules à grains, Trieur et séparateur grains, Rouleau ondule autoport. Gourdin 7m, Covercrop, Herse plate 6,75m, Cabine tract, Remorq routière 600kg cu, Pirouette Krone 8,50m, Benne Brimont 6 à 12t, Balayeuse thermique, Chariot coupe.
✆ **03 84 70 02 77 HR**
ou 03 84 70 12 38

70 - Vds Enfonce pieux, Pneus Etat neuf 650/65/38-540/70/28 et 7/50/16, Herse 9 élem, Brabant Fenet 5f, Covercrop 28d en x, Etalage pour rangement, vibro Konsgkilde 6m avec rotoherses.
✆ **03 84 70 02 77 HR**
ou 03 84 70 12 38

71 - Vds paille balles rondes - épandeur fumier Duchesne 6 T, cornadis 5 m, 10 places, tondeuse bovins, glissières.
✆ **03 85 74 84 48**

73 - Recherche bétaillère caisse inox 5 à 6 bovins + boule à lait 600 litres.
✆ **06 24 33 85 94**

89 - VENDS billons en 1.80 m et 2 m. d'accacias (réf. 0905)
✆ **03 86 41 80 07**

Location

Agricole

07 - A louer vigne plants Syrha région Etables surface 60 ares
✆ **04 75 67 42 60 HR**

71 - LOUE terre à vignes Hautes Côtes de Beaune 1 ha , travaux préparation faits (réf. 0807)
✆ **06 80 40 52 90 - 06 60 24 43 31**

Offre

Emploi

58 - RECHERCHE ouvrier agricole en polyculture élevage, région Nevers, Decize. Permis VL. (4913)
✆ **03 86 50 37 07**
06 36 76 43 44

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur aide expérimentateur du 15/03 au 30/11. S'adresser au CREAS - Bât M1 - BP 508 - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

69 - Recherche salarié agricole H ou F pour entretien vigne culture maraichère CDD 5 mois à Limas 69.
✆ **06 89 77 09 03**

69 - Ch. tractoriste/ouvrier maraîcher pour une exploitation maraîchère spécialisée dans les salades, vous serez chargé de la conduite d'engins agricoles : préparation des sols, semis, récolte. Vous effectuerez la récolte des salades, l'irrigation et divers travaux de maraîchage. CDD saisonnier 6 mois. Dès mars 2012. Expérience exigée.
✆ **04 78 98 65 90**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

Service

01 - Ensileuses disponibles campagne herse maïs moissonneuses pour maïs grain tarif. int.
✆ **06.87.87.31.25**

26 - APICULTEUR PRO propose abeilles pour pollinisation zucherduclos
✆ **06 85 30 26 12**

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

38 - JF avc 2 ans d'exp rech emploi ds expl vl cap ov pref transfo, permis B
✆ **06 11 62 19 29**

Mariage

Rencontre

69 - JF 26 ans rech. JH du milieu agricole. Ecrire au journal.
✆ **Réf : 275**

89 - Agriculteur 58 ans, seul, motivé dispo. aider agricultrice travail bovin et vie chez elle, sit. indiffé. (réf. 0610)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

26 - Vds 2 Ânons 18 mois 1 Ânesse 5 ans
✆ **04 75 03 05 02**

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www.veauplaisir.com**

Bovin

01 - Vds cse cess taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06.28.32.17.48**

01 - Vds taureau Charolais adulte HBC origine Batho + taureaux 16 mois
✆ **06.60.29.39.84**

01 - Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 30 mois Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44. ou**
04.74.24.53.28. le soir

01 - Vds femelles 15 jours Holstein Canadienne et Française indem. IBR
✆ **04.74.30.95.59.**
ou 06.08.89.30.88

03 - Elevage LENA - 03360 Urcay VEND taureaux limousins 17 - 18 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud, livraison assurée. (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds 1 Broutard Charolais 3 mois mâle
✆ **06 77 01 42 90**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais HBC, de 12 à 14 mois, tous hivernés au pré, avec toutes garanties sanitaires, livraison assurée, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry, de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49**
ou 06.81.38.47.12.

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois - vaches pleines - génisses de 2 ans, indem. IBR. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39**
ou 06.86.76.81.23.

18 - Elev. HBC, vends taureaux de 12 à 14 mois, garant. Sanit., livraison. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

18 - Elevage charolais HBC vds taureaux un et deux ans. EARL Breton, 18150 Germigny-L'Exempt.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
03 80 96 79 42

21 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, vêlage facile aide génétique. Lechenault Frédéric (réf. 0709)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - VENDS taureaux IA nés sept. 2010, Sisteron - Sidney - Unibloc, IBR A, primable Conseil Général. Parisot Bruno et Vincent - La Motte Ternant (réf. 07VB2)
✆ **03 80 84 33 13**
06 15 28 77 63

21 - VENDS taureaux charolais HBC 15 mois, TGS. GAEC Terrand 21360 Cussy la Colonne (réf. 08VB1)
✆ **06 81 83 95 05 - 03 80 20 26 10**

21 - Elevage charolais EARL Bolâtre Jean-Louis vous PROPOSE 10 taureaux 12 à 14 mois (réf. 0802)
✆ **06 98 38 19 62**
ou 03 80 84 45 02

21 - VENDS veau lait croisé brune des alpes charolais, issu IA 2 mois, 600 euros (réf. 0901)
✆ **03 80 84 26 02**

21 - VENDS gros taurillons charolais 14 mois HBC. Roy - Thoisy le Désert 21320 (réf. 0909)
✆ **03 80 90 73 91 HR**

21 - VEND veaux reproducteurs charolais. EARL de Jully (Lobreau) Magnien (réf. 0904)
✆ **03 80 90 08 79**

21 - VENDS vaches suitées, génisses 2 ans, taureaux 1 et 2 ans. Guenot Nicolas anc. Elevage Musset charolais HBC, IND IBR. Allerey (réf. 0914)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

25 - A V. plusieurs vaches MO, 3 trayons pour allaitement ou traite (saine) cause surnombre.
✆ **06 33 77 25 59**

38 - Longechenal part. prend bovins en pension 8 Ha avec fontaine px/jour/bête.
✆ **04 76 47 55 82 HR**

42 - El. charolais HBC vd taureaux, 14 mois - génisses 2 ans. Denis J.-François, Vougy
✆ **04 77 65 30 40, 06 82 46 99 41**

42 - Vds très bons taureaux charolais, 15 mois HBC + laitonnes. Cuisset J.-Marc, St-Germain-Lespin
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds troupeau PH cause cessation vaches, tous âges, libre 20 mars
✆ **06 85 28 35 57**

42 - Vds taureaux holstein montbéliard, prêts à saillir, TBO, poss. livraison gratuite
✆ **06 89 30 04 69**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM002066 - SAONE ET LOIRE
CONSEILLER SPECIALISE EN VITICULTURE OENOLOGIE H/F
OPA. Conseil technique en viticulture. Suivi de parcelles ds le cadre de la surveillance biologique du territoire. Animation de groupes. Collaboration aux expérimentations viticoles. Suivi de dossiers économiques. Bac+2 à +5 en viticulture/œnologie. Aptitude aux relations humaines. Goût pour l'animation et le travail en équipe. Expérience ds une fonction similaire appréciée. Permis B. Entrée 1/05.

AM002057 - BAS-RHIN
AIDE-CONDUCTEUR DE TRAVAUX PAYSAGISTE H/F
Sté d'Espace Vert, filiale d'un groupe international réalisant un CA de 4.5 M€ 40 personnes. Gérer tous les contrats d'entretien. Programmer les chantiers. Manager. Fidéliser. De formation BAC+3 minimum type licence en Espaces Verts ou Bac+ 5 ingénieur Itiape ou Agrocampus. CDI. Salaire motivant suivant expérience sur 12.5 mois + primes individuelles+ participation + Intéressement + voiture de service.

AM001996 - HAUT RHIN
CHEF D'EQUIPE CREATION EN ESPACES VERTS H/F
PME en création et entretien des espaces verts auprès des particuliers. Sera chargé, avec son équipe, de organisation et réalisation de chantier «création». BEP/BAC PRO, avec 5 années mini. d'expérience ds poste similaire. Bonne connaiss. maçonneries paysagères et végétaux. Savoir travailler en autonomie et prendre initiatives. CDI. Salaire selon profil + heures suppl. + mutuelle + primes panier selon CC.

AM001926 - BOURGOGNE
AGENT TECHNICO ECONOMIQUE H/F
Pour une coopérative. Représentera la coopérative auprès des adhérents de son secteur et mettra en oeuvre la politique commerciale. Dans le cadre d'une agriculture durable, fournira aux adhérents les moyens d'optimiser leur marge brute. En s'appuyant sur les valeurs de l'entreprise : équité, transparence et engagement, développera l'activité de son secteur. Sous la responsabilité du responsable terrain, sur secteur défini : - Participera à la préparation des campagnes appro/collecte et services. - Développera la collecte, vente des produits et services. - Assurera le conseil, suivi et accompagnement technique, économique et réglementaire des agriculteurs. Bac+3/+5 agricole ou commercial. Débutant accepté. Bonnes connaissances en techniques agricoles (Grandes Cultures) et gestion de l'exploitation. Bon relationnel, goût du challenge, sens commercial et ouverture d'esprit. Autonome et organisé, esprit d'appartenance et sens de l'équipe. CDI. Tél et ordinateur portables.

AM001911 - ALSACE / LORRAINE / CHAMPAGNE
RESPONSABLE DES VENTES AGRICOLES H/F
Pour une société industrielle, filiale d'un groupe international et producteur d'amendements minéraux basiques et amendements sidérurgiques. Rattaché au responsable marché agricole de la région Centre nord Est, vous assurez le suivi et la mise en œuvre de la politique commerciale de la société. Vous développez la clientèle existante et le portefeuille clients. Par votre présence terrain, vous assurez l'animation commerciale de votre secteur, identifiez et mettez en place les nouvelles actions de développement à mener. Vous suivez la réalisation de vos ventes, analysez votre performance et proposez des actions correctives. De formation agricole et agronomique, vous avez une bonne connaissance de l'environnement agricole. Doté de capacités commerciales, d'un sens relationnel développé, vous justifiez d'une première expérience terrain réussie dans la vente et la prospection. Vous maîtrisez les différents outils informatiques du pack office. Force de proposition, organisé et autonome. CDI. Entrée à pourvoir dès accord. Fixe + Prime + intéressement - voiture de fonction. Poste basé à Void (55).

AM001939 - COTE D'OR
CHARGE D'ETUDE H/F
Structure liée à l'environnement. Élaborat. de méthodo, recueil, traitement, exploitat. et analyse des données ; Définit., construct. et actualisat. d'indicateurs ; Mobilisat. des partenaires autour des travx d'obs et animat. de groupes ; Rédact. de rapports techniques. Connaissances stat. Maîtrise Access/Excel. Gest. informatique de l'info. Goût pour les chiffres et esprit d'analyse. CDI. 22/24 K€. Entrée mi-juin.

AM001949 - DOUBS
CHARGE D'AFFAIRES ENVIRONNEMENT H/F
Société spécialisée ds le développement de projets énergies renouvelables. Commandes et suivi des expertises environnementales (oiseaux, chiroptères, Faune, Flore...). Supervision et rédaction de tout dossier en relation avec la thématique environnementale (étude d'impact, notice d'incidence, ZDE, études de risques, autorisation de défrichement...) pour des projets éoliens et de méthanisation. Identification et sélection de nouveaux sous-traitants. Veille juridique et documentaire. Bac+ 4 mini ds la biologie des espèces et/ou l'aménagement du territoire. Connaissances en ornithologie, chiroptèrologie, faune et flore. Expérience 5 ans ds un bureau d'étude où vous avez supervisé des études d'impact environnemental et idéalement des demandes d'autorisation ICPE. Sensible au secteur des énergies renouvelables. Autonome et force de proposition. Organisé et réactif pour tenir les délais de dépôt des dossiers. Maîtrise outils informatiques (pack office, SIG...). Qualités rédactionnelles et bon niveau d'orthographe. Sens du relationnel. Maîtrise de l'anglais serait un +. CDI. Entrée immédiate.

AM001952 - HAUT RHIN
FORMATEUR EN VITICULTURE H/F
Centre de formation professionnelle agricole pour adultes, spécialisé en paysage, viticulture, et maraîchage biologique. Interventions en viticulture (théorie et pratique selon référentiel) auprès d'adultes préparant un diplôme de niveau V (voir niveau IV). Suivi des apprenants en entreprise. BAC+2 (BTSA V/O) minimum. Expérience professionnelle dans le secteur et bonne connaissance de la filière viticole indispensables. Des connaissances en oenologie seraient un plus. Maîtrise de l'outil informatique impérative. Sens de la pédagogie et de l'écoute, adaptabilité, bon relationnel, organisé, aptitudes au travail en équipe, capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction. CDD 4 mois à temps plein à pourvoir de suite. (remplacement congé maladie). Perspective de poursuite dans la structure si profil intéressant et capacités professionnelles reconnues durant ce contrat.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

AXE EQUIPEMENT
La qualité du service BENOIT - PRIEUR

RECHERCHE
SPÉCIALISTE **TECHNIQUE** MANUTENTION

MISSION

Sous la responsabilité des chefs d'atelier, vous serez amené à:
- réaliser des diagnostics et de la recherche de pannes avec le matériel approprié (PC portable, outillage spécialisé etc…)
- effectuer des réparations principalement en extérieur
- aller en formation pour se perfectionner
- préparer des chariots télescopiques neufs et d'occasion
- mettre en route des machines neuves et d'occasion

PROFIL
- Vous avez de bonnes connaissances techniques
- Vous êtes motivé par le travail de terrain
- Vous aimez les nouvelles technologies
- Vous avez envie d'évoluer
- Le contact client vous plait
- Vous êtes autonome

MOYENS
- Véhicule atelier équipé
- Téléphone portable
- Ordinateur portable
- Salaire motivant

Envoyer CV + photo + lettre de motivation à :
Laurent BENOIT
AXE EQUIPEMENT
58110 Aunay en Bazois
ou par mail: benoitlaurent@axequipement.com
MERLO

LUZY - Le Comité des Foires et Concours du canton de Luzy

organise SAMEDI 10 MARS à Montarmin à partir de 8h00

une EXPOSITION-VENTE à l'amiable de Charolais Veaux et 18 mois
(Appellation IBR A ou B)

- prises de sang de moins de 90 jours

Renseignements et inscriptions
03 86 30 23 04 - 06 22 23 80 09

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans maigres au pré, IBR A, FCO 1 et 8. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 0605)
✆ **03 86 58 36 54**
06 47 59 78 09

58 - VENDS confiance TB T HBC 5 ans, surnombre G T 2 ans, - veaux reproducteurs charolais, limousins. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 0604)
✆ **03 86 38 90 36**
06 72 26 48 56

58 - VENDS taureaux Limousins 2 ans, très bonne conformation, TGS, IBR N (réf. 070B)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans charolais HBC, adultes bon développement, disposes semences aux normes pour vêlage facile sur génisses et vaches. Roméo, Fabuleux, Argenty et Scoop. Elevage Batho 58330 Saxi Bourdon (réf. 070C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - Decize VENDS veaux 1 an + taureaux 18 mois (réf. 080E)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS cause cessation 15 laitonnes charolaises de 12 à 15 mois, IBR A (réf. 080D)
✆ **06 13 50 38 72**

58 - Elevage limousin VEND veaux reproducteurs. Thoulé David - Diennes Aubigny (réf. 080B)
✆ **03 45 82 90 10**
06 10 09 65 69

58 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, TGS, IND IBR. EARL Guillien 58800 Epiry (réf. 0812)
✆ **03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32**

58 - VENDS taureaux 3 et 5 ans, HBC, IBR A. EARL Coudret - Chaume 58350 Châteauneuf Val de Bargis (0908)
✆ **03 86 69 25 38**

58 - Elevage charolais HBC EARL de Beaumont VEND vaches, génisses 2 ans, taureaux 1 et 2 ans, IND IBR. Alligny en Morvan (réf. 0912)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS reproducteurs HBC 15 mois, vêlage facile, - bottes d'enrubannage (réf. 090E)
✆ **06 08 78 05 01**

58 - VENDS taureaux charolais 2 - 3 et 6 ans HBC, type viande, TGS, livraison assurée. GAEC Martin Gilles et Fils 58170 Luzy (réf. 090D)
✆ **03 86 30 15 80**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 16 mois bon. origine HBC Ind. IBR BVD vel. facile.
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

70 - Elevage Charolais Demongeot HBC 70 Blondefontaine, Vds reproducteurs m.les aptes à la saillie. Génisses 18 mois.
✆ **06 08 58 46 73**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

71 - Vds HBC, 6 tx 2 ans + grand choix veaux 15 mois + génisses à saillir, TGS. Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80**
06 18 54 64 88

71 - Vds 2 broutards limousins 13 et 14 mois, origine IA Néophin et Highlander + 1 croisé.
✆ **06 88 49 49 42**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 080A)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND taureaux 2 ans,5 ans et veaux repro 14 mois.EARL TERREAU JM. et V. (réf. 080G)
✆ **06 82 37 12 95**

71 - Vds taureaux reproducteurs charolais 18 mois, hivernés au pré.
✆ **03 85 88 31 05**
06 48 20 82 79

71 - Vds très bons taureaux 4 ans et 2 ans, veaux 1 an, HBC, grand choix, qualité, TGS. Gaec Benas-Lemière.
✆ **06 87 41 16 23**
06 77 40 91 70
03 85 50 27 49

71 - Vds vaches montbéliardes, différents stades lactation, cse surnombre, CL, TGS, IBR A.
✆ **06 08 34 22 13**

71 - Vds 2 taureaux adultes, 1 taureau 2 ans, mâles 1 an, génisses 1 et 2 ans. M. Ciron R., 71 Chassy.
✆ **06 08 02 84 56**

71 - Elevage charolais HBC vd 1 taureau 4 ans, veaux 12-14 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, livraison assurée. M. Gauthey Alexis.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Elev. charolais HBC choix taureaux 15 mois, différents modèles, TGS. M. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

73 - Recherche vaches laitières pour la saison d'alpage 2012, Tarines Abondances.
✆ **06 73 39 00 13**

88 - Vends reproducteur Blond d'Aquitaine BO très calme, livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
06 19 96 60 17

89 - VENDS 30 taureaux charolais HBC 15 mois dont vêlage facile, TB origines, - 20 génisses 2 ans, TGS, livraison possible. GAEC Cadoux Père et Fils - St André en Terre Plaine (réf. 070E)
✆ **06 89 18 05 87**

Caprin

26 - Vds 10 chevrettes alpines mise bas 03/12 Elevage CL et GENE+
✆ **06 83 13 43 68**
ou 06 80 05 73 31

26 - VENDS BELIERS PREALPES DU SUD de 10 mois Bien couverts
✆ **0630569113**

26 - Vds Boucs alpins nés Fév 2012 CL Genes+Ind CAEV + Bouc 2011
✆ **04 75 46 06 43**

39 - Vds 40 chèvres Saanen écornées 4 mois de lactation + 60 début mise bas 10 mars + chevrettes
✆ **06 03 79 35 27**

69 - Urgent vds cause cessation chevrettes pleines et chevrettes nouvelle laitière.
✆ **04 72 24 50 28**

69 - Vd chevrettes poitevine et croisées.
✆ **04 74 60 15 54**

69 - Vends chèvres laitières alpine CL - Chevrettes 1 mois bonnes origines Indemne CAEV.
✆ **04 78 45 97 10**

73 - Vds 30 chèvres en lactation Saanen et alpine, état sanitaire ok + 10 génisses Aubrac IBR A.
✆ **06 20 90 55 76**

Ovin

15 - CHERCHE moutons à tondre dans toute la France. (réf. 070A)
✆ **06 75 74 16 47**
ou 06 44 34 15 51

26 - Éleveur Brebis laitières sur dept 73 vd agnelles Manech tête rousse
✆ **06 45 16 52 96**

42 - Vds brebis, bonne origine - un bélier charolais inscrit
✆ **06 83 86 55 64**

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux.. paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Équin

89 - VENDS 3 chevaux contois montés, attelés, 10 - 14 - 17 ans (réf. 0902)
✆ **03 86 86 33 30**

Chien

26 - Vds 2 chiots mâles Border Collie Lof nés 19-11 Mère 2EFT292 Brevet travail Père finale CPE France 2011 / 450e puces vaccinés
✆ **04 75 21 82 88**

38 - Vds chiot Border Collie femelle née le 02/12/11 Tat mère : 2 DGB703 parents excellents sur troupeau, visible sur l'exploitation
✆ **06 69 69 32 76**
04 76 95 98 70

54 - A Réserver chiots Lof Drahthaars (250269602458280) gdes orig., mise bas 23/3/12 M/F : 500-600 euros.
✆ **06 17 69 01 80**

69 - Vds chiots Border Collie inscrits Lof vac. tat. mère 2 DJX 789 travaillant sur bovins.
✆ **06 79 50 64 29**

69 - A vendre 2 chiots Borders Collie né le 30/11/2012 n° de la mère : 250268710063012.
✆ **04 74 70 15 34**

71 - Vds chiots Berger allemand 2 F 2 M, nés 8.12.2011, n° mère 250269801263831.
✆ **06 83 13 82 29**

71 - Vends 2 chiots M F, Petits Bergers des Pyrénées, parents visibles pucés, vac. m. : 250269799036125.
✆ **06 75 67 00 71**

88 - Vends 5 chiots type Beauceron non LOF parents LOF tat vac 2 mois mère 250269600840995.
✆ **03 29 65 68 71**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC**

❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver

parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....

Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

CUMA DES ROCHES CASSEES

Agréée n° 21/89/553
RCS 349 761 213
Siège social : 5 place de la fontaine
21220 Ternant

L'assemblée générale extraordinaire de la Cuma des Roches cassées en date du 11 mars 2011 a décidé de :
- mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009
- de proroger la durée de la cuma de 99 années
- d'augmenter (ou diminuer) le montant du capital social à 5867,40 euros
- de déplacer le siège social au 5 place de la Fontaine 21220 Ternant
Le président du conseil d'administration

AL21098542

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SELECTION AUTOMOBILE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : Zone Artisanale, RD 968, 21110 Bretenière
Objet : l'exploitation d'un commerce d'achats, ventes, réparations, importations, exportations, entretiens, location d'automobiles et de tous véhicules quel qu'en soit l'usage ou la destination, ainsi que toutes opérations se rapportant à la distribution des carburants, lubrifiants et autres produits pétroliers ou d'entretien ; la création, l'acquisition, la location, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée : 99 ans
Capital : 30.000 euros
Gérance : Monsieur Christophe Rougeaux demeurant 8 impasse Joseph Vercier, 21000 Dijon
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21098552

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: les Rozières d'Or
Capital initial: 800 euros
Capital min: 800 euros
Capital max: 1000000 euros
Siège:6 rue gauffre 21200 Chorey les Beaune
Objet: Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée: 99 ans
Gérant: Mme Prévot Marie-Christine 15 rte de ste marie la blanche 21200 Combertault
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21098555

Par acte SSP du 31/01/2012,il a été constitué la société suivante :
Forme :Société par actions simplifiée
Dénomination : PEPPERPOT GARAGE CREATIONS
Siège social: 18, rue Renaudot 21140 Semur en Auxois
Capital social : 4000.00 euros, libéré à hauteur de 2200.00 euros. La libération du surplus interviendra en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de cinq ans à compter de l'immatriculation de la société, soit du jour ou l'augmentation de capitl est devenue définitive.
Objet social: la société a pour objet, directement ou indirectement, aussi bien en France qu'à l'étranger : toutes activités dans le domaine de l'automobile et principalement la location par tous moyens de tous véhicules. La prise de participation, la détention et la gestion de toutes participations, sous quelques formes que ce soit dans d'autres sociétés commerciales, financières, industrielles, immobilières, prestataires de services.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote: chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire associé. Chaque action donne droit à une voie. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Agrément :les cessions d'actions entre associés, les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de régime matrimonial ou de cession, soit un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant peuvent être effectuées librement.
Toutes autres cessions ou transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la société.
Nom et adresse du président de la société : selon l'assemblée tenue le 31/01/2012 Madame Chollet Cuveille Emmanuelle demeurant 1, impasse du moulin 21140 Pont et Massène est désignée président de la société.
La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Pour avis, le président.

AL21098556

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

TOUR ELITHIS

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 1 C boulevard de Champagne
Tour Elithis
21000 Dijon
RCS Dijon 499 073 328

Suivant décision collective des associés en date du 30 Novembre 2011, il résulte que :
- Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2011 et sa mise en liquidation.
- L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Thierry Bièvre demeurant 15 chemin de Daix 21240 Talant, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
- Le siège de la liquidation est fixé 1 C boulevard de Champagne Tour Elithis 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS Dijon.

AL21098441

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

TOUR ELITHIS

Société Civile au capital de 1 000 €
Siège social : 1 C boulevard de Champagne,
Tour Elithis
21000 Dijon
RCS Dijon 499 073 328

Suivant décision collective des associés en date du 28 Décembre 2011, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis,

AL21098439

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MARTROIS : 9 ha 69a 83ca
Bas des pruniers: A-517-547-552-556-561 - Buisson gourry: B-586 - Gros buissons: A-372-376-412-415 - La croix blanche: ZA-25 - Piece au lievre: A-353 - Tenoillot: B-488
Bien en partie occcupé.
Parcelles en nature de terre, pré, lande.
Cmne de PANGES : 8 ha 72a 99ca
La combe nijot: ZD-12 - Les combes: ZD-15 - Les crais de la barre: ZC-56
Parcelles libres, en nature de terre, pré, lande.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/03/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21098557

SNC L'ESQUILLADE

Société en nom collectif
au capital de 295.500 euros
Siège social : 7, rue de Fontaine
21121 Daix
477 911 218 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Michel Levacon demeurant 7, rue de Fontaine, 21 121 Daix, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 7, rue de Fontaine, 21 121 Daix , adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21098545

SNC L'ESQUILLADE

Société en nom collectif
en cours de liquidation
au capital de 295.500 euros
Siège social : 7, rue de Fontaine
21121 Daix
477 911 218 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2011, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21098546

SARL LA CASINCA

SARL au capital de 5 000 €
29 avenue du Lac 21000 Dijon
507 511 889 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2010, l'associé unique, statuant en application de l'article L223,àí42 du
Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL21098553

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Lexan Avocats
Société d'avocats
ZIRST II, 55 rue Blaise Pascal
38330 Montbonnot Saint Martin

Location Gérance
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 janvier 2012, enregistré au SIE de Dijon le 14 février 2012, bordereau n°2012/397, case n°2, extrait 1834, la société SAS LE COUCOU (société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros, dont le siège social est situé 6 Rue Devosge, 21000 Dijon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 775 702 400 RCS Dijon) a donné en location-gérance à la société SAS DES CINEMAS DE QUETIGNY (société par actions simplifiée au capital de 130.000 euros, dont le siège social est situé Rue du Cap Vert, 21800 Quétigny, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 421 744 756 RCS Dijon) le fonds de commerce constitué par une activité d'exploitation de salles de cinémas, de théâtres ou de spectacles, connu sous l'enseigne « Le Devosge » exploité dans son établissement de Dijon (21000), 6 Rue Devosge, pour une durée d'une (1) année à compter du 1er janvier 2012, renouvelable ensuite d'année en année pour des périodes successives d'une (1) année par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Pour avis.

AL21098551

NIÈVRE

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 07/02/2012, le tribunal de commerce de Bourges a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de
S.I.R.E(Société internationale pour la réduction d'énergie)
1, rue Albert Einstein Port Sec Nord
Parc d'affaires Esoprit
18 000 Bourges
R.C.S 488 553 579
Ets Secondaire :
S.I.R.E (Société internationale pour la réduction d'énergie)
23, faubourg de Lyon
58000 Nevers
Le Greffier

AL58098841

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 07/02/2012, le tribunal de commerce de Bourges a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de
MODMAG
1, rue Saint-Père, 18300 Sancerre
R.C.S 453 299 794
Ets Secondaire
MODMAG
14, rue Saint-Jacques, 58200 Cosne Cours sur Loire
Le Greffier

AL58098840

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 07/02/2012, le tribunal de commerce de Bourges a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs
de
S.A ANELEC
125, rue de Marzy
58000 Nevers
R.C.S 350 475 802
Le Greffier

AL58098839

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 15 février 2012, Mr JEAN François-Michel Fernand, et Mme TILLY Claude Jeannine Suzanne, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 41 bis rue Emile Combes, mariés initialement sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 13/7/1963, mais ayant ensuite opté pour le régime de la communauté universelle, aux termes d'un acte reçu par Me Gouny-Fontreyde, Notaire à Les Martres de Veyre (Puy de Dôme), le 24/5/2004, homologué suivant jugement rendu par le TGI de Clermont Ferrand le 15/10/2004, ont adopté pour l'avenir le régime de la **séparation de biens**.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me JACOB, Notaire.

AL58098831

AVIS DE CONSTITUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

VILLEMIN ETIENNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 6 - 8 rue Marie Davy
58500 Clamecy

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Clamecy du 23 février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : VILLEMIN ETIENNE
Siège social : 6 - 8 rue Marie Davy, 58500 Clamecy
Objet social : la fabrication et la vente d'optiques
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 7 600 euros
Gérance : Monsieur Etienne Villemin demeurant 59 route d'Armes 58500 Clamecy
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La Gérance

AL58098836

Acte sous seing privé du 31 janvier 2012
Forme :Société à responsabilité limitée
Dénomination :ECO SYSTEM CONSULTING
Siège social :Commagny, 58290 Moulins Engilbert
Objet :le conseil et la promotion d'équipement en énergie renouvelable
Durée :99 ans
Capital :1.000 euros
Gérance : Madame Céline Rapiau domiciliée à Commagny, 58290 Moulins Engilbert
Immatriculation :au registre du commerce et des Sociétés de nevers
Pour avis : le gérance

AL58098834

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BOURGOGNE TRAVAUX PUBLICS-B.T.P
Forme sociale : SARL
Siège social : route de Bourgogne, 58000 Saint Eloi,
Objet social : terrassement, travaux publics, maçonnerie, transport routier de marchandises pour le compte d'autrui avec véhicules de plus de 3,5 tonnes de PMA, location de véhicules industriels avec conducteur,
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 3 000 €
Gérance : Mr Philippe Simonnet dt à Saint Eloi (58), 31, rue des Chapelleries
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

AL58098835

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Théveny, Notaire, le 23/02/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI HMGN
Forme : CIVILE
Siège social : Saint Loup (58200) « Chauffour » 2 Chemin de le Genetière.
Durée : 99ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 1.000 Euros.
Capital: 1.000€, divisé en 1000 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Madame Gabrielle Martins, épouse de Monsieur Michaël Houdy, dt à Saint-Loup (58200), "Chauffour",
Pour avis
Maître THEVENY

AL58098837

TRANSFERT DE SIÈGE

GARAGE DE VERT PRE

SARL au capital de 7 622.45 €
11 rue Saint Benin
58000 Nevers
RCS Nevers 338 734 007 (86B152)

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er février 2012, il a été décidé de transférer le siège social de Nevers (58), 3 rue de Vert Pré à Nevers (58), 11 rue Saint Benin, à compter du 1er février 2012.
En conséquence, les statuts ont été modifiés comme suit :
Ancienne mention :
Le siège social de la société est à 58000 Nevers - Rue de Vert Pré n° 3.
Nouvelle mention :
Le siège social de la société est à Nevers (58), 11 rue Saint Benin
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le représentant légal

AL58098820

EARL DE LA VALLÉE EUGÉNIE

Société civile au capital de 8.000 euros
La Buffière - 58150 Suilly la Tour
RCS Nevers - 443.600.416

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 février 2012, il a été procédé au transfert du siège social à Suil-

lyzeau, 58150 Suilly la Tour au lieu de La Buffière, 58150 Suilly la Tour.
Pour avis, la gérance

AL58098828

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP Daniel METAYER et Francis LHERITIER
Notaires associés
6 avenue Saint Just, 58000 Nevers

LES BLES D'OR

Société civile au capital de 129.581,66 €
Siège à Varennes Vauzelles (58640)
Le Chemin des Carpeaux
RCS Nevers 419.307.160

Aux termes d'un acte reçu par Me Daniel METAYER, notaire associé à Nevers, le 17 janvier 2011, les associés ont pris acte de la décision prise par Mme Edith Perraud épouse de Monsieur Michel David, demeurant à Saujon (17600) 56 route de la justice, de démissionner de ses fonctions de gérante à compter du 24 décembre 2010.
Ils ont décidé de nommer en qualité de nouveau gérant : Mme Nathalie David, épouse de Monsieur Laurent Rivière, demeurant à Varennes-Vauzelles (58640) Chemin des Carpeaux.
Pour avis,
Me Daniel METAYER

AL58098832

S.C.P. « BERNADETTE LARIVE-BRUANDET et SYLVIE GUYARD »
Notaire associés à Châtillon en Bazois (Nièvre)- Bureaux annexes à la Machine, Saint Saulge et Moulins Engilbert

EARL DE LA METAIRIE BRULEE

La Métairie Brûlée
58110 Biches
RCS Nevers - D 318 292 505

Suivant acte reçu par Maître Bernadette LARIVE-BRUANDET, notaire à Châtillon en Bazois (Nièvre) le 13 Janvier 2012, M. Gendra Nicolas, La Métairie Brûlée, 58110 Biches a été nommé cogérant
Pour avis, le notaire

AL58098833

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

IDBOX.STYLE

SARL Unipersonnelle
au capital de 3000 Euros
61 Chemin du haut des Guillemottes,
89100 Rosoy
492764618 R.C.S. Sens

Par décision du gérant en date du 20 février 2012 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 20 février 2012
Nouvelle objet social : Stylisme Conseil vente par Internet et réunions de produits mode
Autres modifications :
- Il a été pris acte de modifier également le nom commercial et le sigle de la société et de changer corrélativement l'article des statuts. Ainsi à compter du 20 Février 2012, le nouveau nom commercial est BY ARMELLE et le nouveau sigle B.A.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89098806

LE MANOIR DE L'ONDE

SARL au capital de 38 112, 25 €
Siège social : 89140 Villeperrot
33 rue du Barrage
311 010 805 RCS Sens

Par AGE du 23/01/2012, il a été décidé de modifier l'objet social qui devient l'exploitation d'un hôtel-restaurant et les activités de traiteur. Les statuts ont été modifiés. Dépôt légal au RCS de Sens.

AL89098812

CHANGEMENT DE NOM

M. Blanchet Adel, Karim, né le 28/09/1991 à Nevers, demeurant 6 Avenue Delacroix 89000 Auxerre, dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de Bouzegou, afin de s'appeler à l'avenir :
Bouzegou

AL89098813

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 21/02/12 à Sens (89), il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: Orbis consultants
Siège: 1 Bld des Noyers Pompons 89100 Sens
Objet: Audit, conseil, formation, coaching
Durée: 99 ans
Capital: 800 €
Gérance: Mr Arnaud Lefranc, demeurant 1 rue saint pierre 89260 Thorigny sur Oreuse.
Immatriculation de la société au R.C.S. de Sens
La gérance

AL89098778

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16 février 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée :
Dénomination sociale : WAY POINT
Capital : 1.000 € divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 € chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité.
Siège : 27 rue des Francs Bourgeois 89100 Sens
Objet : La société a pour objet, la formation professionnelle en intra ou en inter entreprise dans les domaines du Management, des ressources humaines, du développement personnel, du conseil, du coaching.
Durée : 99 années
Gérante : Madame Pierrette Ahang dt 1 rue du stade, 89260 Thorigny sur Oreuse.
Immatriculation au R.C.S de Sens
Pour avis et mention,
La gérante.

AL89098791

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
20 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
41000 Blois

EN NEGATIF

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Rue Guette Soleil
89000 Auxerre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Auxerre du 06 Février 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EN NEGATIF
Siège social : 26 Rue Guette Soleil, 89000 Auxerre
Objet : L'édition d'enregistrements sonores, l'édition et la publication de toutes oeuvres musicales, leur création, leur production et leur exploitation par tout procédé connu ou non encore connu. La production des disques, la production audiovisuelle. L'édition et la production graphique de toutes oeuvres musicales, commercialisation et distribution de toutes oeuvres musicales. La fabrication et / ou la vente de produits, matériels, accessoires relevant du marchandising lié à des artistes, oeuvres graphiques musicales (partitions, anthologie, recueils, compils) sur tout support existant ou futur (papier, internet). La perception de droits d'auteur.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Mademoiselle Aline Pasquier demeurant 8 Rue des Abbesses, 75018 Paris a été nommée gérante.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre
Pour avis
La Gérance
Aline PASQUIER

AL89098816

Suivant acte sous SSP en date du 6 février 2012, il a été constitué sous la dénomination VISTA une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Siège social : 8, Bis rue des Oublettes 89100 Sens
Forme : SASU
Objet social : laverie automatique, repassage et services divers
Capital social : 100€.
Président de la société :
a été nommé président M Larbi Sefrioun, demeurant au 8 Bis rue des Oublettes 89100 Sens élu pour une durée Indéterminée
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens
Pour avis et mention

AL89098817

SCI ALLEE DE FORETS

Société civile
au capital de 150.000,00 Euros
Siège social : 89000 Auxerre
1 Rue de la Tour d'Auvergne

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCI ALLEE DE FORETS
Forme : Société civile
Objet :L'acquisition, la gestion, l'administration, l'entretien et la mise en valeur par tous moyens, la location en totalité ou en fractions de tout immeuble, biens et droits immobiliers.
Siège social : 1 Rue de la Tour d'Auvergne 89000 Auxerre
Capital : 150.000,00 Euros divisé en 1 500 parts de 100 Euros chacune
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Cession des parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers qu'avec le consentement unanime de la Gérance.
Gérance : M. Poreaux Thierry, demeurant 1 Rue de la Tour d'Auvergne 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au R.C.S de Auxerre.

AL89098819

CONVOCATION

Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne
20 avenue de la paix
89000 St Georges sur Baulches
Adresse postale : 20 avenue de la Paix
St Georges sur Baulches
B.P 80168, 89003 Auxerre cedex

ASSEMBLEE GENERALE 2012

CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Yonne se déroulera
Samedi 21 avril 2012, à 9h 00,
à AUXERREXPO (CONGREXPO)
rue des Plaines de l'yonne à Auxerre
Ordre du jour
Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 avril 2011
- Rapport du Président sur la gestion du Conseil d'Administration, la situation morale et les activités de la Fédération
- Rapport des Commissions Fédérales
- Bilan des projets associatifs
Etude Petit Gibier
Marais de la Vallée de la Druyes
- Rapports du Trésorier et du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 01.07.10 ,Ài 30.06.11
(documents comptables consultables au Siège de la Fédération)
- Affectation du résultat
- Vote du montant des cotisations fédérales et des diverses participations (Service Général et Service d'Indemnisation des Dégâts de Grand Gibier)
- Approbation du budget 2012/2013
(documents consultables au Siège de la Fédération)
- Vote des diverses résolutions
- Demande d'autorisation pour toutes opérations d'acquisition, d'échange ou de vente d'immeubles fédéraux
- Examen des vœux
- Propositions des dates d'ouvertures et de clôtures de la chasse 2012/2013, heures journalières de chasse, chasse en temps de neige…
- Questions diverses
Conformément à l'article 11 des Statuts et à l'article 7 du Règlement Intérieur :
Chaque titulaire du permis de chasser, adhérent de la Fédération dispose d'une voix. Il peut donner procuration par écrit à un autre adhérent. Selon les dispositions du Règlement Intérieur approuvé à l'Assemblée Générale du 27 avril 2002 et modifié le 19 décembre 2003 et le 19 avril 2008, le titulaire du permis de chasser, membre de la Fédération qui veut voter individuellement à l'Assemblée Générale doit, vingt jours avant celle-ci, adresser à la Fédération la copie du document de validation annuelle de son permis de chasser sur laquelle il aura collé son timbre-vote (code barre), pour être inscrit sur la liste électorale.

Un titulaire du permis de chasser, adhérent à ce titre à la Fédération, qui n'est ni titulaire d'un droit de chasse, ni représentant d'une société, d'un groupement ou d'une association de chasse dans le département ne peut détenir plus de 50 pouvoirs.

Chaque titulaire de droits de chasse dans le département, adhérent de la Fédération, dispose d'une voix par 50 hectares ou tranche de 50 hectares jusqu'à un maximum de 2 500 hectares. Il peut déléguer ses voix par écrit à un autre adhérent.

La superficie retenue pour l'établissement des droits de vote est celle qui a été déclarée lors de l'adhésion annuelle. A défaut ou en cas de contestation, la superficie retenue sera celle validée dans le cadre des plans de chasse pour l'année en cours. Il pourra être demandé un justificatif de territoire.

Les adhérents de la Fédération qui disposent de pouvoirs en vue de l'assemblée générale doivent, vingt jours avant la date de celle-ci, adresser la liste nominative des droits de vote dont ils disposent. La Fédération arrête ces listes avant l'assemblée. Tous les adhérents de la fédération peuvent en prendre connaissance au siège de la Fédération pendant les huit jours précédant l'assemblée. Ils peuvent consulter la liste de l'ensemble des adhérents.

Aucun mandataire ne peut détenir plus de voix, pouvoirs inclus, qu'un centième du nombre total des adhérents de la campagne cynégétique précédente.

En outre, pour qu'une question soit inscrite à l'ordre du jour, elle doit être présentée, soit par le Conseil d'Administration, soit par au moins cinquante adhérents à la Fédération Départementale des Chasseurs pour la saison cynégétique en cours et adressée par écrit et reçue au secrétariat de la Fédération vingt jours avant la date prévue pour cette séance.
Le Président
O. LECAS

AL89098823

DISSOLUTION LIQUIDATION

PERRELEC

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 4 000 €
Siège Social : 1 Ruelle du Moulin
89390 Perrigny sur Armançon
R.C.S. Auxerre 499 083 145

Par décision du 21/02/2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01/03/2012 et sa mise en liquidation.
A été nommé liquidateur Monsieur Philippe Schutze demeurant 14 Grande Rue 89390 Perrigny sur Aramançon, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 14 Grande Rue 89390 Perrigny sur Armançon adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS Auxerre.

AL89098782

M I H EN LIQUIDATION AMIABLE

SARL au capital de 5 000 €
Siège social : Lieudit « La Noisetterie »
35, rue Pierre de l'Abbaye
Chaumot(89500)
490 482 437 RCS Sens

L'AGE du 31 décembre 2011 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Didier Varraniac de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89098802

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Me FRANCIN Laurent
Notaire à Auxerre (89000)
10 boulevard Davout

Déclaration d'insaisissabilité

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent Francin, notaire à Auxerre, le 27 février 2012, en cours de publication au 1er bureau des hypothèques d' Auxerre, Madame Isabelle, Anne-Marie Dejust, née à Auxerre (89000),le 23 octobre 1964, demeurant à Auxerre (89000), 28 rue des Mignottes, exerçant la profession d'avocat, a déclaré insaisissables ses droits sur l'immeuble sis à Auxerre (89000) 28, rue des Mignottes, où est fixée sa résidence principale, tel que prévoient les dispositions des articles L.526-1 et suivants du code de commerce.
Pour avis et mention
Maître Laurent FRANCIN
Notaire

AL89098821

MODIFICATION DE CAPITAL

SCI ETC SENS

S.C.I. au capital de 130 500 €
Siège social : 4 Rue de Mondereau
89100 Sens
342 121 720 RCS Sens

Aux termes du P.V. de l'A.G.E. du 17/02/2012, il résulte que le capital a été réduit de 130 500 € pour être ramené à 95 700 €.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
- Ancienne mention Capital : 130 500 €
- Nouvelle mention Capital : 95 700 €
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis

AL89098807

NON DISSOLUTION

PHIMAG SARL

EURL au capital de 10000 €
Siège social :
3, Avenue du 8 Mai 1945, 89100 Sens
490399573 RCS Sens

L'assemblée générale du 25/07/2011 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Sens

AL89098815

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI JABEL III

Société civile immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social à Appoigny (89380),
41 grande rue
RCS Auxerre n° 402 027 361

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 janvier 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de : Appoigny (89380) 41 grande rue à : **Guerchy (89113), lieudit "Les Marais"**
Sans autre modification.
Mention sera faite au RCS d'Auxerre et de Sens où la société sera désormais immatriculée.
Pour avis,
La gérance

AL89098808

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
VILLIERS-SUR-THOLON, terre et bois-taillis
Situation locative : fonds occupé en partie
3 ha 18 a 20 ca - Belland: ZO-39-41 - Cote de champ bouron: ZH-162 - Les bertines: ZH-65(A)-65(B) - Les ecoulois: E-29
CHARENTENAY, terre et lande
Situation locative : fonds occupé
8 a 20 ca - Derriere les murs: ZC-76
VAL-DE-MERCY, terre, verger, lande et bois taillis dont une partie en A.O.C.
Situation locative : fonds occupé en partie
6 ha 65 a 25 ca - Belaire: A-193-194-195-196-1925[221] ZB-21 - Cote de fechot: A-281 - Cote de vauluison: E-1175 - Derriere les brosses: A-1189 ZB-51 - Fechot: ZB-137 - La rie: A-81 - La tournnette: E-1574[1205]
- La vallee: E-366 - Le renvers: E-1310-1311-1312-1334 - Les vignes du bois: ZH-30-37 - Muse tard: E-434 - Pommard: C-82 - Revers de vauloupeau: A-711-718 - Sous glenarde: ZC-105-106 - Sur giraude: A-1232 - Sur le cimetiere: A-1297 - Sur les pavillons: ZE-15 - Sur vassilly: ZB-35 - Temps perdu: ZC-43-45
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 19/03/2012 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer, CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89098822

NOMINATION

SICA LAIGNES AGRIFLUIDE

Société d'Intérêt Collectif Agricole par actions simplifiée
au capital de 132 600 euros
Siège Social : 49, route d'Auxerre
89470 Moneteau

Le 6 décembre 2011, l'assemblée générale de la SICA LAIGNES AGRIFLUIDE a décidé de nommer, pour une durée de quatre ans, M. Jean-Luc Pradal demeurant 11 rue Victor Hugo - 78210 Saint Cyr l'Ecole, en qualité de président, en remplacement de M. Bruno De Logivière dont le mandat est arrivé à échéance.

AL89098784

ES TEAM

SAS au capital de 1000,00 €
Siège social 34B bd du 11 novembre
89000 Auxerre
RCS 523 244 051 Auxerre

Avis est donné de la nomination, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 01/02/12, de Mr Marc Dantel, demeurant à 75017 Paris 3 rue de l'abbé Rousselot, en qualité de nouveau président de la société pour une durée de 3 ans en remplacement de Mr Hauguenois démissionnaire.
Le Président

AL89098820

AVIS

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

ANCREA

Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 €
Siège social : 29 avenue Jean Hemery
89300 Joigny
RCS Sens B 444 595 441

Avis
Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2012, l'associée unique a décidé de désigner la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 286 619 en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Yann Milliez, Président démissionnaire demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.
Pour avis,

AL89098685

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

SEQUOIA

Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 €
Siège social : 5 boulevard du Pont de Fer
89100 Sens
RCS B 480 285 113

Avis
Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2012, l'associée unique a décidé de désigner pour une durée indéterminée à compter de ce jour, la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 286 619 en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Yann Milliez, Président démissionnaire demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.
Pour avis,

AL89098686

SCP MAZEN CANNET MIGNOT
Avocats
2 bis rue du Cap Vert
21800 Quétigny

MADEA

Société par actions simplifiée
Au capital de 760 000 €
Siège social : ZA les Bréandes
89000 Perrigny
RCS B 426 420 451

Avis
Aux termes d'une décision en date du 17 janvier 2012, l'associée unique a décidé de désigner pour une durée indéterminée à compter de ce jour, la société TEAM AUTOREVA dont le siège social est 40 rue Lauriston 75116 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 529 286 619 en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Yann Milliez, Président démissionnaire demeurant 40 rue Lauriston 75116 Paris.
Pour avis,

AL89098687

SUCCESSION

Avis
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 DIJON cedex, curateur des successions de :
. M. Cyril Chipon célibataire, décédé le 22/06/2008 à Joux La Ville, référence 11-4108
. M. Didier Poinsard célibataire, décédé le 03/06/2009 à Auxerre, référence 11-4147
. M. Bernard Laneau célibataire, décédé le 06/07/2010 à Auxerre, référence 10-3681
. Mme Fernande Henriette Varenne veuve Besson, décédée le 17/03/2008 à Sens, référence 11-3697
. M. Michel Alexandre Poncelet célibataire, décédé le 21/06/2010 à Molinons, référence 11-3899
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89098814

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

ACTP MICRO INJECTION 89

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : ZA Bas Musats
89100 Malay-le-Grand
498 021 369 RCS Sens

Le 14 mai 2010, les associés ont nommé en qualité de co-gérant, à compter dudit jour, Monsieur Rémy Bienvenu demeurant à Soucy (89100), 8 rue Colette. Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89098811

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE ALFRED RONDEAU

SC au capital de 1.660.000 €
Siège social: 11 rue Alfred Rondeau, Hollard,
89260 La Chapelle sur Oreuse
324 769 199 RCS sens

L'AGE du 15/02/2012 a nommé en qualité de gérant M. Gilles Cattin-Vidal 11 rue Alfred Rondeau, Hollard, 89260 La Chapelle sur Oreuse, en remplacement de M. Pierre Cattin-Vidal, à compter du 15/02/2012.
Modification au RCS de sens

AL89098818

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Sens (Yonne) du 27 février 2012, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens le 28 février 2012,bordereau N° 2012/177, Case N°2, extrait 584.

Monsieur Philippe SIMON, demeurant 9, boulevard Maupéou 89100 Sens,
a cédé , à la société ASSURANCES PREVOYANCE SERVICE (Sigle A.P.S.), société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros, dont le siège social est à Sens (Yonne) 9, boulevard Maupéou et dont le numéro d'identification est 539 483 677 RCS Sens, son fonds de commerce de courtage en assurances, sis et exploité 9, boulevard Maupéou 89100 Sens, moyennant le prix de trois cent quarante mille (340 000) euros.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 27 février 2012.
L'acquéreur sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Maître Christophe NOëL, Avocat, 15, rue Pasteur 89100 Sens.
Pour avis

AL89098824

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net



AINES Une durée de vie plus longue, une meilleure santé et une population de plus en plus nombreuse.

La vieillesse est en marche : il faut l'intégrer pleinement

Les baby-boomers ont construit l'Europe de l'après-seconde guerre mondiale. Un afflux de sang neuf pour des années fastes. Cette génération très active va, massivement, arriver à l'âge de la retraite… Alors même que leurs parents vivent encore et sont, eux aussi, très actifs. L'Union Européenne a donc décidé de dédier l'année 2012 au « vieillissement actif ». Ceci afin « *de les aider à jouer un rôle actif dans la société et à encourager le vieillissement en bonne santé.* » Et l'enjeu est de taille puisque la population de plus de 60 ans poursuivra sa progression à raison d'environ deux millions de personnes supplémentaires par an en Europe. Le passage le plus difficile devrait être la période 2015-35, lorsque la génération du baby-boom atteindra l'âge de la retraite. Alors, les États commencent à réfléchir à comment occuper ces seniors et comment rééquilibrer l'organisation de la société en fonction de cette nouvelle donne.


MYRIAM TRICOCI

Les 85 ans et plus seront 4 fois plus nombreux en 2060 qu'aujourd'hui.

Un nouveau rôle social

Les politiques, au-delà de l'allongement de la durée du travail, veulent aussi changer le regard de la population sur les anciens : « *le vieillissement n'est pas nécessairement synonyme de maladie ni de dépendance, y compris au grand âge. Ne vieillissons-nous pas de mieux en mieux, c'est-à-dire en restant plus longtemps en bonne santé ? Aujourd'hui, la perte d'autonomie recule vers les âges les plus élevés. Et désormais, l'optimisation du bien être physique, mental et social de nos aînés est la clef de la préservation de leur autonomie et de la qualité de leur vie* » explique Nora Berra, secrétaire d'État à la Santé. Du coup, les gouvernements tablent sur la lutte contre l'isolement. Une lutte qui passe par la valorisation de leur expérience dans le bénévolat, le tutorat et la création d'associations, par exemple. « *De nos jours, les aînés sont un groupe social qui compte. En effet, ils participent ainsi à notre économie, à la création de l'emploi et au dynamisme de nos territoires. De la même manière, il n'est plus besoin de démontrer leur rôle pivot dans le jeu des solidarités familiales, notamment dans l'accompagnement d'un parent âgé en perte d'autonomie et dans l'aide aux enfants et petits-enfants. Enfin, ils prennent une part particulièrement active dans l'animation de la vie associative et civique* » souligne encore la secrétaire d'État.

La vieillesse, c'est du sport

L'un des principaux moyens pour maintenir les personnes âgées en bonne santé est l'exercice physique. Bien sûr, les centenaires qui remportent des courses cyclistes sont rares, même s'ils existent. Mais, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), « *comparés à des hommes et femmes plus sédentaires, les personnes âgées plus actives sur le plan physique ont un plus faible taux de mortalité toutes causes confondues, cardiopathies coronariennes, hypertension artérielle, accidents vasculaires cérébraux, diabète de type 2, cancer du côlon et du sein. Elles ont une plus grande capacité cardiorespiratoire et musculaire, une masse corporelle et une répartition des tissus plus saines.* »

Ce qui fait baisser le risque de chute. Et la tête n'est pas oubliée : tant que les personnes âgées se sentent utiles et intégrées, elles présentent de meilleures fonctions cognitives. Alors, pour que mémé reste en bonne santé, le mieux est de lui demander de garder sa dernière petite fille et de l'amener balader aussi souvent que possible, entre son cours de gym et sa partie de cartes. **MYRIAM TRICOCI**

UNE POPULATION DE PLUS EN PLUS AGEE

En France, les estimations donnent une population de 73,6 millions d'habitants à l'horizon 2060 avec un tiers de plus de 60 ans (aujourd'hui, la part des plus de 60 ans représente 21 % de la population). Les plus de 75 ans, qui étaient 5,2 millions en 2007 (soit 8,9 % de la population), seront alors 11,9 millions dans un demi-siècle (soit 16,2 % de la population). Les 85 ans et plus, quant à eux, passeront de 1,3 à 5,4 millions, ce qui signifie qu'ils seront quatre fois plus nombreux qu'aujourd'hui.
L'augmentation de l'espérance de vie à la naissance et, de plus en plus, aux âges élevés est au cœur de ces évolutions. En effet, notamment grâce à l'amélioration des conditions de vie, à la protection sociale et aux progrès de la médecine, les hommes vivaient en moyenne jusqu'à 77,6 ans et les femmes jusqu'à, 84,4 ans en 2008.
En 2060, ils atteindront respectivement en moyenne 86 et 91,1 ans.

coin cuisine

La mousseline de grenouilles façon Paul Haeberlin (6 personnes)

Ingrédients

1 kg de cuisses de grenouilles, 300 grammes de chair de sandre, 2 œufs entiers, 1/2 litre de crème, 150 grammes de beurre, 1/2 bouteille de riesling, échalotes, 500 grammes d'épinard, 1 gousse d'ail, 1 cuillerée à soupe de roux, ciboulette, sel et poivre, 1/2 citron, cerfeuil, 1 tomate.


DR

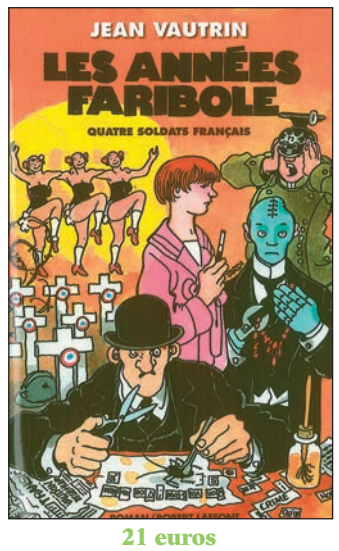
Réalisation

Dans une sauteuse, faire suer au beurre les échalotes épluchées et hachées, mettre les grenouilles, mouiller avec le riesling, saler et poivrer. Laisser mijoter à couvert 10 minutes. Après cuisson, verser les cuisses sur une passoire. Passer le fond de cuisson au chinois et le remettre dans la sauteuse. Faire réduire de moitié. Pour préparer la mousse, hacher avec une grille fine la chair du sandre. Mettre au mixeur. Saler, poivrer et ajouter les deux œufs. Ajouter peu à peu 30 centilitres de crème. Dès que la mousse est homogène, la sortir du mixeur et la réserver dans une terrine sur de la glace. Blanchir les épinards dans l'eau bouillante salée, laisser cuire 5 minutes. Egoutter et bien les presser pour enlever toute l'eau. Dans un sauteuse, faire mousser 50 grammes de beurre avec la gousse d'ail. Dès que ça mousse, mettre les épinards, saler, poivrer et laisser chauffer 5 minutes. Désosser les cuisses et réserver. Beurrer 6 ramequins. Mettre la mousse dans une poche à douille ronde et masquer les parois des ramequins. Remplir le creux avec la chair de grenouilles et couvrir avec de la mousse, une cuillerée à soupe de fond de cuisson et de la ciboulette ciselée. Placer au bain-marie et faire cuire au four pendant 15 à 20 minutes à 200°.
Pour la sauce : lier le fond de cuisson avec la cuillère de roux et faire bouillir. Ajouter le bol de crème et monter la sauce au mixer avec le beurre restant en petits morceaux bien froids. Terminer avec le jus de citron, saler, poivrer et rectifier l'assaisonnement. Démouler les ramequins sur une assiette creuse garnie avec les épinards en branches. Napper la mousseline avec la sauce et parsemer de ciboulette. Décorer d'une pluche de cerfeuil et d'un dé de tomate.

vient de paraître

Les années Faribole

« Les années Faribole. Quatre soldats français » est le nouveau roman de Jean Vautrin, paru aux éditions Robert Lafont.

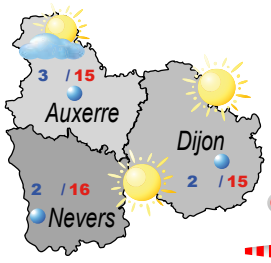


21 euros

Après trois premiers, épisodes, « Les années Faribole. Quatre soldats français » est le quatrième volume des aventures de Maupetit, ajusteur, Montech, éleveur de vins, Malinowitch-Korodine, le russe-parigot et de Tincry, aristocrate cambrioleur. On est à la fin de la première guerre mondiale, à la veille des années folles, et chacun essaie de retrouver ses activités d'avant-guerre. Mais les quatre hommes sont liés par un lourd secret qu'un ex-caporal, devenu policier, essaie d'exploiter en les faisant chanter. A travers cette intrigue, on suit l'évolution d'un monde qui sort de l'horreur et où chacun essaie de l'exorciser » à sa manière. Beaucoup de rebondissements, beaucoup de fantaisie, beaucoup d'humanisme pour une histoire haletante de bout en bout. **THIERRY MICHEL**

▶Prévisions **météo** du 2 au 11 mars

Vendredi 2 Mars



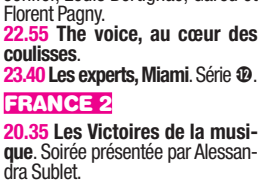
Ensoleillé
Un temps agréable et bien ensoleillé en perspective, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Est 10 km/h

St Charles le Bon
Soleil : 07:39 - 18:53
Lune : 12:41 - 03:30

Samedi 3 Mars



Nuageux
Le ciel sera bien nuageux mais le soleil fera tout de même quelques belles apparitions. Les vents resteront faibles.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Ouest 10 km/h

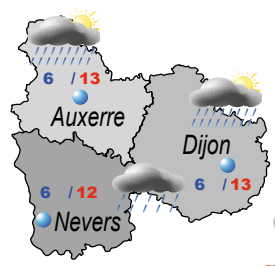
St Gwénola
Soleil : 07:38 - 18:55
Lune : 13:40 - 04:16

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 4 Mars



Instable
Cette journée dominicale se déroulera sous un ciel couvert et de nombreuses précipitations. Les températures seront en hausse en matinée.

T° mini : 5 à 7 °C
T° maxi : 12 à 14 °C

Vents : Nord-Ouest 10 km/h

St Casimir
Soleil : 07:36 - 18:56
Lune : 14:44 - 04:57

Prévisions à 7 jours

Lundi 5 au Mercredi 7 Mars :

Timides éclaircies et précipitations en perspective.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 7 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

Jeudi 8 au Dimanche 11 Mars :

De belles éclaircies et quelques averses pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -2 à 2 °C T° maxi. : 6 à 8 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

				5				
	4				7		6	2
7			1	4	8			3
9		4				6		
		3				7		9
5			6	1	2			7
1	6		5				2	
				7				

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à

Résultats du précédent numéro

7	1	9	8	5	4	3	6	2
5	3	6	2	9	7	1	8	4
2	8	4	6	3	1	5	9	7
9	6	7	4	2	5	8	1	3
4	2	8	3	1	9	7	5	6
1	5	3	7	8	6	2	4	9
8	7	5	9	6	3	4	2	1
6	4	1	5	7	2	9	3	8
3	9	2	1	4	8	6	7	5

▶**Télévision** Sélection du 3 au 9 mars

Samedi 3

TF1
20.50 The voice. Divertissement présenté par Nikos Aliagas, avec Jenifer, Louis Bertignac, Garou et Florent Pagny.
22.55 The voice, au cœur des coulisses.
23.40 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les Victoires de la musique. Soirée présentée par Alessandra Sublet.

FRANCE 3
20.35 À tort ou à raison «L'affaire Sainte-Maxime» ★★. Téléfilm avec Marianne Basler, Alexandra Vandernoot, Bernard Yerlès ⓾. *Excellent.*
22.20 À tort ou à raison «L'affaire Gianni (1/2)» ★★. Téléfilm avec Marianne Basler. *Prenant.*
23.50 Appassionata «Raymonda». Ballet de Rudolf Noureev.

ARTE
20.45 Le jour d'avant : «Alber Elbaz pour Lanvin», «Sonia Rykiel». Documentaires.
22.30 Glamour toujours «Berlin, capitale du style». Documentaire.
23.25 Juergen Teller.

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 World invasion «Battle Los Angeles» ★★. Science-fiction (2011) de J. Liebesman, avec Aaron Eckhart (1h52) ⓾. *Efficace et bien fait.*

Dimanche 4

TF1
20.50 Astérix et Obélix «Mission Cléopâtre» ★★★. Comédie (2002) de et avec Alain Chabat, et avec M. Bellucci (1h44). (voir Sélection)
22.50 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.45 Les choristes ★★. Comédie dramatique (2004) de C. Barratier, avec Gérard Jugnot, Jean-Baptiste Maunier (1h33). *Sympathique.*
22.20 Faites entrer l'accusé «Michel Malon, duel sous les tropiques».

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Une foi sacrée» ★★. Série avec Neil Dudgeon. *Prenant, mais inégal.*
22.45 Inspecteur Barnaby «Le crépuscule des héros». Série.
00.20 Entrée des artistes ★★. Drame en NB (1938) de M. Allégret, avec Louis Jouvet (1h35). *Brillant.*

ARTE
20.40 Prêt-à-porter ★★. Comédie (1994) de R. Altman, avec Marcello Mastroianni (2h07). *Féroce et drôle.*
22.50 Poudre, gloire & beauté ★. *Décevant.*

M6
20.50 Capital «Acheter français, produire français : Est-ce vraiment possible ?», avec François Bayrou.
22.45 Enquête exclusive «La Défense».
00.15 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football «Lorient/Rennes».

Lundi 5

TF1
20.50 Parole de candidat «Marine Le Pen, suivie de Jean-Luc Mélenchon». Magazine.
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec O. Poivre d'Arvor, G. Oberlé, F. Chapiro, P. Lescure, T. Gatlif, Raphaëlle Agogué, I. Carré et Samuel Labarthe.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «On achève bien les jockeys», «La ballade de John Henry», «Le secret de la confession» ★. Série avec Katryn Morris ⓾. *Moyen.*
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Discographie «Claude François». Documentaire.
23.05 Une histoire du terrorisme (1/3) «Les années de libération (1945-1970)» ★★. *Intéressant.*

ARTE
20.35 Nobody knows ★★. Drame (2003) de Kore-eda Hirokazu, avec Yuuya Yagira (2h18). (voir Sélection)
23.00 L'été de Kikujiro ★★. Comédie en VO (1999) de et avec Takeshi Kitano (1h56). *Réjouissant.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Kaboul kitchen (10, 11 et 12/12) ★★. Série avec Gilbert Melki. *Très amusant.*

Mardi 6

TF1
20.50 Dr. House : «En quarantaine», «Chacun sa croix», «Des mots pour ne pas le dire», «Classé X» ★★. Série ⓾. *Excellent.*

FRANCE 2
20.35 Les enfants du marais ★★★. Comédie dramatique (1999) de J. Becker, avec Jacques Villeret, Jacques Gamblin, André Dussollier (1h50). *Excellent et très amusant.*
23.20 Infrarouge «La vie amoureuse des prêtres».

FRANCE 3
20.35 Le grand ménage ★★. Téléfilm avec Charlotte de Turckheim, Chantal Lauby. *Original et amusant.*
22.45 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Les leçons de Fukushima
20.40 Enquête sur une supercatastrophe nucléaire.
21.30 Nucléaire, la fissure franco-allemande. Documentaire.
22.25 Débat.
22.50 Un héritage rayonnant «Les déchets du nucléaire».
23.45 Le dessous des cartes.

M6
20.50 La vérité si je mens ! ★★. Comédie (1997) de Thomas Gilou, avec Richard Anconina (1h37). *Très amusant, mais peu délicat.*
22.30 Devenir riche à tout prix.

CANAL +
20.55 Ligue des Champions «Arsenal/Milan AC».

Mercredi 7

TF1
20.50 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.10 New York, section criminelle. Série Vincent D'Onofrio ⓾.
00.50 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Des soucis et des hommes (5 et 6/8) ★. Série avec Édouard Montoute. *Inégal.*
22.20 Dans les yeux d'Olivier «Parents d'enfants différents» ★★★. Magazine présenté par Olivier Delacroix. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Le Nord au cœur» ★★★. Magazine présenté par Louis Laforge. *Superbe.*
23.00 L'ombre d'un doute «Robespierre : Bourreau de la Vendée ?». Magazine.

ARTE
20.35 La domination masculine ★. *Interminable et peu intéressant.*
22.25 Les suffragettes «Ni paillassons, ni prostituées» ★★. *Prenant.*
23.20 Voyage avec Haru. Comédie dramatique en VO (2010) de Masahiro Kobayashi (2h11).

M6
20.50 Recherche appartement ou maison. Magazine.
22.50 Maison à vendre.

CANAL +
20.45 Ligue des Champions «Nicosie/Lyon».

Jeudi 8

TF1
20.50 RIS police scientifique : «Taxi de nuit», «Coup de feu», «Tueur présumé» ★★. Série avec Michel Voïta, Stéphane Metzger ⓾. *Le premier épisode est décevant, les deux autres sont très prenants.*
23.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes «François Bayrou». Magazine présenté par David Pujadas, Fabien Namias et Franz-Olivier Giesbert.
23.15 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Heat ★★. Policier (1995) de Michael Mann, avec Al Pacino, Robert De Niro (2h44) ⓾. *Bien fait, mais violent.*

ARTE
20.35 Borgen, une femme au pouvoir (9 et 10/10) ★★. Série avec Sidse Babett Knudsen (1h56). *Fin d'une passionnante série.*
22.35 Attention séisme ! «Le système d'alerte des animaux».
23.30 Homophobie à l'italienne.

M6
20.50 Blue bloods. Série avec Donnie Wahlberg ⓾.
23.15 Coupable, non coupable «L'affaire Willy Boivin». Magazine ⓾.

CANAL +
20.55 Dexter (3 et 4/12) ★★. Série avec Michael C. Hall ⓬. *Excellent.*
22.35 Damages (6/10) ★★. Série ⓾.

Vendredi 9

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur.
23.20 C'est quoi, l'amour ?

FRANCE 2
20.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie «La maison du péril» ★★. Téléfilm avec Antoine Duléry, Marius Colucci, Elsa Kikoïne (1h30). *Prenant et bien fait.*
22.25 Flashpoint (6 et 7/18). Série ⓾.
23.50 Taratata. Divertissement de Nagui, avec The Cranberries.

FRANCE 3
20.35 Thalassa «En Polynésie». Magazine présenté par G. Pernoud, S. Quindou et Laurent Bignolas.
23.45 Discographie «Claude François». Documentaire.

ARTE
20.35 Cigarettes et bas nylon ★★. Téléfilm avec Adélaïde Leroux, Salomé Stévenin, Mélodie Richard (1h36). (voir Sélection)
22.15 On day in Europe ★★. Comédie en VO (2004) de Hannes Stöhr, avec Megan Gay, Ludmila Tsvetkova (1h26). *Très original.*

M6
20.50 NCIS : «Prédateur», «Bombe humaine», «De sang-froid», «Réaction en chaîne». Série avec M. Harmon ⓾.

CANAL +
20.55 Les femmes du 6e étage ★. Comédie (2010) de P. Le Guay, avec Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, N. Verbeke (1h42). (voir Sélection)

SÉLECTION


DR

Les femmes du 6e étage - Dans un quartier huppé de Paris, Jean-Louis Joubert mène, avec sa femme, l'existence morne d'un bourgeois. Dans ces années 60, le franquisme avait jeté sur les routes de l'émigration des Espagnoles qui se plaçaient chez les bourgeois. C'est ainsi que Maria fait son entrée chez les Joubert. Avec réalisme et fantaisie, Philippe Le Guay fait revivre cette communauté de bonnes espagnoles, parquées dans un étage inconfortable. Et le contraste entre l'appartement du héros, distingué et sinistre, et celui des bonnes, chaleureux et gai, est saisissant. Si la comédie est très amusante, elle montre que l'inégalité est aussi dans la vie affective. Et l'on tombe, comme le héros, sous le charme de ces femmes volubiles et généreuses. Fabrice Luchini, très sobre en bourgeois manquant d'affection, et Sandrine Kiberlain, émouvante en bourgeoise coincée et malheureuse, sont excellents. ***Vendredi 9, sur Canal +, à 20h55.***

Astérix et Obélix «Mission Cléopâtre» - Cléopâtre lance un pari audacieux : faire construire un palais pour César... en moins de trois mois. On reconnaît l'humour particulier des Nuls dans cette suite des aventures d'Astérix, signé Alain Chabat. Bien sûr, il y a des longueurs et des facilités, mais les dialogues sont percutants et très drôles. Jamel Debbouze, survolté, est l'atout majeur de cette excellente comédie. ***Dimanche 4, sur TF1, à 20h50.***

Nobody knows - Lorsqu'elle emménage à Tokyo avec son fils, Keiko cache qu'elle habitera avec ses trois autres enfants. Cette histoire poignante, adaptation d'un fait authentique, est servie par une réalisation qui s'appuie sur les petits événements de la vie quotidienne. Loin de tout misérabilisme, chacun des enfants prend son destin en main avec un dosage de sérieux et d'inconscience propre à son âge, ce qui donne lieu à des scènes très joyeuses. ***Lundi 5, sur Arte, à 20h35.***

Dans les yeux d'Olivier «Parents d'enfants différents» - Olivier Delacroix est reparti à la rencontre de gens qui vivent des choses fortes. C'est le cas des parents d'enfants différents, avec un léger handicap, pas toujours décelable. C'est très émouvant d'entendre le récit de ces mamans qui se sont battues pour aider leur enfant à s'en sortir. Toutes reconnaissent que cet enfant leur a appris beaucoup de choses. Magnifique. ***Mercredi 7, sur France 2, à 22h20.***

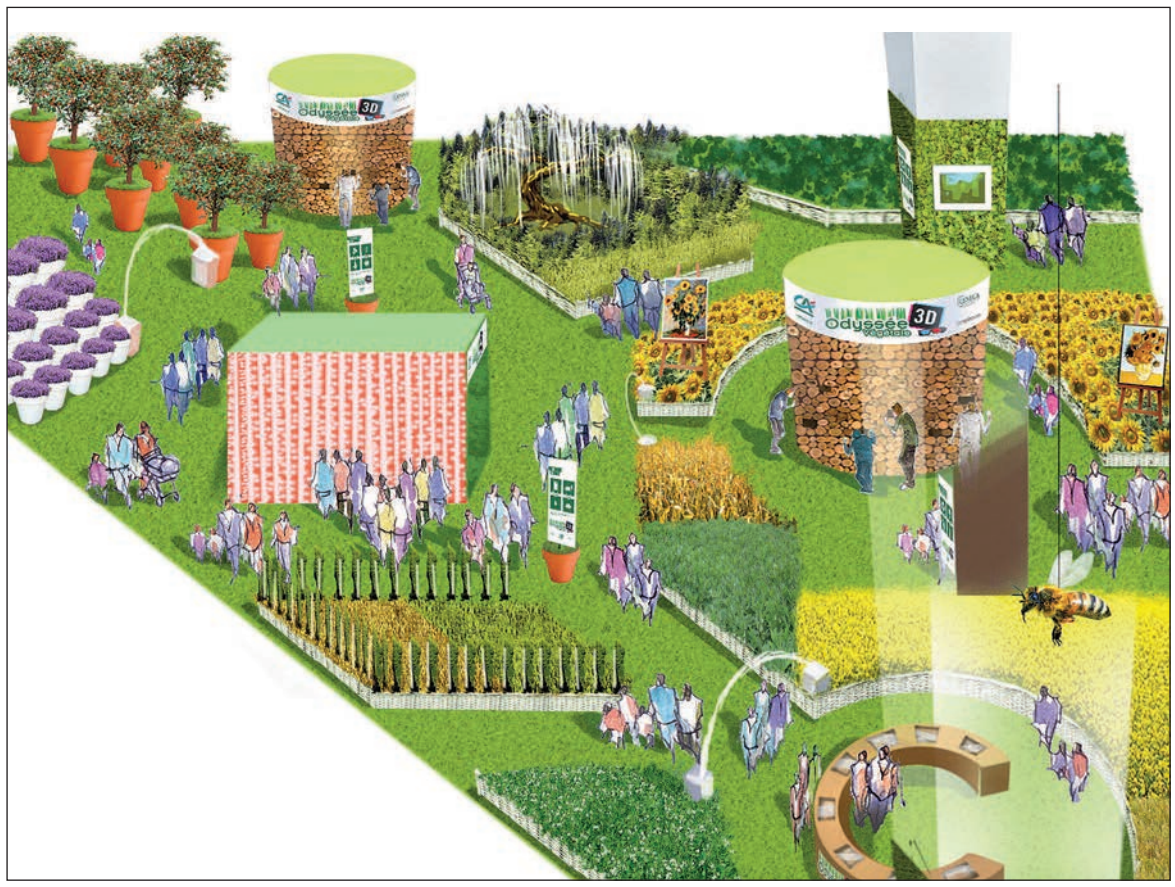
Cigarettes et bas nylon - À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les épouses françaises des soldats américaine furent regroupées dans des camps, en Normandie. Elle est émouvante, cette histoire, qui retrace un aspect méconnu de la fin de la guerre et montre la méfiance des Américains vis-à-vis des Françaises, ainsi que la naïveté de certaines d'entre elles. L'excellence de l'interprétation permet de passer sur les longueurs. ***Vendredi 9, sur Arte, à 20h35.***

Le 49e SIA fête aussi cette année la présence des filières végétales. Animations, 3D, magie… sont au menu.

15 ans d'Odyssée végétale au SIA

1997 - 2012 : tous les métiers des filières végétales fêtent leur 15 ans de présence commune à travers le stand de l'Odyssée végétale. Et de « Cité fertile » en 2011, ce dernier devient « L'Odyssée végétale 3D » en 2012.

Cet anniversaire permet de rappeler que l'Odyssée végétale a favorisé et coordonné la diffusion d'une image des métiers de ces filières auprès du grand public. C'est bien sûr un formidable outil de communication mais qui n'oublie jamais les aspects ludique et pédagogique. Avec un visuel très marqué en 2012, les visiteurs - près de la moitié des visiteurs du SIA passe par le stand de l'Odyssée végétale - ne peuvent pas manquer ce stand. D'autant que tous les aspects des filières végétales sont présentés : des fleurs aux forêts, des fruits aux légumes en passant par les huiles, les carburants, les céréales, le sucre ou encore la chimie, le plastique… L'extrême diversité des utilisations du végétal, tant industriels qu'alimentaires, est présente depuis 15 ans maintenant. Autant de possibilités qui valorisent le travail réalisé par les agriculteurs et les forestiers pour nourrir les hommes et les animaux, fournir des ressources énergétiques renouvelables, entretenir les paysages et la biodiversité, préserver les emplois en milieu rural.



RICHARD NGO/AGENCE L'UN&L'AUTRE

La 3D fait son entrée sur le stand de l'Odyssée végétale cette année.

EN AVANT LA 3D

Pour célébrer dignement et de façon moderne cet anniversaire, les filières regroupées dans l'Odyssée végétale ont fait le choix, cette année, de présenter un stand en forme de galerie d'art contemporain végétal en 3D. L'idée ? Inviter les visiteurs à découvrir des paysages de champs et de forêts façonnés par la main de l'homme, comme autant d'œuvres d'une grande galerie d'art contemporain. Près de 70 images en trois dimensions seront réparties sur 6 pôles : de la boutique du boulanger à la taille des vignes en passant par les activités des forestiers, des semenciers… Tout sera visible avec ou sans lunettes spéciales. Poétiques, oniriques ou encore réalistes, les images présentées jouent sur l'esthétique des productions agricoles et forestières végétales. Au centre de cette exposition, une pyramide, rappelant celle du Louvre à Paris, rassemblera des produits finis issus des-dites cultures. Le réalisateur des images 3D n'est autre que Fernand Zacot, par ailleurs auteur de dessins animés et illustrateur de presse. Pour conserver les aspects ludique et pédagogique, un guide de visite sera à disposition des visiteurs et un jeu-quiz sera proposé. Les curieux pourront même échanger en direct avec une vingtaine d'agriculteurs du réseau Farre, présents toute la semaine pour répondre à leurs questions.

DES PARTENAIRES ACTIFS

L'Odyssée végétale a pour ferme intention de susciter des instants magiques et de féerie pour réenchanter les visiteurs par rapport au monde végétal agricole. Il s'agira aussi de créer des moments de fête et de découverte.

A titre d'exemple, les Brasseurs de France feront découvrir leurs activités à travers une animation en 3D ou tous les composants de la bière seront mis en scène. Pour sa part, Proléa (huiles et protéines végétales) proposera au public un parcours ludique et moderne orchestré par deux animations centrales : un espace « Mieux vivre » et un espace « Cuisine du Bien être et du Plaisir ».

En plus des animations spécifiques sur le stand de l'Odyssée végétale, bon nombre des onze partenaires proposeront aussi des activités de magie, de découvertes, de pédagogie ou autres sur leur propre stand. On peut citer Passion Céréales et son école des céréales qui proposera de passer un BEPC spécial céréale. Le stand des Brasseurs de France accueillera un spectacle de magie. De son côté, Légumes de France propose aussi un espace qui rassemble diverses professions pour défendre l'image des métiers et des produits concernant leur filière.

THIERRY MICHEL

Ecole ludique



Une salle de classe bien particulière est proposée par Passion Céréales. Les curieux pourront se risquer à passer leur BEPC Céréales !

L'ODYSSEE EN CHIFFRES

Hall 2.2 du SIA, de 9 heures à 19 heures tous les jours et jusqu'à 23 heures le vendredi 2 mars ; 500 m² d'exposition ; 5 tonnes de végétaux représentant 100 variétés ; 750 heures de préparation ; L'Odyssée regroupe l'Association des brasseurs de France, l'Association interprofessionnelle de la betterave et du sucre, le Centre d'études et de documentation du sucre, le Crédit agricole, le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement, FranceAgrimer, le Groupement national interprofessionnel des semences et plants, l'Office national des forêts, Passion Céréales, la filière française des huiles et des protéines végétales (Proléa) et l'Union des industries de la protection des plantes.


T. MICHEL

SUCRE

Commémorations en fête !



DR

Pour ce 49e SIA, la filière sucre sera à la fête. Non seulement ce secteur commémore les 200 ans de l'industrie sucrière mais elle en est aussi à sa quinzième participation au sein de l'Odyssée végétale. Ce qui signifie que la filière est présente depuis le départ sur ce stand qui rassemble le monde végétal agricole. Et, last but not least, le sucre fêtera aussi en 2012 les 80 ans de son interprofession, créée donc en 1932. « 40 000 visiteurs passent sur le stand du Cedus chaque année » souligne Bertrand du Cray, directeur général du Cedus, le Centre d'études et de documentation du sucre. « En 2012, nous proposons à nos visiteurs un moment de détente, comme au cinéma, façon la Dernière Séance ou cinéma Grand Rex » précise encore ce pionnier de l'Odyssée, qui en sera cette année à son 39e SIA. L'idée ? Ulysse, un enfant, rêve. Il rêve d'un repas festif et familial qui garantit l'équilibre alimentaire. Le film dure cinq minutes.

T. M.